

RAPPORT FINANCIER 2023

SOMMAIRE

l.	GESTION	.4
II.	PLAN DE VIGILANCE	12
III.	RAPPORT SUR LES FACTEURS DE RISQUE	6
IV.	DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (RSE)	2
٧.	GROUPE SNEF SA, ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ANNUELS 2023	8



I. GESTION

Activité du Groupe Snef en 2023 et évolution prévisible sur l'exercice 2024

2023 aura été un millésime remarquable à plusieurs titres : une croissance à deux chiffres (+14% en France, à périmètre constant), une rentabilité en progression (+0,6 point d'EBITDA), plus de 2200 embauches, le lancement de la marque Iqanto, l'arrivée des équipes de Fiva et Sofresid chez Ekium, en France, en Espagne et en Australie ; celles de Génie des Lieux chez Watt, de UCMI chez Fouré Lagadec, de Mach et lago chez Iqanto. Enfin, l'impact de la cession de Snef Telecom sur le chiffre d'affaires aura été totalement gommé en un an.

Le Groupe est porté par un marché de l'énergie en bouleversement, l'accélération de la transformation écologique, le renforcement de nos industries et infrastructures critiques dans un environnement où la souveraineté redevient un enjeu; enfin, la transition numérique.

Nous pouvons raisonnablement penser que cette tendance de fond nous sera favorable sur la prochaine décennie.

Dans ce contexte, nous pouvons nous réjouir des orientations prises par le Groupe, qui, aujourd'hui, nous permettent de prendre une position singulière dans un marché où nos savoir-faire sont rares.

2023 est aussi une année marquée par la guerre, des tensions politiques fortes et une économie en retournement. Les grands équilibres ont fait place à l'instabilité.

Il nous faut nous préparer à des turbulences. Plus que jamais, nous devons compter sur la stratégie qui a permis la réussite du Groupe Snef sur les 119 dernières années : notre maîtrise des métiers, notre capacité à nous adapter ; enfin, notre sens de l'engagement, au service de nos clients. Le Groupe Snef est faiblement endetté et conserve les moyens de son indépendance.

Le début de l'exercice 2024 marque une nouvelle étape pour le Groupe Snef avec la perspective d'intégrer la société Visiativ et sa filiale, ABGI. Par ce projet, nous continuons à renforcer notre pôle numérique, et étendre notre palette de services à valeur ajoutée pour nos clients.

Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe Snef poursuit son effort de Recherche & Développement, en particulier dans les activités logées dans la Business Unit Iqanto qui réunit près de 700 collaborateurs, ainsi que dans l'activité Ekium-Sofresid, qui dispose d'un département de Recherche & Développement autour des sujets de captation de CO2 et de distribution d'hydrogène dans le secteur de la Marine.

Comptes annuels

Le chiffre d'affaires de la Société est de 40 649 milliers d'euros pour un résultat net de 38 119 milliers d'euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2023

Dans le cadre de son Plan d'Épargne Groupe, une opération de réouverture du capital de la Société a été proposée aux salariés des sociétés en France via le FCPE « Fonds Rebond Groupe Snef Relais 2023 ». La souscription ouverte le 21 décembre 2023 s'est clôturée le 22 janvier par la participation de plus de 1 000 salariés et l'acquisition de 0,6% du capital de Groupe Snef SA par le Fonds Rebond Groupe Snef Relais 2023.

Le 27 février 2024, le groupe a signé un accord d'acquisition de la majorité du capital de la société Visiativ, sous certaines conditions suspensives, dont la levée déclenchera une Offre Public Obligatoire. La société Visiativ est spécialisée dans l'édition, la distribution et l'intégration de logiciels autour de la vie du produit (Product Life Management) et dans le conseil aux entreprises (innovation, sauvegarde informatique, cybersécurité, transformation numérique). La société Visiativ est cotée sur les marchés financiers.

La poursuite du conflit armé en Russie et Ukraine affecte de manière marginale l'activité dans cette zone, la filiale russe étant arrêtée, tandis que la filiale ukrainienne termine un chantier à la demande de son client.

Concernant le conflit au Proche-Orient, et les autres zones de tension, il est difficile d'en évaluer les conséquences indirectes, bien que susceptibles de ralentir l'économie mondiale et de générer des surcoûts de matière et d'énergie. Le Groupe reste vigilant.

Proposition d'affectation des résultats

L'exercice écoulé fait apparaître un résultat net de 38 118 503 euros et un Report à Nouveau de 2 436 821 euros.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour 1 905 925 euros à la Réserve Légale, 11 909 517 euros en Report à Nouveau et pour 24 303 061 euros en dividendes.

Le montant distribué sera éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code générale des impôts.

Conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du C.G.I., il est rappelé que les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

- Exercice clos le 31 décembre 2022 : 19,75 € par action soit 25 175 641 euros de distribution de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 7,845 € par action¹ soit 10 000 147 euros de distribution de dividendes.
- Il est rappelé que Groupe Snef ayant été créée en 2020, il n'y a pas eu de distribution de dividendes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Il est précisé, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice font apparaître une somme de 37 051 euros correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code. Par conséquent, l'impôt supporté à raison de ces dépenses et charges s'élève à 9 263 euros.

¹ Montants éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code générale des impôts.

Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires de Groupe Snef est de 1 693 millions d'euros pour un résultat net de 55 millions d'euros.

Dettes fournisseurs et clients

En application des articles L.441-6-1 et D.441-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients, notamment :

Fournisseurs

)UIIII35EUI3							
	Article D.441 I 1° Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
Groupe Snef 2023 (k€)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jou et plus)	
(A) Tranches de retard de paieme	ent						
Nombre de factures concernées	175	10	4	0	34	48	
Montant total TTC des factures concernées	5 862	97	19	0	22	138	
Pourcentage du montant total TC des achats de l'exercice	20,70%	0,34%	0,07%	0,00%	0,08%	0,49%	
Pourcentage du montant total TC du chiffre d'affaire de		1				1	
(B) Factures exclues du (A) relativ	es à des dett	es et créance	s litigieuses o	u non compta	bilisées		
Nombre des factures exclues	7						
Montant total TTC des factures exclues	49						
(C) Délais de paiement de référence code de commerce)	nce utilisés (c	ontractuel ou	délai légal - d	article L. 441-6	ou article L.	443-1 du	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de	Accord contractuel ou délais légal - Article 441-6 dans un délais maximum de 60 jours.						

Clients

ile i i i	Article D.441 I 1° Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
Groupe Snef 2023 (k€)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paieme	nt						
Nombre de factures concernées	151	1	31	1	129	162	
Montant total TTC des factures concernées	12 623	41	387	182	1 880	2 490	
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice							
Pourcentage du montant total TTC du chiffre d'affaire de	26,13%	0,09%	0,80%	0,38%	3,89%	5,16%	
(B) Factures exclues du (A) relativ	es à des dett	es et créance	s litigieuses o	u non compta	bilisées	1	
Nombre des factures exclues				0			
Montant total TTC des factures						0	
(C) Délais de paiement de référer code de commerce)	nce utilisés (c	ontractuel ou	délai légal - c	article L. 441-6	ou article L.	443-1 du	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de	Accord cont 60 jours.	ractuel ou dé	lais légal - Art	icle 441-6 dan	ıs un délais m	aximum de	

Succursale Groupe Snef

87 Avenue Ibrahim Ali, 13015 Marseille, SIRET 892 165 994 00013

Filiales et participations

Prises de participation au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, Groupe Snef SA a acquis directement ou indirectement les titres des sociétés suivantes :

- Mangrove, une société par actions simplifiée de droit français au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 9, rue de Condé, 33000 Bordeaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 835 380 320 ;
- Mach Foreign Trade Distribution S.R.L., une société à responsabilité limitée de droit roumain, au capital de 200 000 RON, dont le siège social est situé Rue Ion Voda Viteazul , nr 28, Sector 4, Bucarest, Roumanie, immatriculée au Registre des sociétés roumaine sous le numéro J40/18271/1994;
- Usinage Conception Mécanique Industrie, une société par actions simplifiée de droit français au capital de 38.000 euros, dont le siège social est situé 200 Avenue de la Floure, 30200 Bagnols-sur-Cèze, immatriculée au Registre du commerce et de sociétés de Nîmes sous le numéro 444 989 974;
- Génie des Lieux Conseil en Management par l'Espace, une société à responsabilité limitée de droit français, au capital social de 120 000 euros, dont le siège social est situé 362/364 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 409 788 742;
- Diva Ingénierie, une société par actions simplifiée de droit français, au capital social de 200 000 euros, dont le siège social est situé rue des Vindits, ZA les Fourches-Cherbourg-Octeville, 50130 Cherbourg-en-Cotentin, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Cherbourg sous le numéro 531 515 641;
- Techno Pro France, une société par actions simplifiée de droit français, au capital social de 100 000 euros, dont le siège social est situé rue des Vindits, ZA les Fourches-Cherbourg-en-Cotentin, 50130 Cherbourg-Octeville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Cherbourg sous le numéro 377 894 845 :
- Sogeiva, une société à responsabilité limitée de droit français, au capital social de 100 euros, dont le siège social est situé rue des Vindits, ZA les Fourches-Cherbourg-Octeville, 50130 Cherbourg-en-Cotentin, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Cherbourg sous le numéro 529 664 252;
- Techno Pro Hispania, une société à responsabilité limitée de droit espagnol, au capital social de 3 100 euros, dont le siège social est situé Calle Ramon y Cajal, 28, bajo, Carthagène, Espagne, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B307 527 45;
- Fiva Engineering PTY LDT, une société à responsabilité limitée de droit australien, au capital de 1 000 AUD, dont le siège social est Level 3, 11-16 South Terrace, Adelaïde SA 5000, Australie, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés australien sous le numéro 663 845 529 ;
- IAGO Technologie, une société par actions simplifiée au capital de 41 940 euros, dont le siège social est situé 42 rue de l'Eglise, 59273 Péronne-en-Mélantois, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro 838 841 229 ;
- Sofresid Engineering, une société par actions simplifiée de droit français, au capital de 1 217 783 euros, dont le siège social est 2 Impasse Charles Trenet 44800 Saint-Herblain, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 334 456 886;

Par ailleurs, dans le cadre d'opérations de restructuration interne, Groupe Snef SA a procédé aux opérations suivantes :

- la société Fouré Lagadec SAS a transféré à la société Groupe Snef SA l'intégralité des titres de sa filiale Fouré Lagadec Power Tech Sweden AB, une société de droit suédois, au capital de 100 000 SEK, dont le siège social est situé c/o Deloitte AB, 113 70 Stockholm, Suède, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés suédois sous le numéro 559387-16677.

Résultats et activité des filiales et des sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, figurent en annexe les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de Groupe Snef SA.

Plan d'Epargne Groupe

Un Plan d'Epargne Groupe a été mis en place en janvier 2022 avec la création du Fonds Rebond Groupe Snef. Il a été réouvert en fin 2023. A sa clôture le 22 janvier 2024, le Fonds Rebond Groupe Snef représente 1,2% du capital de Groupe Snef SA.

<u>Détention du capital social par les salariés</u>

A la clôture de l'exercice écoulé, les actions détenues par les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, représentaient moins de 3% du capital social.

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Lors de sa création en novembre 2020, la Société a choisi son mode de gouvernance, à savoir la dissociation des fonctions de présidence et de direction générale¹:

- Président : M. Jean-Pierre Dréau
- Directeur Général: M. Stéphane Corteel

La fonction de Directrice Générale Déléguée a été créée et confiée à Mme Isabelle Dréau.

- Jean-Pierre DREAU

Président de Groupe Snef Administrateur de Groupe Snef Administrateur de Snef SA Président de Société Financière du Steir Administrateur du SERCE Censeur de Fouré Lagadec Censeur d'Ekium Group

Administrateur de Snef Power Services

Administrateur de Snef Central Eastern Europe (Roumanie)

Administrateur de Mapicer (Maroc)

Administrateur de Snef Latam Engenharia e Tecnologia (Brésil)

¹ La dissociation des fonctions de de Présidence (M. Dréau) et Direction générale (M. Corteel) a été effective en 2015 dans la société Snef.

- Stéphane CORTEEL

Directeur Général et Administrateur de Groupe Snef

Président de Snef SA

Président de Snef Monaco

Président de Snef Polska (Pologne)

Président et administrateur de S&B Nuclear (UK)

Administrateur de Fouré Lagadec

Administrateur de Snef Power Services

Administrateur d'Ekium Group

Administrateur de Firac

Administrateur d'Imsat (Roumanie)

Administrateur de Net Brinel (Roumanie)

Administrateur de Snef Latam Engenharia e Tecnologia (Brésil)

Gérant de Snef Immo

Représente la société Groupe Snef au titre de ses mandats de présidente de ses filiales

- Isabelle DREAU

Directrice Générale Déléguée et Administratrice de Groupe Snef

Administratrice de Snef SA

Administratrice de Snef Power Services

Administratrice d'Ekium Group

Administratrice de Fouré Lagadec

Administratrice d'Imsat (Roumanie)

Administratrice de Net Brinel (Roumanie)

Administratrice de la Fondation Hôpital Saint-Joseph

Présidente de Société Financière des Sables Blancs

Patricia DAMERVAL

Administratrice de Groupe Snef

Présidente de DaP Conseils

Gérante de SC Cala

Membre du Conseil de surveillance de Galimmo SCA

Membre du Conseil de Surveillance de Pastel Asset Management

- Lucille KHURANA-PERRIER

Administratrice de Groupe Snef

Membre du directoire de Gérard-Perrier Industrie

- Lucie MAUREL-AUBERT

Administratrice de Groupe Snef

Présidente du Conseil d'administration de Rothschild Martin Maurel

Vice-présidente du Conseil de surveillance PO Rothschild & Co

Présidente du Conseil de surveillance de Hogep Wargny BBR

Administratrice de Robertet

Administratrice de Plastic Omnium

Directrice générale de SAS Château D'Astros

Vice-présidente de l'Association Française des Banques

- Gaël BODÉNÈS

Administrateur de Groupe Snef

Administrateur de Snef SA

Président de Bourbon Subsea Services

Président de B.O. Bourbon marine & Logistics

Président de Opsealog

Président de Placements Provence Languedoc

Président de Bourbon Maritime

Président de Bourbon Mobility Holding

Président de Bourbon Wind

Président du Directoire de Sté Phocéenne de Participation

Administrateur de Bourbon Ghana International

Administrateur de Bourbon Management

- Antoine CAHUZAC

Administrateur de Groupe Snef

Administrateur de Fouré Lagadec

Administrateur de Hynamics

Administrateur de Reden Holdco

Président du conseil d'administration de Macquarie Capital France

- Hervé GUILLOU

Administrateur de Groupe Snef

Membre du Conseil de Surveillance de Mauric

Administrateur, directeur général adjoint d'EXAIL Holding

Président d'EXAIL

Administrateur d'EXAIL Technologies

Administrateur d'Ortec Expansion

Président de Kerguelen Invest

Président de 3 Cap Advisor

Guy LACROIX

Administrateur de Groupe Snef

Président de GLX Consulting

Président du Fonds de dotation de l'IAE Paris La Sorbonne

Administrateur BBOXX – Londres

Membre du Conseil de Surveillance de Demeter Partners

Administrateur de l'ESME – Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité

Administrateur de la Fédération Nationale des Travaux Publiques (FNTP)

Administrateur de la Fondation Clément Fayat

Administrateur de Bertin Technologies

Président de XXL Lavage

Administrateur de Watts

Administrateur de Wallix (GLX Consulting)

- Hélène MAURIN

Administratrice représentant les salariés (Groupe Snef)

- Marc MUSSOU

Administrateur représentant les salariés (Groupe Snef)

<u>Tableau des résultats de la société Groupe Snef SA au cours des cinq derniers exercices, tel</u> <u>que prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce</u>

Groupe Snef SA a été créée en novembre 2020.

ETABLI EN EUROS 31/12/2023						
Nature des indications	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023		
Capital en fin d'exercice						
Capital Social	42 065 628	42 065 628	42 065 628	42 065 628		
Nombre des actions ordinaires existantes	1 274 716	1 274 716	1 274 716	1 292 416		
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffres d'affaires hors taxes	-	35 373 821	39 144 416	40 648 731		
Résultat avant impôt, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1 069 760)	10 545 690	20 271 219	33 980 364		
Impôts sur les bénéfices	-	(3 875 766)	(8 163 488)	(4 878 108)		
Part des salariés	-	-	-	-		

ETABLI EN EUROS 31/12/2023						
Nature des indications	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023		
Résultat par action						
Résultat après impôt, part des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(1)	11	22	30		
Résultat après impôts, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1)	10	21	29		
Résultat distribué ¹		10 000 147	25 175 641	24 303 061		
Dividendes attribués à chaque action	-	7,84	19,75	18,80		
Personnel						
Effectif moyen salariés employés	-	165	157	165		
Masse salariale	-	11 720 037	12 001 134	12 017 264		
Avantages sociaux (Sécu Sociale, œuvres sociales)		5 084 896	4 765 459	5 179 002		

<u>Informations relatives à l'activité et au résultat des filiales</u>

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société sont présentées dans les états financiers consolidés de la société Groupe Snef SA.



II. PLAN DE VIGILANCE

Dans le cadre de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017, le Groupe Snef a mis en place un Plan de Vigilance.

Ce Plan de Vigilance s'inscrit dans le cadre des activités propres à chacune des filiales de la société Groupe Snef. Il comporte des mesures concrètes de vigilance propres à permettre l'identification des risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement.

Groupe Snef fait de la sécurité au travail un enjeu prioritaire. Sa politique a pour objectif d'anticiper et de prévenir ce risque et vise à atteindre l'objectif « zéro accident » qui s'applique à tous les collaborateurs, travailleurs temporaires, personnel extérieurs intervenant sur les projets de chacune des filiales de Groupe Snef, sur sites client ou au sein des établissements du Groupe.

Le Groupe Snef est également membre du réseau français du Pacte Mondial des Nations Unies depuis de nombreuses années.

Enfin, le Groupe Snef a mis en œuvre une charte d'engagement pour le climat, dénommée « Snef Act ».

Le plan de vigilance se compose :

1- <u>D'une Cartographie des Risques</u>

La Direction Générale du Groupe Snef a établi une cartographie des risques RSE, couvrant la santé, la sécurité au travail, les droits humains, et la protection de l'environnement. Chaque année, cette cartographie est enrichie et présentée au Comité RSE du Conseil d'administration.

Découle de ce travail, la rédaction et la diffusion de politiques et de procédures groupe et des plans d'actions déclinés par filiale. De nombreuses actions de sensibilisation et de formation sont également déployées au sein du groupe sur les politiques et procédures.

2- D'un Code de Conduite :

Document essentiel que tous les salariés du Groupe doivent s'approprier, il est communiqué et signé tous les ans par tous les cadres dirigeants du groupe ayant reçu une délégation de la Direction Générale, ainsi que par l'ensemble de des cadres opérationnels.

Tout nouveau collaborateur doit également s'engager dans le cadre de la signature de son contrat de travail à respecter strictement les règles et politiques du groupe et le Code de conduite.

Il s'agit d'un engagement naturel de chacun au respect des règles qui ont toujours prévalues au sein du Groupe Snef.

Ce Code de conduite prévoit notamment des règles strictes en matière d'évaluation et de maîtrise des risques et d'éthique du comportement tant concernant les droits des salariés que le respect de l'environnement et de la sécurité des personnes.

Il rappelle nos procédures de contrôle interne permettant d'évaluer et d'assurer le respect des mesures mises en place.

3- <u>D'un Code de Conduite Fournisseurs et d'évaluation des tiers (fournisseurs, soustraitants, consultants):</u>

Depuis 2018, tous les fournisseurs du Groupe Snef ont l'obligation d'adhérer au Code de Conduite Fournisseurs. En outre, les conditions générales d'Achat ont été modifiées pour prendre en compte ces dispositions.

Le Groupe Snef a mis en place un système d'évaluation et d'approbation des tiers, qui s'applique notamment aux fournisseurs, sous-traitants et consultants.

4- D'un dispositif d'Alerte :

Le Groupe Snef a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle. Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler à son employeur les comportements illicites dont il aurait connaissance, notamment dans les domaines suivants :

- financier;
- comptable;
- bancaire;
- corruption;
- pratiques anticoncurrentielles;
- discriminations et harcèlement au travail;
- santé, hygiène et sécurité au travail;
- protection de l'environnement.

Bien que le dispositif d'alerte professionnelle permette de signaler anonymement des comportements fautifs, les personnes utilisant ce dispositif sont encouragées à s'identifier.

L'alerte peut être effectuée sur plusieurs canaux complémentaires qui permettent d'accueillir les signalements tout en respectant le principe de confidentialité.

5- <u>D'un Compliance Office</u>

Il existe cinq Compliance Officers au sein du Groupe Snef : un Compliance Officer Groupe et un Compliance Officer pour chaque filiale de Groupe Snef.

Un service d'audit interne en charge notamment de réaliser des investigations en cas d'alerte et / ou de détection de fraude ou manquement au Code de conduite vient compléter le dispositif.

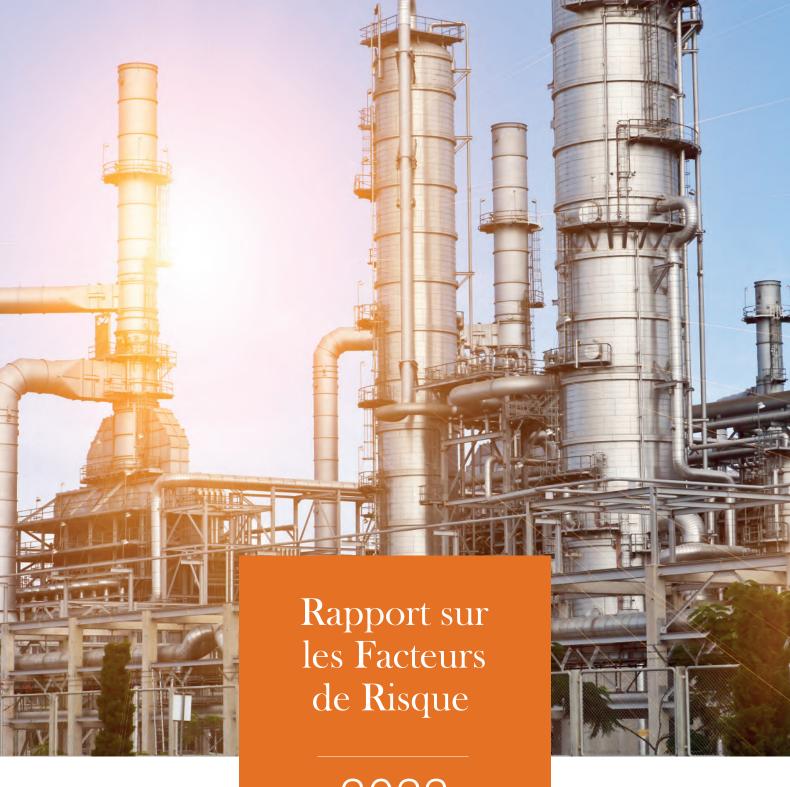
6- D'un Comité RSE

Le Groupe Snef a créé un Comité RSE dont l'objectif est de porter la politique en matière de responsabilité économique, sociétale et environnementale.

Il se réunit régulièrement pour entendre la Direction Générale, et potentiellement les responsables des fonctions support concernées (Ressources Humaines, Secrétariat Général, Achats) et les représentants de filiales.

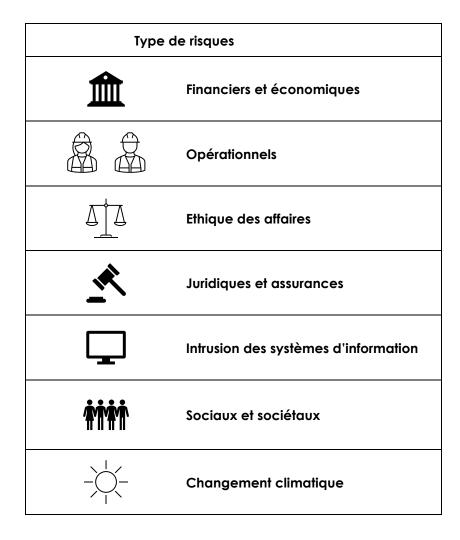
7- <u>De sensibilisations régulières des collaborateurs</u>

Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à l'éthique des affaires, à la sécurité, au respect des droits humains, à la protection de l'environnement, à la lutte contre la corruption, au respect du droit de la concurrence, et aux procédures/politiques en place au sein du Groupe Snef au travers de réunions d'encadrement, assemblées plénières, tutoriels et formations spécifiques.



III. RAPPORT SUR LES FACTEURS DE RISQUE

Les principaux risques susceptibles d'affecter la performance et la réputation du Groupe Snef sont identifiés et traités par filiale sous le pilotage du groupe.



Un niveau de matérialité de chacun de ces risques (faible, modéré, élevé) a été déterminé pour chacune des principales filiales de Groupe Snef en fonction de leur probabilité d'occurrence, de l'ampleur estimée de leur impact sur leurs activités, après prise en compte des procédures de gestion des risques en place au niveau groupe pour l'ensemble des filiales.

Niveau de matérialité par marque¹

			Niveau de matérialité				
Type de	risques	Description	SNEF	FOURÉ LAGADEC	EKIUM	IQANTO	TTH S NORTH
	Financiers et économiques ²	 Risque de trésorerie Risque de change Risque de taux Risque de liquidités Risque de crédit Cours des matières premières Risque fiscal Risque économique 				:	:
	Opérationnels	 Conception/Réalisation Environnement d'intervention Erreur de chiffrage Marge à l'avancement Traçabilité des validations Gestion documentaire Appréciation des bilans Achats Vol Gestion des heures 				:	:
	Ethique des affaires	Principes éthiquesCode de conduiteCompliance OfficersLigne d'alerte	:	:	:	:	÷
	Juridiques et assurances	 Gestion contractuelle Conformité législative, réglementaire Assurances 	:	-	•	:	:
	Intrusion des systèmes d'information	Sécurité informatiqueCharte et politiques informatiquesRisque Cyber	•	•	•	:	-
****	Sociaux et sociétaux	 Santé, Sécurité et Sureté Discrimination Employabilité et compétences Dialogue social 	:	:		:	:
-\-	Changement climatique ³	 Snef Act Agir sur l'empreinte carbone Achats responsables Accompagner les clients dans la transition énergétique Adapter les comportements 			:		

Niveau de matérialité : ■ Faible ■■ Modérée ■■■ Elevé

¹ Après prise en compte des procédures de gestion des risques en place au niveau groupe pour l'ensemble des

² Les gestions des trésoreries, taux et liquidités sont assurées par la société Groupe Snef pour l'ensemble de ses filiales ³ Le niveau de matérialité indique l'incidence des actions des marques de Groupe Snef sur le changement

climatique



1. Risques financiers et économiques

Type de risque

• <u>Trésorerie</u>

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe Snef a recours à des instruments financiers, de type swap de taux, garanties de taux plafonds (CAP), contrats à terme ou swap de devises étrangères, exceptionnellement d'options.

Sauf à déboucler une opération par anticipation (par exemple, remboursement anticipé d'un emprunt dans le cadre d'un refinancement), le Groupe Snef n'a aucun instrument financier non adossé à un financement à taux variable ou un contrat signé en devises, que nous pourrions qualifier de spéculatif.

Pour les activités du Groupe en France, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie et aux instruments financiers est centralisée au sein du service Trésorerie du Groupe ; aucune décision relative à ces domaines ne peut être prise dans les agences et filiales.

Les règles qui régissent la politique de financement sont déterminées par la Direction Générale et présentées au Conseil d'administration tous les trimestres. La liste des instruments financiers figure en annexe des comptes consolidés.

Dans les pays étrangers, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie est dévolue aux filiales locales dites de « plein exercice » (Roumanie, Brésil) dans une limite fixée par les services centraux, aucun emprunt ou instrument financier ne pouvant être souscrit sans autorisation du Conseil d'administration de ses filiales et la validation de la Trésorerie du Groupe. Dans toutes les autres filiales, la trésorerie est gérée par le siège.

Les éventuels excédents de trésorerie sont gérés dans le cadre d'un cash pooling, toutes les positions étant compensées quotidiennement en France et selon un rythme hebdomadaire à l'international. Les placements sont réalisés sous forme de dépôts ou de compte à terme rémunérés. Nous nous attachons à réduire les volumes en devises locales.

La gestion de trésorerie est assurée avec un pool de dix banques dont quatre principales. Toutes les positions et les flux sont contrôlés par la trésorerie du Groupe

Change

Le Groupe Snef impose à toutes les entités une couverture des opérations en devises, par rapport à la monnaie fonctionnelle locale. La gestion du risque de change se fait par projet.

Le Groupe Snef reste exposé au risque de change sur le résultat net des filiales localisées en dehors de la zone Euro, l'investissement étant quant à lui le plus souvent en Euros.

Toutes les lignes de dette à moyen terme sont contractées par la holding du groupe en France, en euros, qui assure la liquidité des filiales à l'étranger via des conventions de trésorerie intra-groupe.

Il en résulte que l'impact sur le compte de résultat des financements est peu sensible au taux de change. En revanche, l'exposition liée aux actifs à long terme s'en trouve accrue.

Le Groupe Snef détaille son exposition au risque de change en annexe des états financiers consolidés annuels.

<u>Taux</u>

La politique du Groupe est la couverture des opérations de financement à moyen terme contractées à taux variable pour les passer à taux fixe ou à taux variables capés. En principe, toutes les lignes de financement à moyen terme font l'objet d'une couverture. La politique de couverture est présentée en annexe des états financiers consolidés annuels.

• Liquidités

Toutes les opérations à moyen et long terme sont financées par des lignes d'endettement de maturité longue, selon un programme de financement structuré et d'Euro PP in fine à 7 ans, redimensionnés au cours de l'exercice 2021.

Les lignes de moyen et long terme ont été dimensionnées afin de prendre en considération les investissements à venir, ainsi que la capacité de remboursement du Groupe.

Les fluctuations de trésorerie sont couvertes par des financements court terme négociés auprès de notre pool bancaire : affacturage confirmé, découvert.

Le buffer de financement est calculé chaque mois, avec une prévision de pic de la dette en fonction de la saisonnalité des flux.

Compte tenu de l'importance du poste client, le risque de liquidité existe, même si une grande partie du poste client est mobilisable dans le cadre des contrats d'affacturage du Groupe.

• Crédit

Le risque de crédit vise le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements ou à l'encaissement des créances.

Toutes les semaines, l'exposition au risque de crédit (travaux en cours + créances) est portée à la connaissance des responsables d'agence et à la Direction Générale. Le Groupe Snef n'a aucune exposition supérieure à 10 M€, hormis avec trois clients qui représentent une exposition d'environ 65 M€.

Les créances clients sont suivies par des cellules de Crédit Management chargée de s'assurer que les relances sont correctement réalisées par les agences et filiales.

L'ouverture d'un compte client est systématiquement soumise à la validation du service de Credit Management centralisé qui attribue une notation de solvabilité sur la base des éléments financiers transmis et d'études réalisées par la société.

La cellule Credit Management a été renforcée au cours des dernières années. Les principales créances sont relancées par des équipes de credit management dédiées, rattachées directement aux filiales et animées par une cellule centrale.

Depuis 2022, les prérogatives de la cellule Credit Management ont été élargies à la gestion des Travaux en Cours, avec une approche systématique de tous les projets présentant des Travaux en Cours supérieurs à 5 000 €, toujours en lien avec les responsables locaux.

Le risque de défaillance est ainsi considéré au travers d'une notation crédit par client, suivi par la Credit Management. Cependant, la diversification client/projet permet au Groupe de ne pas considérer de dépendance particulière, et d'assumer, le cas échéant, un risque de défaillance, sauf dans un environnement de risque systémique. La récente crise sanitaire a montré, en France, l'importance du soutien public lorsqu'un tel risque est avéré.

A l'étranger, afin de réduire ce risque, le Groupe n'a eu de cesse que de diminuer son exposition dans les pays instables.

Cours des matières premières

Les opérations d'achats de produits directement dérivés des matières premières (environ 100 M€) sont impactées par les fluctuations du cours du cuivre, de l'aluminium et de l'acier.

Dès signature des affaires significatives, les agences ont l'obligation de procéder aux réservations de cuivre et d'acier par anticipation d'achats ainsi programmés afin d'atténuer le risque du cours. La plupart des contrats font l'objet de clauses de révision de prix.

Ce sujet est particulièrement d'actualité, les matières premières connaissant de fortes variations depuis plusieurs mois. A titre d'exemple, le prix du cuivre est porté chaque jour à la connaissance des responsables.

Au-delà des coûts, depuis la crise sanitaire, le Groupe Snef est confronté à des pénuries d'approvisionnement pouvant conduire à un renchérissement des débours ou à des retards d'exécution. Le Groupe Snef prévoit une couverture systématique de ces risques, au travers de dispositions contractuelles spécifiques.

• <u>Fiscalité</u>

Les évolutions fiscales sont suivies par les Directions Financières du Groupe afin de faire face au risque de nature déclarative ou technique qui peuvent avoir des impacts réputationnels et des conséquences financières négatives.

L'évolution non prévue de la fiscalité peut avoir un impact sur les offres déjà remises, la marge des filiales du groupe et la valorisation des opérations de croissance externe.

Le Groupe Snef est engagé à remplir ses obligations fiscales dans le respect des droits locaux et internationaux en vigueur.

• **Economique**

Le Groupe Snef doit aussi faire face à un renforcement de la concurrence.

Nous avons mené une stratégie de diversification géographique, métier, et marché, tout en veillant à réduire notre concentration d'affaires chez nos grands clients.

En 2023¹, cinq clients représentaient plus de 30 M€ de chiffre d'affaires chacun, soit moins de 15% du chiffre d'affaires au total et, parmi les 10 clients les plus significatifs, le chiffre d'affaires moyen est d'environ 38 M€, soit 2% du chiffre d'affaires en moyenne (environ 22% au total). Le risque étant accru à l'international, les affaires significatives font l'objet d'une surveillance particulière, notamment au travers du Comité d'Engagement.

Face à une inflation en croissance ces dernières années, le Groupe Snef suit très en amont le contrôle des commandes et les marges.





2. Risques Opérationnels

Type de risque

Conception / Réalisation

Pour l'ensemble de nos installations, nous fournissons une garantie de bonne fin, ainsi qu'une garantie annuelle, biennale ou décennale (en France) selon le type d'ouvrage réalisé. Pour réduire les risques de liquidité, le Groupe Snef émet systématiquement des garanties bancaires en échange d'un paiement immédiat du solde des affaires.

Au-delà de l'impact commercial, le risque inhérent à nos activités peut avoir des conséquences financières matérielles.

Nous nous efforçons de minimiser les risques de conception et de réalisation par le recrutement de personnel qualifié, la formation et une politique d'habilitation large ; enfin par la mise en place de procédures Qualité qui permettent un contrôle systématique du travail à tous les stades.

La politique de qualification professionnelle technique et managériale répond à cet objectif de réduction de l'exposition au risque professionnel inhérent à nos métiers.

L'ensemble de notre personnel concerné suit une formation continue spécifique.

Enfin, nous disposons d'une couverture d'assurances adaptée.

Nous intervenons de plus en plus en amont des affaires, dès la phase de conception du projet. Dans les secteurs concernés, nous avons mis en place des équipes d'ingénieurs, dédiées à ce type de projets.

Le risque de Conception / réalisation est accru pour Ekium.

¹ Hors activité Snef Telecom, cédée en 09/2022

Au-delà de ces dispositions, nous limitons systématiquement notre responsabilité contractuelle, en particulier pour les immatériels non consécutifs, qui peuvent atteindre des niveaux élevés en cas de pertes de production.

Au sein du Comité d'Engagement qui revoit et valide les offres, ces critères sont retenus comme essentiels dans l'appréciation d'un projet.

Le Groupe Snef accepte rarement des critères de performance de production attachés à un projet d'ingénierie ou d'intégration. Si de telles dispositions sont acceptées, des seuils de tolérance et des limitations de responsabilité sont systématiquement demandés

d'intervention

Environnement La nature de nos travaux nous conduit à côtoyer des environnements en milieu occupé ou en activité. Nos interventions peuvent donc avoir un impact direct matériel ou immatériel sur des installations dont nous ne sommes pas propriétaires. La multiplicité des interventions (plus de 50 000 par an) accroît ce risque.

> Le système de management basé sur la compétence mais aussi la présence d'un commandement de terrain autonome vise à réduire ce risque.

> En outre, la politique de gestion contractuelle prévoit une limitation de responsabilité chaque fois que possible.

> Enfin, la documentation de nos interventions est systématiquement archivée afin de conserver une parfaite traçabilité de tous nos projets. En outre, nous avons mis en place un système de gestion de la traçabilité de la matière, dans le cadre de nos études de chaudronnerie et de tuyauterie.

Erreur de <u>chiffrage</u>

Le Groupe Snef réalise près de 150 000 chiffrages par an et s'expose de ce fait à un risque d'erreurs ou d'omissions. Plus de 35% des affaires étant au forfait, le Groupe Snef se retrouve lié contractuellement sur le prix.

Le Groupe Snef s'efforce de réduire ce risque d'engagement inhérent à son activité de service par la mise en place d'habilitations au chiffrage, de doubles contrôles et d'un process de validation informatique (workflow) qui assure la traçabilité. Enfin, le système d'information est intégré, du devis à la comptabilité, ce qui réduit le risque d'erreur ou d'omission. Le Groupe Snef dispose d'un logiciel de chiffrage pour la plupart de ses filiales. Plus de 1 000 salariés sont formés.

Pour les chiffrages supérieurs à 10 M€, une analyse de risque permet de chiffrer le risque, selon une approche probabiliste. Un modèle de Monte Carlo est utilisé pour les grands chiffrages.

Depuis 2013, le système de délégation fait remonter tous les chiffrages supérieurs à 2,5 M€ ou présentant un facteur de risque particulier au niveau d'un Comité d'Engagement qui dispose d'une revue d'offre détaillée pour valider un devis. Le Comité d'Engagement intervient en trois étapes, pour autoriser le chiffrage d'une affaire (procédure de Go/No Go), pour valider le devis ; enfin, pour s'assurer que le contrat est équilibré.

Pour chaque projet, une revue d'offre est présentée audit Comité, accompagnée d'une analyse des facteurs de risques, d'un chiffrage des risques et opportunités, et d'une courbe de trésorerie.

Ce Comité réunit la Directrice Générale Déléguée en charge des risques, et quatre membres du Comex permettant ainsi de couvrir l'ensemble des expertises nécessaires à l'analyse des dossiers.

Le Contract Management peut être sollicité sur les dossiers qui le nécessitent.

Le contrôle a priori est doublé d'une analyse a posteriori des écarts entre les devis et le résultat final des affaires.

En outre, un Comité de Suivi est chargé d'identifier et de suivre les affaires à risque. Le travail du Comité de Suivi est étroitement lié à celui du Contract Management.

Le département Risque Management est sous la responsabilité de la Directrice Générale Déléguée en charge des risques, gère le Comité d'Engagement, le Comité de Suivi, et l'audit et la RSE. Ce département rapporte au Comité d'Audit du Conseil d'administration pour la partie audit et au Comité RSE du Conseil d'administration en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

Reconnaissance de la marge à l'avancement

Les comptes d'affaires au forfait sont systématiquement ouverts avec un facteur de prudence sur l'expression de la marge à terminaison.

Pour toutes les affaires supérieures à 500 000 euros, le responsable d'affaires renseigne tous les mois une Fiche d'Analyse de Compte (FAC) qui établit les coûts à l'achèvement, les risques et opportunités, et permet de suivre la marge prévisionnelle à terminaison.

Le Comité de Suivi s'assure de la cohérence entre les FAC et la marge exprimée à l'avancement, un coefficient de prudence devant être maintenu jusqu'à l'achèvement.

En cas de mémoire de réclamation, ces derniers ne sont pas anticipés dans les marges exprimées, sauf appréciation contraire menée conjointement avec le membre du Comex concerné et le Comité de Suivi.

Au-delà de l'approche par projet, le Groupe Snef procède à une approche statistique visant à vérifier que les marges sur avancement sont établies avec un coefficient de prudence suffisant, que les Travaux en Cours restent négatifs, et enfin que le débouclage des affaires est conforme à l'estimation qui en a été faite en fin d'année ou à chaque fin de trimestre.

• <u>Traçabilité des</u> validations

De manière générale, toute opération d'achat, vente, investissement ou recrutement fait l'objet d'un système de workflow centralisé et informatisé. Aucune facture, aucune commande, aucun contrat de travail ne peut être réalisé en dehors du système d'information, permettant ainsi au Groupe de se prémunir de nombreux risques.

Gestion documentaire

Nous avons mis en place une gestion documentaire Groupe qui vient renforcer la politique de dématérialisation et de sauvegarde informatique. Cette GED est déployée sur l'ensemble des agences et filiales du Groupe.

En outre, des procédures de sauvegardes nationales ont été mises en place afin de dupliquer la documentation présente dans le cloud, sur nos propres serveurs, eux-mêmes redondés à plus de 150 km de distance.

<u>Eléments</u> <u>d'appréciation</u> <u>des bilans</u>

Lors de l'établissement des comptes trimestriels, tous les éléments d'appréciation du bilan font l'objet d'une revue particulière :

- affaires en cours
- contentieux
- goodwill
- créances clients

Les risques sont systématiquement appréhendés, partagés avec les Commissaires aux comptes et présentés en Comité d'Audit.

• Achat

Chaque grand projet est suivi par un acheteur qui gère de manière exclusive la relation avec les fournisseurs.

Les commandes fournisseurs supérieures à 10 000 € font l'objet d'un suivi particulier au travers duquel nous vérifions, entre autres, la mise en concurrence des fournisseurs et comparons le montant de la commande par rapport au budget établi lors du chiffrage de l'affaire.

Le Groupe Snef a mis en place une procédure d'évaluation des tiers afin de maitriser le risque lié à la sélection des tiers, notamment en matière de sous-traitance.

Vol

Le risque de vol peut porter sur les stocks chantier, en particulier dans le secteur Tertiaire et sur les « retours chantiers », c'est-à-dire les reliquats de matériel non utilisé, comme les chutes de câbles.

Des procédures strictes sont mises en œuvre afin de stocker ce matériel, et les mises au rebut sont encadrées par des accords-cadres avec des ferrailleurs chargés du recyclage du matériel. Le risque peut aussi porter sur le vol de matériel incorporé dans des ouvrages non réceptionnés. Afin de réduire ce risque, le matériel sensible est posé à la fin du chantier.

• Gestion des heures

La préparation chantier et la synthèse avec les autres lots sont essentielles pour éviter les dérives sur les heures de production.

Nous avons mis en place dans le Groupe une méthode de suivi des heures des projets (Lean Chantiers) et des études. Elle vise :

- à réduire le nombre de tâches à faible valeur ajoutée et génératrices de pertes de temps ;
- à préparer le travail, fixer et suivre des objectifs par personne avec un horizon de temps court afin de s'adapter aux réalités du terrain.



3. Risques éthiques des affaires

Type de risque

Principes éthiques

Le Groupe Snef opère de manière autonome dans un environnement complexe tant en France qu'à l'international, impliquant une multitude de parties prenantes comme des soustraitants, des architectes, des maitres d'œuvre, des bureaux d'études, des fournisseurs, des prestataires de services.

Le Groupe est exposé à de nombreux risques en matière d'éthique des affaires qui en cas de violation pourrait exposer le Groupe à des sanctions (amendes, résiliation de contrats, exclusion de certains marchés), et aussi avoir un impact financier et réputationnel.

Les risques considérés comme les plus sensibles en matière d'éthique des affaires sont la fraude (notamment sur les moyens de paiement), l'appropriation des actifs du groupe (vol), la corruption et les pratiques non concurrentielles.

Au-delà des opérations de sensibilisation au Code de Conduite, ces risques font l'objet de procédures particulières, en particulier sur le programme de lutte contre la corruption et des formations spécifiques sont dispensées.

Tout collaborateur portant atteinte à l'éthique des affaires fait l'objet de sanction disciplinaire.

• <u>Code de</u> conduite

Notre Code de Conduite souligne à tous que l'intégrité est une valeur du Groupe. Le Code de Conduite est annexé au Règlement Intérieur en France et est communiqué très largement au sein du Groupe.

Notre instance dirigeante communique très largement et régulièrement sur le Code de Conduite et ses principes.

• <u>Compliance</u> <u>Officers</u>

Chaque année, le service d'audit interne réalise des investigations dont les conclusions sont communiquées à la Direction Générale et au Compliance Officer du Groupe.

Le Groupe Snef a mis en place un réseau mondial de Compliance Officer dédiés, qui rapporte directement au Compliance Officer du Groupe. Ils sont chargés de veiller au strict respect des règles en la matière, de mener des actions de formation des collaborateurs et de missionner l'audit interne pour réaliser des investigations en cas de doute ou de dénonciation.

Le Compliance Officer du Groupe émet un rapport sur l'Ethique et la Compliance une fois par an à l'attention du Conseil d'administration du groupe.

Ligne d'alerte

Des procédures d'alerte sont en place et remontent aux différents Compliance Officers du Groupe, tout manquement éventuellement identifié au Code de Conduite.



4. Risques juridiques et assurances

Type de risque

Gestion contractuelle

La gestion contractuelle est devenue essentielle pour les grands projets.

Nous disposons d'une équipe de juristes contract managers, chargés d'intervenir sur demande des responsables d'affaires, sur l'ensemble des phases des affaires, de l'appel d'offre, à la rédaction et négociation des contrats, la réception des chantiers et les suivis post-réception. Ils viennent également en support des projets, à tous les stades de leur avancement. Avec cette organisation, le Groupe entend maitriser les erreurs dans l'appréciation des clauses contractuelles.

Des formations à la gestion contractuelle, e-learning et vidéos sont mis à disposition des chefs de projets et chargés d'affaires afin de développer et entretenir leur culture en matière contractuelle.

Le Comité de Suivi s'assure que l'exhaustivité des risques est suivie par la cellule du Contract Management.

Dans la phase d'exécution, les affaires sélectionnées par le Comité d'Engagement et qui seraient déclarées à risque au cours de leur réalisation sont suivies par le Comité de Suivi, chargé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la maîtrise des facteurs de risques.

Le Comité de Suivi se réunit chaque mois avant la clôture des comptes mensuels. Il veille au maintien d'un facteur de prudence dans l'appréciation des marges à terminaison, s'assure de la mise en œuvre des moyens adéquats sur affaires en fonction des risques identifiés, et délivre des mandats de négociations pour les affaires en litige.

Ce comité est composé de la Direction Générale, des Responsables de géographie, des Directeurs Régionaux et du Contract Management.

• <u>Conformité</u> <u>législative et</u> réglementaire

Compte tenu de la diversité de nos métiers, de nos activités et de leurs implantations géographiques, le Groupe est soumis à un environnement législatif et réglementaire spécifique. En cas de non-respect de cet environnement, les responsabilités civile, pénale, contractuelle et/ou délictuelle du Groupe, de ses dirigeants ou

collaborateurs pourraient être engagées et des sanctions pécuniaires voire administratives infligées.

Le Groupe effectue une veille normative au travers de ses différentes directions support (finance, juridique, compliance & RSE, etc.) permettant un contrôle significatif des risques de conformité législative et réglementaire.

Assurances

Compte tenu de la diversité de nos métiers, de nos activités et de leurs implantations géographiques, le Groupe Snef pourrait être soumis à un risque d'absence ou de manque de couverture en adéquation avec nos différents risques. Le Groupe a mis en place un programme revu annuellement à l'occasion du renouvellement des polices.

Dans ce programme, nous privilégions la couverture des grands risques plutôt que la fréquence, par le cumul de plusieurs lignes qui assure une couverture élevée, même avec un niveau de franchise élevé.



5. Risque d'intrusion des systèmes d'information

Type de risque

• <u>Sécurité</u> informatique

De nombreuses informations transitent par le système informatique, certaines confidentielles, et le risque d'intrusion existe.

Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, nous avons mis en œuvre un renforcement de la sécurité informatique et mis en place avec notre équipe interne une politique de cybersécurité.

Nous poursuivons une politique stricte de gestion du risque informatique. Tous les serveurs sont accessibles du siège, dans le cadre d'une architecture qui permet d'isoler une partie du réseau en cas de risque identifié. Une politique stricte d'accès à ces ressources a été mise en place.

Charte et politiques informatiques

Outre une politique d'identification et de service informatique, nous avons mis en place une cellule de veille 7 jours sur 7, conscients que le risque « zéro » est impossible à atteindre.

Depuis 2014, nous disposons d'une charte informatique, signée par tous les utilisateurs, et régulièrement mise à jour.

Depuis 2019, une PGSSI (Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information) fixant les exigences de sécurité, et une PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information) déterminant les plans d'actions ont été mises en place, elles sont gérées par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information).

En parallèle, nous avons réduit les prérogatives d'utilisateurs pour intervenir sur leur machine, retirant tous les droits d'administration aux utilisateurs, avons procédé au chiffrement des disques de tous les ordinateurs, élargi le chiffrement et l'antivirus aux smartphones, renforcé le chiffrement des données répliquées dans le cloud, limité les accès aux données aux postes sécurisés, reconnus et identifiés. Nous avons mis en place une politique d'authentification forte, un contrôle antiviral systématique des périphériques externes et une segmentation de nos réseaux afin d'isoler physiquement notre réseau de l'accès à Internet que nous pouvons proposer à nos clients, fournisseurs ou visiteurs.

Nous avons aussi en place une politique de sauvegarde distante, basée sur des technologies différentes et autonomes, permet de restaurer le système, une partie étant conçue pour rester en Haute Disponibilité de Service.

Risque Cyber

Les utilisateurs sont régulièrement sensibilisés aux risques cyber par des campagnes de formation en présentiel et sur nos plateformes d'e-learning. Toutes les personnes amenées à accéder au système d'information suivent une formation Cybersécurité.

La Direction Générale reçoit un rapport mensuel des indicateurs cybersécurité du Groupe



6. Risques Sociaux et Sociétaux

Type de risque

<u>Santé,</u>
 <u>sécurité,</u>
 et sureté

Le respect de l'intégrité physique de tous les salariés et de nos soustraitants est un enjeu majeur pour le Groupe Snef. Certaines filiales du Groupe Snef opèrent souvent dans des environnement complexes avec un certain nombre de contraintes à respecter en matière de santé, hygiène, et sécurité pour les salariés et sous-traitants.

En cas d'accident, l'activité de l'entreprise peut être fortement impactée, les délais d'exécution rallongés et des mesures correctives doivent être mises en place.

Par nos Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels, par nos analyses de risques travaux (analyses de risque en vue de l'établissement de Plans de Prévention, nos PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé), nous identifions ces dangers, évaluons ces risques et mettons en œuvre les moyens de prévention et de protection adaptés.

Ces éléments sont fournis aux services de santé au travail au travers de « fiches d'exposition » afin qu'un suivi médical approprié soit mis en

œuvre. Ces aspects sont particulièrement suivis pour nos activités dans les secteurs de l'industrie, de l'industrie chimique, et du nucléaire.

Le Groupe Snef a mis en place une politique Groupe en la matière qui rappelle l'objectif du « Zéro accident ». Des actions de formation et de sensibilisation sur ces sujets sensibles sont régulièrement (mois de la sécurité, causeries, challenges sécurité et visites managériales).

Le Groupe Snef a signé la charte d'entrepreneur engagé avec la délégation interministérielle à la sécurité routière.

Le Groupe Snef a aussi des actions particulières en matière de sureté pour accompagner le personnel expatrié ou temporairement affecté dans des zones géographiques à risque.

Le service de médecine du travail interne du Groupe travaille en étroite collaboration avec le service Qualité et Sécurité afin d'identifier au mieux les situations d'exposition de nos salariés.

Enfin, la politique de prévention, protection collective et individuelle, conjuguée à une implication forte de l'encadrement des chantiers concourt à la minimisation des risques d'exposition.

Notre système de management de la santé est certifié ISO45001 : 2018 et/ou MASE pour l'ensemble de nos entités. Il est de plus certifié CEFRI pour nos activités nucléaires.

Egalité
 hommes /
 femmes
 et lutte
 contre la
 discrimination

Le Groupe Snef a pris des mesures en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'embauche et de promotion en ne retenant que les compétences et de lutte contre la discrimination.

Des accords portant sur l'égalité hommes/femmes ont été signés avec mise en place de plans d'actions associés.

Le Groupe Snef s'efforce de favoriser l'accès à l'embauche des personnes handicapées, notamment par la mise en place d'emplois adaptés. Le Groupe Snef a ainsi fait évoluer sa politique d'achats vers des acteurs des secteurs de l'insertion et du handicap, et plus globalement des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

 Employabilité et développement des compétences Le Groupe Snef a toujours favorisé les actions de développement et de formation de ses salariés afin de retenir les talents, de répondre aux besoins spécifiques des projets, des demandes des clients, de s'assurer de la continuité de certains métiers très spécialisés et d'accompagner ses collaborateurs dans ses nouveaux métiers.

Le Groupe Snef a défini une politique ambitieuse de formation. Le Depuis plus de douze ans, une université interne rayonne au sein du Groupe Snef et s'étoffe année après année en termes de formations. Le nombre de collaborateurs formés est en hausse en 2023.

• <u>Dialogue</u> <u>Social</u>

Le Groupe Snef considère que le dialogue social va de pair avec l'efficacité économique.

Le Groupe SNEF a des ressources humaines localisées au plus proche du terrain et des Comités Sociaux et Economiques organisés par région pour un dialogue plus fluide.

La politique sociale du Groupe Snef se traduit par de nombreux accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives.



7. Risques changement climatique

Snef Act

Le Groupe Snef s'engage à contribuer à la transition énergétique et environnementale pour répondre aux enjeux climatiques planétaires et atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Cet enjeu est très important pour la réputation du Groupe Snef et aussi d'un point de vue économique.

En 2023, nous avons signé le Snef Act dans lequel le groupe a pris quatre engagements majeurs ; i) agir sur son empreinte carbone, y inclus la gestion des déchets, ii) adopter une démarche d'achats responsables, iii) accompagner ses clients dans la transition énergétique et environnementale et iv) mobiliser les entreprises du Groupe et ses collaborateurs.



IV. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (RSE)

Un groupe comme Groupe Snef, plus que centenaire, en progression sur la durée, sans jamais enregistrer de perte opérationnelle, indépendant, ne doit son destin qu'à la démarche responsable de ses dirigeants et salariés.

S'inscrire dans la durée avec la constance d'entrepreneurs avisés, sans dévier de son métier, avec l'idée que la performance repose sur des valeurs et que l'avenir ne se construit pas seul mais dans une démarche de respect forment le socle de notre engagement.

Méthodologie d'analyse des risques extra-financiers

Les principaux enjeux RSE sont identifiés dans le Rapport sur les Facteurs de Risque¹.

Dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra-Financière, ces principaux risques sont classés en quatre catégories (gouvernance responsable, social et sociétal, éthique et conformité, environnemental), afin de répondre aux exigences règlementaires et notamment aux article L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce.

Les actions visant à réduire ces risques sont précisés dans les chapitres suivants :

- 1. Volet activité et modèle d'affaires
- 2. Volet social
- 3. Volet sociétal
- 4. Volet environnemental

¹¹ Cf Rapport financier 2023 in https://www.snef.fr/groupe.php

1. Volet activité et modèle d'affaires

i. Acteur d'une société en mutation

Le Groupe Snef est bâti autour d'une large palette de compétences techniques, capables d'intervenir de bout en bout tout au long du cycle de vie des installations de ses clients, tant en phase d'investissement que d'exploitation. Ses équipes sont constituées d'ingénieurs / concepteurs, intégrateurs, mainteneurs et opérateurs de solutions multi techniques en particulier dans les domaines de l'Electricité, des Procédés Industriels, de la Mécanique et du Numérique.

La force de Groupe Snef et de son modèle repose sur des compétences « core business » portées par 5 marques¹ :











Aujourd'hui plus encore, le Groupe Snef est au cœur des transformations sociétales qui s'annoncent pour la décennie à venir : renouveau du nucléaire, révolution énergétique, décarbonation et révolution numérique.

Notre large palette de compétence en ingénierie, électricité, mécanique, robotique, numérique ou encore aménagement d'espaces, nous positionne au cœur des transformations, tels les sujets d'énergie, de décarbonation, de numérique ou encore de souveraineté, sujets qui révolutionnent nos industries, infrastructures et grands ensembles tertiaires.



Snef est la principale entreprise du Groupe et en regroupe tous les métiers historiques : conception / intégration de systèmes électriques et d'optimisation énergétique, de procédés industriels (instrumentation, contrôle commandes, automatismes, analyse), de systèmes de sécurité (surveillance périmétrique, contrôle d'accès, vidéo protection, biométrie), de systèmes de génie climatique ; gestion de la maintenance et de l'exploitation des installations².

Snef regroupe 5 600 collaborateurs sur cent cinquante agences en France, et plus de d'une centaine de villes, et plus de 2 100 collaborateurs sur une trentaine d'agences réparties sur près de vingt-cinq pays en Europe, dans les pays de l'Europe de l'Est, en Amérique du Sud et en Afrique.

La marque Snef dispose d'une filiale spécialisée dans le Nucléaire: **Snef Power Services**. Née de la fusion des activités Nucléaire de Snef et de la branche d'activité d'APS (ex Alstom) spécialisée dans les auxiliaires électriques, reprise à General Electric, Snef Power Services est spécialisée dans les métiers de l'Électricité, de l'Instrumentation, de la Sûreté au service de l'Industrie Nucléaire. Snef Power Services réunit près de 1 000 salariés sur une quinzaine d'implantations en France.

¹ En fin 2023 la marque Snef LAB est devenue Iqanto et a intégré dans son périmètre es activités robotiques de la marque Firac.

² En fin 2022 le Groupe Snef a cédé 70% de son activité dans le secteur Télécommunications (Snef Telecom, environ 1 000 salariés), spécialisée dans la construction et la maintenance de réseaux de télécommunications au service des opérateurs et des tower companies



Ekium, a été reprise en 2017, et a depuis consolidé ses positions avec la reprise d'Ateim (et ses filiales DI et Chleq Froté), ACE, CPQ, Fiva, Sofresid pour devenir, avec ISO Ingénierie, société spécialisée dans la stratégie industrielle, l'ingénierie multitechnique de construction, l'ingénierie des procédés industriels, automatismes, l'ingénierie de la maintenance

Ekium réunit près de 2 500 collaborateurs sur près de soixante agences en France, en Europe, à l'Ile Maurice et en Australie. Ekium est implantée en Belgique (avec la reprise d'ACE), en Suisse, au Luxembourg, à l'Ile Maurice, en Espagne (avec les reprises de CPQ Ingenieros et Technopro Hispania), en Roumanie, au Brésil et en Australie (avec la reprise de Fiva Pty).



Fouré Lagadec, acquise en 2018, est spécialisée dans les métiers de conception / réalisation de pièces chaudronnées complexes (échangeurs sous pression, internes de générateurs de vapeurs...), de sous-ensembles mécaniques (machines tournantes), de skids industriels et ensembles de tuyauterie ; de gestion de la maintenance mécanique industrielle et d'arrêts d'usine.

Née sur le Port du Havre, l'entreprise s'est construite autour de la même exigence que Snef, inspirée des métiers de la Marine et de l'Industrie, plus particulièrement du Raffinage, de la Pétrochimie, et de la Sidérurgie. Fouré Lagadec regroupe 1 450 collaborateurs sur près de quarante-cinq sites.



Watt est une création de Groupe Snef. Watt est spécialisé dans les métiers de conception, agencements d'ensembles de bureaux, commerces et hospitalités.

En 2023, Watt a complété son périmètre par l'acquisition de la société Génie des Lieux, spécialisée en conseil, conception et formation en aménagement d'espace.

Watt est à la fois prestataire de services intellectuels, de l'audit à la conception d'espaces de travail, et porteur de projets clés en main. Ainsi, Watt offre une prestation globale au service des propriétaires fonciers et des utilisateurs. Watt regroupe près de 150 collaborateurs.



Iqanto a été créé pour regrouper les savoir-faire du Groupe en matière numérique et robotique, au service d'une chaîne de valeur intégrée et élargie autour de la transformation numérique. Iqanto concentre les expertises de Snef Technologies, Brinel, Firac, Mios, Clid, Prédict, Sequor, Mach, Iago, Mangrove et Alpis, en matière d'intégration de solutions numériques et robotiques (data science, Ux/Ui, IT, cloud, cybersécurité, automatisme, internet des objets, robotique et cobotique).

lqanto réunit près de 700 collaborateurs autour des métiers des technologies de l'information, l'intelligence artificielle, de la robotique, des objets connectés et de l'Industrie 4.0 sur une quinzaine de sites en France, Roumanie, Australie, et Brésil.

ii. Gouvernance et Organisation

La gouvernance du Groupe Snef s'articule autour :

- d'un Conseil d'administration;
- de Conseils d'administration constitués pour chacune des filiales principales (Snef, Snef Power Services, Fouré Lagadec, Ekium, Watt Design & Build, Iqanto, Snef Brésil, Snef Central Eastern Europe)
- de services corporate structurés autour des fonctions Ressources Humaines, Finance, Informatique, Communication, Risques et Secrétariat Général.

Gouvernance Indépendante

Bien qu'indépendant, non coté, le Groupe Snef s'est toujours imposé les règles de gouvernance les plus strictes.

La société Groupe Snef, maison mère du Groupe, est une société anonyme avec un Conseil d'administration composé de dix administrateurs dont six sont indépendants de la structure de direction du Groupe, d'un censeur indépendant et de deux administrateurs représentant les salariés.

Le Conseil d'administration, régi par une Charte de Fonctionnement se réunit a minima quatre fois par an. A chaque réunion du Conseil, les administrateurs examinent, outre l'ordre du jour préparé par la direction du Groupe, un des quatre thèmes trimestriels :

- la gestion des risques,
- la stratégie,
- le budget; et
- les comptes annuels.

Le Conseil d'administration dispose d'un Comité Stratégique, d'un Comité d'Audit et des Risques, d'un Comité des Nominations et des Rémunérations et d'un Comité RSE.

Depuis 2016, le Groupe remplit les règles de parité au Conseil d'administration.

Au sein de la plupart des Conseils d'administration des filiales, le Groupe Snef a nommé un administrateur indépendant.

• Organisation et sens de la responsabilité

L'organisation du Groupe Snef repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

Chaque projet doit être rentable, dans le respect d'un juste équilibre entre clients et fournisseurs. Aussi pour nous, la responsabilité est indissociable du résultat qu'elle génère et tous nos managers sont animés par la recherche de l'économie des moyens et par la rentabilité sur une longue période, comme s'ils devaient être euxmêmes chefs d'entreprises.

Nous pensons que chaque manager doit pouvoir se réaliser dans un environnement de responsabilité et d'autonomie. La confiance qui en découle est un facteur essentiel de la mise en jeu de notre stratégie. La réussite avérée de notre groupe n'a jamais reposé sur d'autre fondement que l'idée positive que nous nous faisons des femmes et des hommes dans notre organisation.

Bien entendu, la délégation n'exclut ni la direction, ni le contrôle. La mise en place de règles et leur respect sont indissociables de cette stratégie basée sur la responsabilité et de l'autonomie.

Nos responsables travaillent en réseau, selon un schéma de type matriciel.

Hauts de France 600 Personnes Normandie 1 300 Personnes Île-de-France 820 Personnes Bretagne **545** Personnes Grand-Est 330 Personnes Pays de la Loire 785 Personnes Auvergne Rhône-Alpes 2 140 Personnes Nouvelle Aquitaine/Occitanie 480 Personnes Méditerranée 2 670 Personnes SNEF IQANTO

Présence sur le territoire français¹

En sa qualité de société holding, tête du groupe, Groupe Snef assume le rôle de société animatrice du groupe, dont elle définit les priorités stratégiques et les axes de développement tout en assurant la coordination et la mise en œuvre des actions en découlant et de prestataire de services en matière d'assistance financière,

-

¹ Effectifs hors stagiaires

comptable, stratégique et de ressources humaines au bénéfice des filiales, qui ne sont pas dotées de moyens suffisants leur permettant de satisfaire leurs besoins.

Afin de renforcer l'homogénéité des pratiques professionnelles, Groupe Snef assure au travers de ses fonctions corporate la diffusion des règles communes.

Les Ressources Humaines définissent et font appliquer l'orthodoxie sociale, assurent les échanges de compétences entre entités du Groupe, dirigent l'Université Snef de formation du Groupe, suivent les hauts potentiels et s'assurent de la mise en place de plans de succession.

La Communication assure la cohérence des programmes de communication et de l'identité visuelle du groupe et de ses filiales.

La Direction Financière Corporate détermine les règles groupe en matière financière et fiscale, elle gère la trésorerie, assure le contrôle de la gestion, les opérations de consolidation et anime le crédit management groupe.

La Direction des Systèmes d'Information pilote la dimension système d'information au service des opérationnels.

Le Secrétariat Général regroupe le Contract management, le droit des sociétés, les assurances et l'immobilier.

La Direction des Risques opère un contrôle constant. Cette dernière comprend une cellule d'Audit et s'assure de l'application des bonnes pratiques au travers d'un Comité d'Engagement et d'un Comité de Suivi des Affaires.

Enfin, le Compliance Officer est garant de l'application des bonnes pratiques et de la diffusion des règles d'éthique établies par la Direction Générale.

iii. Stratégie économique

Inscription dans la durée

Fondé en 1905 à Marseille, le Groupe Snef a poursuivi une stratégie constante, ne sortant jamais de son cœur de métier, montant en compétence pas à pas, avec le souci d'éviter les à-coups tout en conservant une ferme volonté d'entreprendre.

Constant dans son management, le Groupe n'a eu que 3 présidents en 118 ans, qui ont poursuivi une stratégie d'entrepreneur, privilégiant le moyen terme au court terme.

Le Groupe Snef revendique le statut d'ETI, indépendante, de province, raisonnablement endettée et volontairement orientée sur le métier.

Nous disposons de solides moyens humains et d'un savoir-faire reconnu pour envisager positivement l'avenir.

L'objectif de croissance et d'augmentation des marges, toujours avec le même souci du travail bien fait, du respect des délais et de la sécurité, reste constant.

iv. Marchés et Métiers

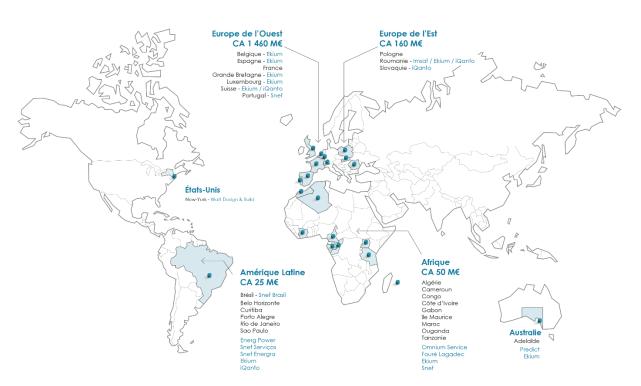
Diversification géographique

Avec plus de deux cent trente agences en France et plus de cinquante-cinq implantations dans vingt-cinq pays, le Groupe Snef dispose d'une large couverture géographique qui lui permet d'intervenir dans la plupart des pays.

Le Groupe Snef est présent sur 4 zones géographiques :

- Europe de l'Ouest
- Europe de l'Est
- Afrique
- Amérique Latine

Carte de l'activité par zones géographiques



Le Groupe Snef n'oublie pas ses origines. L'entreprise est née sur le Port de Marseille et n'a jamais quitté la ville.

Fouré Lagadec est né au Havre ; Ekium à Lyon ; Watt à Paris ; Imsat à Bucarest ; Energ Power à Belo Horizonte.

Le développement du Groupe Snef sur tous les ports et arsenaux, puis sur l'ensemble des industries et infrastructures a contribué au renforcement de notre présence territoriale. Partout, nous y sommes acteur local.

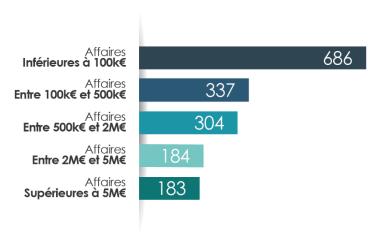
Cette appartenance aux territoires est un marqueur fort pour le Groupe Snef qui prend part à la vie économique locale et y assure une activité pérenne et génératrice d'emplois.

Diversification des affaires

Avec plus de 50 000 affaires traitées dans une année, le Groupe Snef est faiblement exposé au risque affaire.

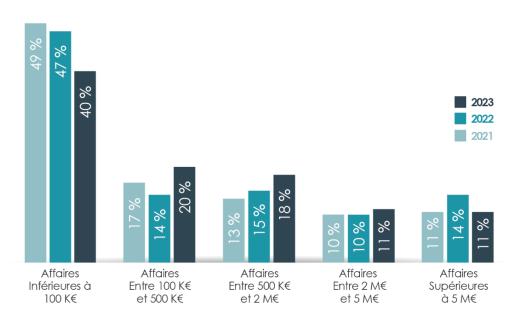
Le portefeuille d'affaires est diversifié : nous intervenons sur des opérations de petites tailles, récurrentes, comme des affaires plus significatives de plusieurs millions d'euros. Le Groupe Snef est faiblement exposé au risque projet, les affaires dont la commande dépasse 2 M€ ne contribuant qu'à hauteur de 22% du chiffre d'affaires du Groupe.





Près de la moitié des affaires réalisées font moins de 100 K€ et près de 60% des affaires de l'ensemble du groupe ne dépassent pas 500 K€. Cette statistique est relativement stable dans le temps.

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires



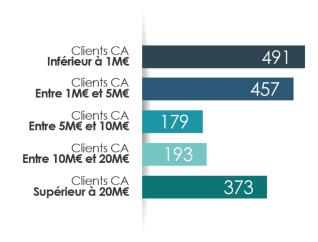
Diversification du portefeuille de clients

Nous avons le souci constant d'éviter la dépendance au risque client, tout en privilégiant le partenariat durable avec de grands groupes qui partagent avec nous le souci du travail bien fait, du métier et du respect des femmes et des hommes.

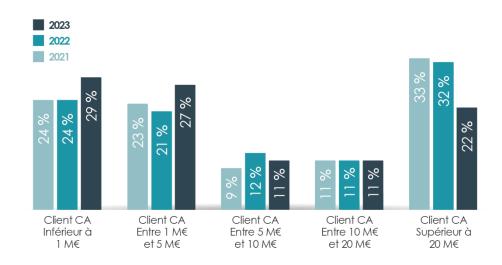
En 2023, le Groupe Snef a eu 5 clients avec lesquels le chiffre d'affaires a dépassé 30 M€, soit moins de 15% du chiffre d'affaires cumulé. Autre indication illustrant la dépendance modérée au risque client, le Top 10 clients pèse moins de 23% du chiffre d'affaires du Groupe. Ce pourcentage est constant dans le temps.

Nous travaillons avec nos clients dans l'esprit qu'une relation équilibrée se construit dans le temps, avec le souci de l'adaptabilité et de la maîtrise des métiers.





Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



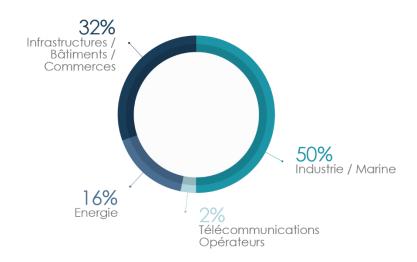
Diversification des activités

La diversification sectorielle a toujours été un objectif pour le Groupe Snef. Au sein des marchés des Energies, l'activité principale reste concentrée sur le secteur du Nucléaire mais l'entreprise poursuit sa diversification vers les énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, hydro et biomasse.

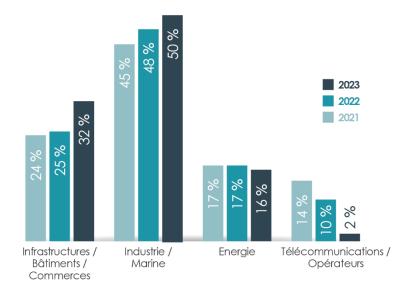
Au sein des marchés de l'Industrie et de la Marine, le Groupe Snef continue à étendre son portefeuille, au-delà des secteurs traditionnels de l'Industrie Lourde, de la Pharmacie, des Matériaux de Construction et de l'Agroalimentaire, vers les nouvelles applications de batteries, d'hydrogène, d'industries biosourcées et de recyclage.

Enfin, sur le marché des Infrastructures, des Bâtiments et des Commerces, le panel des secteurs contribuant à l'activité du Groupe est très diversifié.

Répartition du chiffre d'affaires par marché 2023



Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par marché



¹ y/c compris activité Telecom sur les trois premiers trimestres de 2022

Diversification Métier

Le Groupe Snef s'est toujours attaché à développer les activités connexes à son métier d'origine, l'installation électrique. Avec une histoire de 118 ans, le Groupe Snef s'est considérablement diversifié, devenant un acteur multi technique, capable d'intervenir de la conception à la maintenance des installations.

Le Groupe SNEF est organisé par filière :

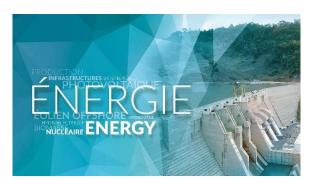
- Marine
- o Industrie
- o Energie
- o Infrastructures
- o Tertiaire

et intervient sur les grands métiers :

- Snef, pour les activités historiques d'électrotechnique, d'instrumentation, de contrôle commande, d'automatismes, de courants faibles et de génie climatique, avec une déclinaison verticale dans le secteur du nucléaire;
- o Ekium, pour l'ingénierie process et générale;
- Fouré Lagadec, pour la chaudronnerie, la mécanique et la maintenance mécanique industrielle;
- o Iqanto pour les métiers de l'Industrie 4.0, l'intelligence artificielle, les objets connectés, la robotique, la maintenance prédictive, les solutions dans le cloud, etc.;
- Watt Design & Build, pour la conception et l'agencement d'espaces de bureaux et de commerces.



Cette diversification s'opère dans toutes nos affaires contribuant aux transformations qui révolutionnent nos industries, infrastructures et grands ensembles tertiaires, notamment en intervenant dans les secteurs suivants :









2. Volet social

i. <u>Emploi</u>

Nous privilégions l'emploi permanent et construisons l'entreprise pas à pas, sans àcoup, avec l'idée que les ressources humaines sont notre capital d'aujourd'hui et de demain. En 118 ans, nous aurons formé, recruté et donné leur chance à des milliers de salariés. C'est une fierté pour nous et nous revendiquons, à ce titre un rôle social majeur au sein des territoires.

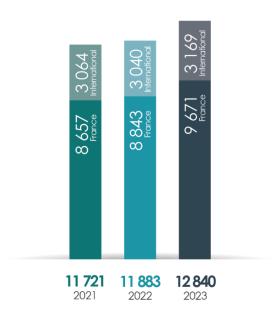
Nous établissons chaque année notre Bilan Social qui nous permet de suivre les grands indicateurs de notre engagement social.

En 2023, l'effectif du Groupe Snef mondial compte près de 13 000 personnes.

En France, l'effectif s'établit à 9 671 personnes, en croissance de +9%. Cette augmentation résulte notamment des recrutements et des acquisitions des sociétés réalisées au cours de l'année 2023.

En dehors des territoires français, l'effectif croît de +4%, les acquisitions des sociétés étrangères en 2023 ayant largement compensé la baisse des effectifs au Brésil, où nous avons repositionné nos activités sur les secteurs Energie et Industrie.

Effectif monde¹



¹ L'effectif 2021 est retraité de la cession de Snef Telecom 2022

Répartition des effectifs monde par zone géographique et par filiale en 2023

	Snef	Fouré Lagadec	Ekium	Iqanto	Watt	Total	%
France	5 560	1 444	1 955	410	137	9 6711	75%
Europe Ouest	102	-	354	-	-	456	4%
Pays de l'Est	1 173	-	-	226	-	1 399	11%
Afrique	610	326	72		-	1 008	8%
Brésil	218	-	25	23	-	266	2%
Autres territoires		-	37	3	-	40	-
Effectif Monde	7 663	1 770	2 443	662	136	12 840	100%

Effectif monde²

	2021	2022	2023
Effectif France	8 657	8 843	9 671
Effectif Europe Ouest	110	295	456
Effectif Pays de l'Est	1 253	1 305	1 399
Effectif Afrique	970	939	1 008
Effectif Brésil	731	501	266
Autres territoires	-	-	40
Effectif Monde	11 721	11 883	12 840

La forte progression du Groupe (+80% en 6 ans) conduit à une surreprésentation de la classe d'ancienneté inférieure à 5 ans. Cela constitue un risque de perte de compétence que nous essayons d'atténuer par un investissement important dans la formation, au travers de l'Université Snef et de nos Écoles des Métiers.

L'enjeu est important et nous conduit dans certains secteurs, en particulier du Nucléaire, à engager un budget de formation pouvant atteindre 7% de la masse salariale.

Une politique RH de fidélisation des salariés a été mise en place autour de nombreuses actions telles le programme d'*Onboarding*, le parcours d'intégration, le déploiement d'une politique et d'une charte de mobilité, l'animation d'un cycle RH des collaborateurs, la revue des salariés pour accélérer les évolutions professionnelles ou encore le déploiement d'une application de gestion des compétences.

¹ Y compris Groupe Snef: 165 en France

² L'effectif 2021 est retraité de la cession de Snef Telecom 2022

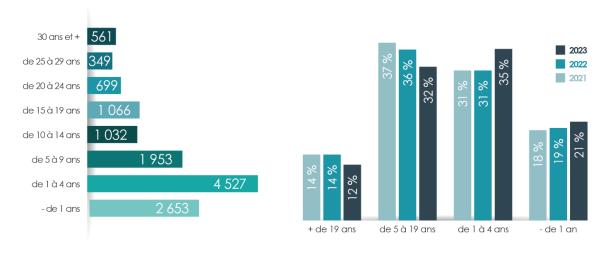
Près de la moitié de l'effectif a plus de 5 ans d'ancienneté.

Répartition de l'effectif par ancienneté en 2023

	France	International	Total	Evolution vs 2022
30 ans et +	528	33	561	\rightarrow
de 25 à 29 ans	285	64	349	Я
de 20 à 24 ans	606	93	699	\rightarrow
de 15 à 19 ans	832	234	1 066	Я
de 10 à 14 ans	774	258	1 032	Я
de 5 à 9 ans	1 369	584	1 953	И
de 1 à 4 ans	3 353	1 174	4 527	7
- de 1 an	1 924	729	2 653	7
Total	9 671	3 169	12 840	7

Répartition de l'effectif monde par ancienneté en 2023

Evolution (en %)1



¹ L'effectif 2021 est retraité de la cession de Snef Telecom 2022

Toutes les classes d'âge sont représentées dans la pyramide des âges et de manière homogène et constante. Cette répartition entre classe d'âge reflète l'effort constant du Groupe pour recruter, même en période de crise.

Répartition de l'effectif par âge en 2023

	France	International	Total	Evolution vs 2022
> 60 ans	463	167	630	\rightarrow
De 55 à 59 ans	1 202	306	1 508	\rightarrow
De 51 à 54 ans	924	317	1 241	R
De 46 à 50 ans	1 031	404	1 435	\rightarrow
De 41 à 45 ans	1 241	519	1 760	\rightarrow
De 36 à 40 ans	1 185	494	1 679	\rightarrow
De 31 à 35 ans	1 149	390	1 539	K
De 26 à 30 ans	1 107	343	1 450	7
< 26 ans	1 369	229	1 598	→
Total	9 671	3 201	12 840	7

<u>Répartition de l'effectif monde par âge en 2023</u>

Evolution en % 1



L'accroissement de la technicité de nos métiers et la constante montée de la chaîne de valeur conduisent à une progression chaque année de la part des techniciens, agents de maîtrise et cadres dans nos effectifs.

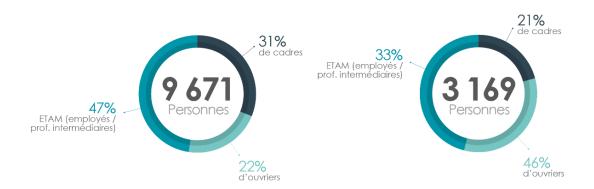
¹ L'effectif 2021 est retraité de la cession de Snef Telecom 2022

Répartition	de	l'effectif	par CSP en	2023
-------------	----	------------	------------	------

	France	International	Total	Evolution vs 2022
Nombre d'ouvriers	2 118	1 448	3 566	Ŋ
Nombre d'employés et d'agents de maîtrise	4 527	1 066	5 593	\rightarrow
Nombre de cadres	3 026	655	3 681	7
Total	9 671	3 169	12 840	7

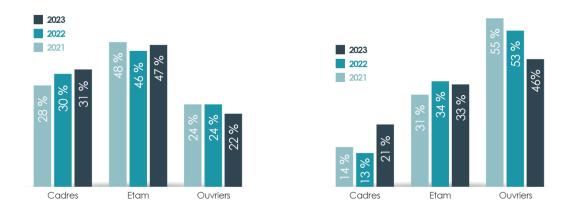
Répartition de l'effectif par CSP en 2023

<u>France</u> <u>International</u>



Evolution en France¹

Evolution à l'International



En France, la règle est d'embaucher 100% de nos salariés en CDI; l'entreprise privilégiant une approche long terme de ses ressources humaines.

A l'international, nous avons quelques CDD de chantiers, en particulier au Brésil.

¹ L'effectif 2021 est retraité de la cession de Snef Telecom 2022

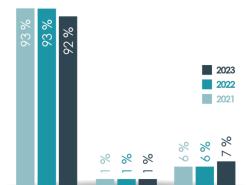
Répartition de l'effectif par nature de contrat en 2023

	France	International	Total	Evolution vs 2022
Nombre de CDI	8 876	2 769	11 645	\rightarrow
Nombre de CDD	57	397	454	И
Nombre de contrats aidés	738	3	741	→
Total	9 671	3 169	12 840	71

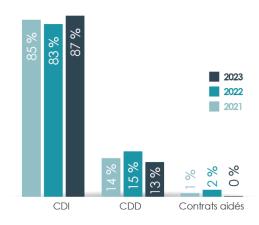
Répartition de l'effectif par nature de contrat en 2023



Evolution en France 1



Evolution à l'international



¹ L'effectif 2021 est retraité de la cession de Snef Telecom 2022

Notre effort de formation se concrétise aussi par l'embauche d'étudiants en alternance. Au sein du Groupe Snef, ils représentent un effectif de près de 700 personnes.

Afin de poursuivre la constitution de ce vivier de talents, une dynamisation des relations entre le Groupe et les écoles est menée pour assurer des liens solides entre nos expertises métiers et les générations à venir.

Le Groupe Snef propose également un *Graduate Program* pour accompagner le développement professionnel de certains de ses collaborateurs, jeunes ingénieurs diplômés. Ce programme interne individualisé s'étale sur une période d'un à deux ans et vise à développer tous les talents de ceux qui seront les managers de demain au sein de l'une de nos directions opérationnelles. Le Groupe Snef offre un terrain formidable à chacun pour exprimer son potentiel, tout en grandissant en compétences.

ii. Organisation du travail

Dans le cadre de nos activités, nous nous devons de faire preuve d'une grande disponibilité pour satisfaire nos clients. Nous ne travaillons cependant pas sans règles.

Ainsi, le travail de nuit, le système d'astreinte, la gestion du quota d'heures supplémentaires, le travail en cycle, sont codifiés dans le Groupe Snef par des accords d'entreprise, chaque salarié connaissant ainsi les conditions de son travail.

L'effectif à temps partiel est quasi nul.

Répartition de l'effectif à temps plein / partiel en 2023

	France	International	Total
Taux de l'effectif à temps complet	98%	98%	98%
Taux de l'effectif à temps partiel	2%	2%	2%

iii. Relations sociales et représentativité syndicale

Nous privilégions la proximité car les ressources humaines ne se gèrent pas sans contact. Nos règles sont élaborées dans le cadre d'un dialogue social constructif.

En France, considérant que l'efficacité sociale va de pair avec l'efficacité économique, nous avons préféré des instances représentatives au plus proche du terrain avec des Comités Sociaux et Economiques organisés par région.

Tous les accords d'entreprise sont disponibles en libre accès pour tous les salariés, sur un portail dédié.

A l'international, nous appliquons les mêmes principes de proximité et de règles sociales, dans le cadre légal local.

Indicateur de relations sociales et représentativité syndicale en France

Indicateurs France	2021	2022	2023
Part des salariés disposant d'une instance représentative du personnel	100%	100%	100%
Part des salariés bénéficiant d'une convention collective	100%	100%	100%

iv. Sécurité

Le respect de l'intégrité physique de tous les salariés est un enjeu majeur pour le Groupe Snef. La recherche du zéro accident est à la fois une culture, un état d'esprit, une compétence et une valeur transverse. Elle impacte chaque geste, chaque décision.

La politique générale de sécurité du groupe repose avant tout sur l'implication et l'exemplarité des managers et de toute la chaîne hiérarchique. Fondée sur le principe que chaque accident est évitable, elle s'appuie sur la prévention (anticipation et préparation), sur la responsabilisation, sur la compétence dans l'exécution et sur le retour d'expérience.

La politique de sécurité du Groupe est unique et largement diffusée. C'est un référentiel majeur pour tous les salariés et dirigeants du groupe Snef.

Notre politique de prévention est basée, d'une part sur l'anticipation et la préparation (analyse préalable des risques santé/sécurité de chaque projet, Documents Uniques, analyse préparatoire aux Plans de prévention, Plans particuliers de sécurité et de prévention de la santé), et d'autre part sur la prise en compte des retours d'expériences des évènements (analyse systémique des accidents et des presque accidents, prise en compte des retours d'expérience de nos chantiers).

Nous attachons une importance particulière aux actions de formation ou de sensibilisation de nos équipes : mois de la sécurité, challenges sécurité, causeries, visites managériales de sécurité... En 2023, un effort particulier a été fait sur les risques routiers.

Dans ce cadre, le Groupe Snef a signé la charte d'entrepreneur engagé avec la délégation interministérielle à la sécurité routière.

Animée par la Direction Générale, relayée par le management, accompagnée par des animateurs sécurité de terrain, la démarche de prévention se déploie au sein de chaque entité, en France, comme à l'international.

Nous attachons une grande importance aux risques sanitaires et sécuritaires dans les différentes zones où nous travaillons. A ce titre, des actions particulières permettent d'accompagner les personnels expatriés ou temporairement affectés dans des zones à risque.

Nos plans d'actions pluriannuels, construits à partir de l'analyse de notre accidentologie et des presque accidents, du bilan de nos actions de prévention, de nos observations terrain, visent à garantir nos standards SSE, nos compétences SSE ainsi que la maîtrise opérationnelle de nos risques.

Nos standards SSE, pilotés par indicateurs, pour le Groupe Snef sont les suivants :

- des actions de formations adaptées aux risques pour chaque catégorie de personnel (accueil, formation, habilitation, autorisation);
- des analyses de risques systématiques pour préparer les interventions ;
- l'utilisation privilégiée d'Equipements de Protection Collective ;
- le développement d'un « standard EPI » ;
- la mise à disposition d'outillages et d'équipements de chantiers améliorant l'ergonomie au travail ;
- des visites sur les chantiers pour vérifier la bonne organisation, la bonne prise en compte des aspects Santé Sécurité Environnement ;
- une communication Sécurité soutenue (campagnes de communication, flashs, causeries, ...) portant sur la connaissance des risques, les enjeux sécurité en renforçant encore les aspects attitude sécurité;
- l'analyse systématique des événements accidentels pour en tirer les enseignements;
- le partage d'expérience au travers de groupes de travail métier ou filière;
- des audits au sein des entités portant sur le respect de la réglementation et l'efficacité de notre système de management Santé Sécurité Environnement.

<u>Indicateurs sécurité</u>

Le taux de fréquence sur l'ensemble du Groupe Snef se situe à 5,09, en amélioration par rapport à 2022. Les résultats de certaines filiales se sont significativement améliorés. Environ 79% de nos entités n'ont aucun accident avec arrêt sur une année complète.

Ces résultats traduisent l'implication des membres de l'encadrement, des équipes de direction aux chefs d'équipe et l'attention des équipes en matière de sécurité.

Si la tendance générale est à la baisse depuis plusieurs années, les résultats restent contrastés en fonction des métiers. On note toutefois une stabilisation des jours d'arrêt.

Ces taux sont à comparer à ceux de la profession qui sont en France de l'ordre de 9,28 pour le Tf1 et 0,35 pour le Tg.

Statistiques accident

	2021	2022	2023
Nombre d'accidents avec arrêt	122	115	103
Pourcentage des effectifs couverts par une certification sécurité	100%	100%	100%
Pourcentage d'entités avec 0 accident avec arrêt sur l'année	73,3%	77,9%	78,5%

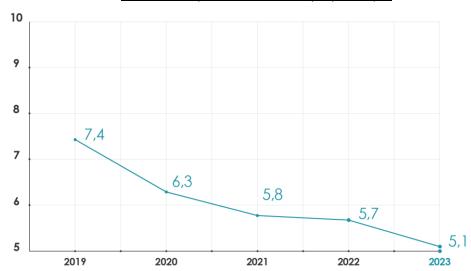
¹ Sur 261 services opérationnels

-

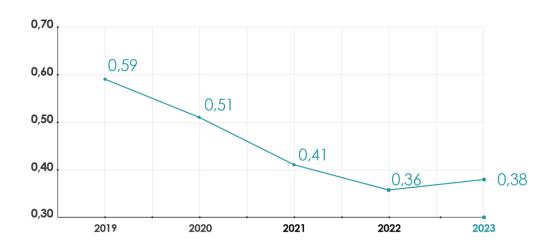
Taux de fréquence et gravité

	2021	2022	2023
Taux de fréquence accident avec arrêt (Tf1) Groupe	5,80	5,75	5,09
Taux de gravité accident (Tg) Groupe	0,41	0,36	0,37

Taux de fréquence accident (Tf1) Groupe



Taux de gravité accident (Tg) Groupe



v. <u>Formation</u>

La transmission a toujours été au cœur de notre politique de maîtrise des savoir-faire. Depuis notre création, nos managers ont toujours eu le souci de transmettre métier, exigence et sens du service aux nouvelles générations.

La formation professionnelle constitue donc un pilier du Groupe SNEF. Elle permet, sous différentes formes, de faire monter en compétence tous les collaborateurs quel

que soit le poste occupé. Elle contribue à la transmission de la culture, des valeurs et du sentiment d'appartenance au Groupe SNEF. Elle contribue à la performance et à l'image du Groupe. Elle est in fine un investissement pour construire le futur du Groupe SNEF.

La formation valorise le collaborateur en l'accompagnant tout au long de sa carrière, lui permet d'évoluer au sein du Groupe et de se réaliser à son poste.

Elle facilite l'intégration, répond aux exigences réglementaires et développe, par l'acquisition et le perfectionnement des pratiques « métier », la professionnalisation de nos salariés. Elle contribue à la prévention des accidents, des erreurs de sécurité et répond aux exigences de qualité.

La politique de formation ambitieuse portée par le Groupe a également pour but :

- d'intégrer rapidement les nouveaux collaborateurs ;
- de suivre les formations règlementaires pour permettre à nos salariés de travailler en sécurité ;
- de développer un management bienveillant participant à la performance du Groupe et à la promotion de la marque employeur;
- de former les cadres aux « rituels » du Groupe ;
- d'accueillir et de former des alternants en plus grand nombre dans nos agences;
- d'attirer, promouvoir et fidéliser les jeunes talents ;
- de développer, d'accompagner et de fidéliser les hauts potentiels.

La formation concerne l'ensemble du personnel tant dans un rôle de « formateur » que de « formé ».

L'Université, depuis maintenant plus de 12 ans, fait rayonner la culture du Groupe Snef, transmet le socle commun et accompagne nos collaborateurs dans leur intégration, leur prise de poste et l'évolution de leur carrière à travers des formations théoriques, pratiques et numériques. Les différents programmes se déclinent en présentiel, en distanciel, en e-learning et en vidéo, en complément de la transmission sur le terrain.

Notre investissement formation suit l'évolution de nos effectifs et de nos métiers. Il permet à nos agences de répondre aux exigences légales et de maintenir le niveau de compétences métier de nos salariés.

Après deux années consacrées à relancer et diversifier l'offre de formation, l'Université a, en 2023, stabilisé et adapté cette offre tout en modernisant ses outils de travail.

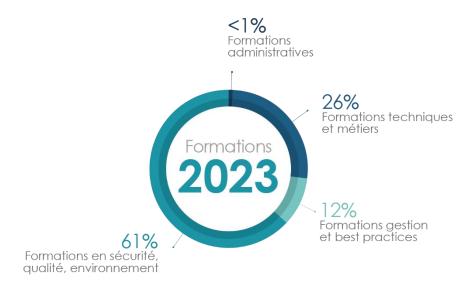
Cela se traduit dans les statistiques avec un volume d'heures de formation légèrement en baisse mais un nombre de personnes formées légèrement en hausse. Le pourcentage de la masse salariale reste stable.

Les formations sécurité et administratives se sont tassées après les efforts consentis en 2021 et 2022 pour remettre les personnes à niveau. L'effort en 2023 a ainsi porté sur les formations métier, en hausse de 10%.

Statistiques de forma	ation - Bilan (de l'Université	Snef en 20231
-----------------------	-----------------	-----------------	---------------

	2021	2022	2023
Effectif formé ²	5 215	5 413	5 596
Nombre d'heures de formation/personne	26	30	27
Coût de la Formation³	11,1 M€	14,8 M€	16,8 M€
% de la Masse salariale	3,1%	3,0 %	3,1%
Nombre global d'heures de formation	133 780	163 212	151 885
Nombre d'alternants au 31/12	497	593	738

Répartition des heures de formation par thème en 2023



Répartition des heures de formation par thème⁴

	2021		2022		2023	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Formations sécurité, qualité, environnement	75 808	56,7%	119 735	73,4%	93 137	61,3%
Formations techniques et métiers	45 325	33,9%	26 646	16,3%	39 641	26,1%
Gestion et best practices ⁵	11 133	8,3%	15 539	9,5%	18 380	12,1%
Formations administratives	1 514	1,1%	1 292	0,8%	727	0,5%
Total heures	133 780	100%	163 212	100%	151 885	100%

Données Groupe Snef en France, hors Snef Télécom cédée en 2022

² Les stagiaires ne sont comptés qu'une fois

^{4 2021} et 2022 hors Snef Telecom

⁵ En ce compris les formations au Code de conduite et la pratique éthique des affaires

57 % A3 % Mélier 73 % Sécurité Sécurité A61 % A9 % Sécurité Mélier Mélier Mélier A61 % A9 % A9 % Sécurité A61 % A9 % A61 % A61

Evolution des heures de formation par thème¹

vi. <u>Egalité de traitement, promotion et respect des stipulations des conventions</u> <u>fondamentales de l'organisation du travail</u>

2022

2023

2021

Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective

Dans toutes nos filiales et agences, en France et à l'International, nous appliquons les règles relatives à la représentation des salariés et à la négociation collective.

Le Groupe Snef assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits tels que prévus par la législation française et s'attache à respecter les calendriers électoraux des Institutions Représentatives du Personnel.

En France, des accords sur la mise en place des CSE et du CSE central ont été négociés, en application des règles sociales en vigueur.

Le dialogue social interne permet d'adapter et de compléter les règles légales dans de nombreux domaines.

C'est ainsi que la politique sociale du Groupe se traduit par la signature de nombreux accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives.

Dans nos implantations à l'étranger, nous suivons la législation locale. Nos trois principales filiales à l'international (Brésil, Roumanie, Cameroun) ont une gestion autonome. La relation avec les représentants du personnel y prend une place importante.

Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Par souci du respect de la non-discrimination en matière d'emploi, le Groupe Snef a pris des mesures en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

En matière d'embauche et de promotion, les seuls critères retenus sont les compétences. Elles sont évaluées et suivies par les managers tout au long du cycle

RH au travers d'entretiens individuels et professionnels, de revue des salariés, de la matrice et des outils de gestion des compétences.

Le Groupe Snef s'efforce également de favoriser l'accès à l'embauche des personnes handicapées et leur maintien dans l'entreprise, notamment par la mise en place d'emplois adaptés. Conformément à ses valeurs, le Groupe Snef a fait évoluer sa politique d'achats vers des acteurs des secteurs de l'insertion et du handicap, et plus largement des acteurs de l'économie sociale et solidaire, notamment avec la mise en place d'un Comité « Achats Responsables ».

La formation est un vecteur important dans la lutte contre la discrimination pour le Groupe Snef. Nous aidons notre personnel à se former et lui offrons des possibilités de reclassement.

La valorisation de l'expérience est mise en pratique par le tutorat.

En France, des accords portant sur l'égalité hommes/femmes ont été signés avec mise en place de plans d'actions associés. Ces derniers prévoient de supprimer toutes les situations d'inégalités salariales non justifiées.

Les index de l'égalité professionnelles de l'ensemble de nos filiales concernées sont publiés et suivis chaque année.

L'index égalité Hommes/Femmes a progressé en 2023 de 1,3 points, la part des femmes sur l'ensemble des effectifs du Groupe est passé entre 2022 et 2023 de 13,3% à 14,6%.

Index égalité Hommes / Femmes

	Egalité Hommes / Femmes 2023				Index Egalité
	Nombre d'Hommes	%	Nombre de Femmes	%	Score 2023
Snef	4 136	90%	442	10%	87
Ekium	1 553	79%	402	21%	88
Snef Power Services	843	86%	139	14%	94
Fouré Lagadec	1 297	90%	147	10%	-
Autres sociétés France	517	73%	195	27%	-
Filiales hors de France	2 617	83%	552	17%	-
Total Monde	10 963	85,4%	1 877	14,6%	-

3. Volet Sociétal

Compte tenu de la nature de nos métiers de service, nos enjeux sont forts autour des valeurs de l'entreprise, des équipes et des parties prenantes, de la présence territoriale, du respect des droits humains, de la lutte contre la corruption et les achats responsables.



Nous avons créé la marque « Team Snef » pour fédérer toutes les actions autour de ces enjeux, elle s'appuie sur notre partenariat ancien dans la voile qui place la préparation, l'effort et l'agilité au cœur d'une discipline au plus proche d'une nature, qui ne laisse pas de place à l'improvisation.

Tous nos métiers se retrouvent autour d'une seule équipe, le Team Snef et des mêmes valeurs, présentes depuis l'origine du Groupe :

- le respect;
- le sens des responsabilités;
- l'exigence du travail bien fait ; et
- l'humilité dans nos tâches quotidiennes.

Ce sont les valeurs d'une équipe soudée et fidèle à l'esprit de liberté et d'entrepreneuriat du Groupe Snef.

Elles se déclinent au quotidien dans un sens aigu du service, de l'éthique, de la performance, et du respect le plus élémentaire : la sécurité des personnes.



i. <u>Impact territorial, économique et social de l'activité</u>

L'organisation du Groupe Snef repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

Le Groupe Snef est aujourd'hui implanté dans plus de cent cinquante villes en France et dans vingt-cinq pays. Cette proximité favorise la participation de notre entreprise à la vie locale et associative.

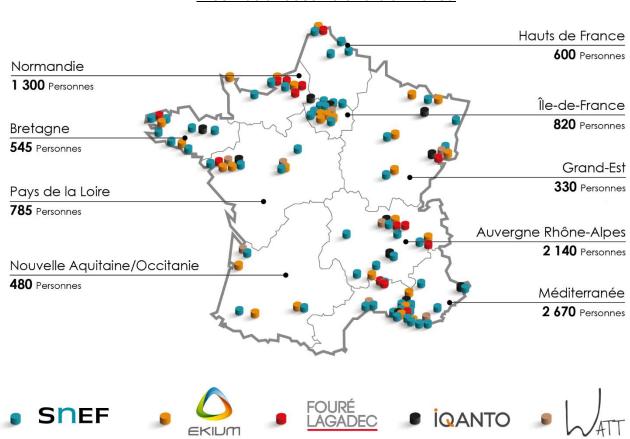
Nous privilégions les bassins d'emplois locaux que ce soit en France ou à l'international en favorisant l'embauche de proximité.

Cette appartenance aux territoires est un marqueur fort pour le Groupe Snef qui prend part à la vie économique locale et y assure une activité pérenne, génératrice d'emplois ancrée dans les territoires. Nous y sommes des acteurs locaux.

Effectif par zones géographiques¹

	2021	2022	2023
France	8 657	8 843	9 671
Europe Ouest	110	295	456
Afrique	970	939	1 008
Brésil	731	501	266
Pays de l'Est	1 253	1 305	1 399
Autres régions	-	-	40
Monde	11 721	11 883	12 840

Effectif au 31 décembre 2023 en France



¹ L'effectif 2021 est retraité de la cession de Snef Telecom 2022

ii. Acteur de la formation et du développement par le savoir

Le Groupe Snef intervient comme acteur de la promotion sociale dans les territoires au travers de son Université et de ses Écoles des Métiers.



Depuis plus de 10 ans, l'Université fait rayonner la culture du Groupe Snef, transmet le Socle Commun, intègre et accompagne nos collaborateurs dans leur prise de poste et l'évolution de leur carrière à travers la formation théorique, pratique et numérique.

En complément de l'Université, le Groupe Snef a créé deux Écoles des Métiers dans les régions, et propose des parcours de formation diplômantes :

- École des Métiers du Nucléaire chez Snef Power Services à Marseille ;
- École des Métiers de la mécanique et de la chaudronnerie chez Fouré Lagadec au Havre ;

En complément des Ecoles des Métiers, l'Université coordonne des formations destinées tant aux équipes de Groupe Snef que nos clients, dans les secteurs de l'Ingénierie avec Iso Ingénierie et Ekium, et de la robotique avec Firac











iii. Relations avec les parties prenantes

Le Groupe Snef assure un dialogue actif avec chacune des parties prenantes.

En interne, ce dialogue repose notamment sur des réunions de service, des visites régulières (clients, fournisseurs, élus, ...), des publications à diffusion internes et/ou externes, des réunions plénières régionales et nationales. Notre *Snef Day* annuel réalisé dans les régions en France, en Roumanie et au Brésil a regroupé plus de 2 000 collaborateurs sur une journée.

Le Groupe Snef établit aussi chaque année, un rapport d'activité, un rapport financier, le présent rapport DPEF et un rapport sur les facteurs de risques qui est mis en ligne et téléchargeable sur le site internet du Groupe.

Le site internet fournit ouvertement toutes les informations utiles à la connaissance du groupe.

Bien que non coté, le Groupe Snef a choisi d'adopter les dispositions du rapport Sarbanes-Oxley, relatives à la transparence et au contrôle interne. A ce titre, le rapport financier est conforme aux normes IFRS.

iv. Actions de partenariat, de parrainage et de mécénat

Notre empreinte au sein des territoires nous conduit à adopter une démarche sociétale la plus proche du terrain qui s'inscrit plus globalement dans notre démarche RSE.

Nous avons pour finalité au travers de nos engagements de contribuer à la création d'une société plus humaine, solidaire et inclusive.

Nos actions sont multiples, au travers de la construction de partenariats, de la réalisation de dons auprès d'organismes à but non lucratif, dans le cadre de mécénat d'entreprise ou d'opérations de parrainage.

Nous contribuons dans les domaines de la culture, de la santé, du sport, de l'éducation et de l'environnement au travers notamment de nombreuses associations que nous soutenons.

Nos actions de partenariat et mécénat s'inscrivent dans la durée, au cœur de nos régions :

Arts et développements culturels

- Festival d'Aix-en-Provence, depuis une quinzaine d'années;
- AROP, les amis de l'Opéra de Paris, depuis 2015 ;
- Festival d'Avignon;
- le festival de Jazz sur le Toit à Cassis ;
- Printemps du livre à Cassis.



Santé

- Fondation de l'Hôpital Saint-Joseph de Marseille;
- Assistance publique –
 Hôpitaux de Marseille
- Fondation des Hospices Civils de Lyon;

Le Groupe Snef est mécène de la fondation Hôpital Saint-Joseph de Marseille depuis de nombreuses années. Nous avons ainsi participé au financement d'EOS, une méthode d'imagerie médicale faiblement irradiante, technologie intégrée à un projet plus global qui optimise la chirurgie assistée par ordinateur.



Sport



- Voile : le Groupe Snef s'est engagé depuis 2017 au côté du skipper Xavier Macaire, d'abord en Figaro, puis à partir de 2022 en Class 40.
 - Dans cette dernière catégorie, Xavier et Pierre Leboucher ont fini 6ème au classement général de la course Transat Jacques Vabre Normandie-Le Havre fin 2023;
- Le Groupe Snef soutient aussi trois autres athlètes de haut niveau (Lauriane Nolot, Jean-Baptiste Bernaz et Noé Delpech) dans leur préparation pour la participation aux Jeux Olympiques¹ de 2024 dont les épreuves de voile et Kitesurf se dérouleront à Marseille.
- La course Marseille-Cassis avec plus de de quinze années de participation en tant que partenaire avec nos clients et nos salariés (plus de 1 700 personnes ont déjà couru sous les couleurs de Groupe Snef);
- Les soutien aux clubs de sport dans les régions où sont présentes nos filiales et agences (rugby, football, handball, hockey, basket,...).

¹ Étant précisé que Groupe Snef n'est pas un partenaire officiel de l'événement concerné.

Sociétal et Environnement



Nous soutenons ou avons soutenu:

- o le «Top 20 Le Club» lequel regroupe les grandes entreprises de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Le Groupe Snef est membre de ce Club depuis de nombreuses années dont la raison d'être est d'entreprendre ensemble pour une Métropole attractive et durable ;
- o la Fondation « L'Entreprise des Possibles » à Lyon, laquelle est dédiée à la réinsertion dans la société de personnes en situation de précarité;
- o la participation à l'Association dénommée « la Convention des Entreprises pour le Climat », qui a pour vocation d'organiser des parcours de prise de conscience et de transformation pour des décideurs économiques;
- o l'« Association Océan Polaire » pour le projet Polar POD de JL. Etienne sur les Sciences de la Vie de la Terre et de l'Environnement;
- o l'Institut Montaigne, qui propose des études et des débats sur les politiques publiques au service de l'intérêt général.

Dans le domaine de l'éducation, le Groupe Snef mène de nombreuses actions ;

- La Fondation l'Usine Extraordinaire et Forindustrie, ont pour vocation de retisser les liens entre la société et l'industrie, et ont comme projet pédagogique de faire découvrir l'industrie et de ses métiers ;
- o la Plateforme, est une école du numérique et des nouvelles technologies co-fondée avec « Top 20 Le Club » à Marseille.

En 2023, nous avons accueilli les élèves du lycée Jean-Perrin à Marseille pour leur faire découvrir les métiers du nucléaire. Le Groupe Snef a aussi participé au plus grand forum de recrutement des ingénieurs de la région Sud.

v. <u>Sous-traitance et fournisseurs</u>

Notre politique d'achat intègre une forte démarche RSE, notamment au travers d'un comité « Achats Responsable » mis en place en 2023, chargé d'évaluer les actions et les indicateurs RSE. Elle est guidée par les principes suivants :

- des accords-cadres sont signés avec nos principaux fournisseurs. Notre réseau d'acheteurs a pour mission de définir et gérer la stratégie achat des principales familles de produits communs et récurrents du Groupe Snef. Le pourcentage d'achats dans les accords-cadres est de 32 % (pour un volume de commandes de fournisseurs de l'ordre de 854 M€);
- une attention particulière est portée à la sous-traitance que nous limitons à des travaux spécifiques et pour laquelle nous favorisons le tissu économique local (ainsi, en France, 51% des commandes de sous-traitance sont confiées à des entreprises situées dans un rayon de moins 100 km de nos agences);
- aucun contrat de sous-traitance n'est possible sans avoir préalablement complété un dossier d'information ;
- les nouveaux fournisseurs doivent au préalable impérativement accepter sans réserve notre Code de Conduite Fournisseur et Sous-Traitant ;
- 65% du volume des achats est réalisé auprès de fournisseurs ayant signé le Code de Conduite Fournisseurs et Sous-traitants ;
- nos fournisseurs sont régulièrement évalués y compris sur des critères RSE;
- des critères et clauses RSE sont intégrés dans nos appels d'offres et accordscadres.

La relation avec nos Fournisseurs est régie par le Code de Conduite Fournisseur et Sous-Traitant du groupe et une attention particulière est portée aux points suivants :

- équité de traitement de tous les fournisseurs ;
- respect de la concurrence;
- lutte contre la corruption;
- prévention des conflits d'intérêts;
- respect des engagements.

vi. Loyauté des pratiques et lutte contre la corruption

Le Groupe Snef a toujours affirmé son attachement absolu à l'Ethique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption.

Le dispositif anti-corruption du Groupe Snef est disponible pour l'ensemble de nos collaborateurs sur l'Intranet du Groupe. Sa mise en œuvre est déclinée en interne comme en externe.

Code de Conduite

Le Code de Conduite est signé chaque année par l'ensemble des cadres ayant reçu une délégation de pouvoir, ainsi que par l'ensemble de nos cadres

¹ Fournisseurs avec volume d'affaires >100 K€

opérationnels accédant à notre système d'information. Il ne s'agit pas d'une simple signature mais d'un engagement de chacun à respecter la Politique du Groupe.

Tous les nouveaux collaborateurs s'engagent également dès la signature du contrat de travail à respecter strictement les règles et politiques du Groupe, et le Code de conduite.

Le Code de conduite a été annexé au Règlement Intérieur et à ce titre, s'applique à tous nos collaborateurs.

Un système unique de gestion

Les processus et dispositifs de validation de notre organisation sont tous cadrés au sein de notre système unique de gestion MySnef, déployé dans toutes nos entités en France comme à l'International, et contribuent au dispositif anti-corruption.

Un dispositif d'alerte

Pour remplir ses obligations légales en matière de lutte contre la corruption, de respect des pratiques anti-concurrentielles et plus généralement tout manquement au Code de conduite, le Groupe Snef a mis en place un dispositif d'alerte interne.

Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler les comportements illicites dont il aurait connaissance notamment dans les domaines ci-dessous :

- lutte contre la corruption;
- fraude et enrichissement personnel;
- lutte contre les pratiques anti-concurrentielles.

Compliance Office

Le dispositif de contrôle du Groupe Snef couvre l'ensemble de ses opérations, en France et à l'étranger.

Le Groupe dispose d'un réseau de Compliance Officers en France et à l'international, couvrant l'ensemble de ses opérations.

Un service d'audit interne en charge notamment de réaliser des investigations en cas d'alerte et / ou de détection de fraude vient compléter le dispositif.

Sensibilisation des parties prenantes

Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à l'Ethique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption, à travers les réunions d'encadrement, assemblées plénières (Snef Days), et formations spécifiques sur les populations les plus exposées.

En 2023, nous avons assuré des sensibilisations à la Compliance à plus de 2 500 de nos salariés, et plus de 700 ont suivi nos modules d'e-learning Compliance et de Concurrence.

Nos Clients, Fournisseurs et autres parties prenantes de l'Entreprise connaissent nos engagements en matière de lutte contre la corruption et prévention des conflits d'intérêts à travers tous les éléments qui rappellent notre politique, notamment :

- notre site internet :
- nos rapports annuels et financiers;

- le Code de Conduite Fournisseurs et Sous-traitants, communiqué et signé par tous les nouveaux fournisseurs et sous-traitants depuis 2018;
- les CGA/CGV comprenant une clause faisant référence à notre Code de conduite ainsi qu'un engagement dans la lutte contre la corruption ;
- les contrats cadres comprenant une clause d'audit ainsi qu'une clause faisant référence à notre Code de conduite.

Lutte contre l'évasion fiscale

Par son implantation géographique et la nature de ses activités et affaires qui sont réalisées localement, le risque d'évasion fiscale est limité pour le Groupe Snef. D'autre part, la Direction Générale de Groupe Snef s'est toujours engagée à ce que ses activités, que ce soit en France ou à l'étranger, soient exécutées en conformité avec les lois en vigueur.

A cet effet, le Groupe Snef:

- dispose d'une politique de prix de transfert;
- dispose de fiscalistes dans chaque zone géographique, en collaboration avec des conseils locaux ;
- réalise des analyses fiscales sur les projets les plus importants ;
- n'est pas établi dans les pays dits « ETNC » (Etats ou Territoires Non-Coopératifs), visés par l'arrêté n°1936-918 du 7 janvier 2020 des ministères de l'Economie et des Finances et de l'Action et des Comptes Publics;
- réalise un Country-by-Country Reporting, établi par la direction fiscalité du groupe Snef en conformité avec les exigences règlementaires.

vii. <u>Droits de l'Homme</u>

Depuis sa création en 1905, le Groupe Snef se développe, en application du droit français qui respecte les droits de l'homme.

Le Groupe Snef a adhéré au Pacte Mondial en 2011, concrétisation d'une politique depuis toujours appliquée en France par ses dirigeants.

Le Groupe publie chaque année son engagement dans les valeurs fondamentales relatives aux droits de l'homme, droit du travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption au niveau Global Compact Active, sur le site du Global Compact des Nations Unies.

Son expansion sur plusieurs continents justifie cet engagement et renforce sa volonté d'assurer un développement vertueux partout où ses collaborateurs sont appelés à travailler. Ainsi à l'étranger, le Groupe Snef s'engage à respecter ces mêmes règles d'éthique et à travailler conformément à la législation.

4. Volet Environnement

Le Groupe Snef s'engage à contribuer à la transition énergétique et environnementale pour répondre aux enjeux climatiques planétaires et atteindre collectivement la neutralité carbone mondiale à horizon 2050.

Dans ce contexte global, le Groupe Snef a élaboré en 2023 le Snef Act, dans lequel le Groupe Snef affirme son ambition de placer l'Homme et l'Environnement comme axe de priorité dans le développement du Groupe avec un objectif ambitieux d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2035, et ce au travers de quatre engagements majeurs pour le Climat.

Le Groupe Snef et l'instance dirigeante entendent mobiliser toutes les parties prenantes dans cette approche : ses collaborateurs, ses fournisseurs et prestataires de services, et ses clients.

Avec ses savoir-faire techniques, le Groupe Snef accompagne depuis quelques années déjà ses clients pour atteindre cet objectif et apporter des solutions concrètes et efficaces pour atteindre leurs propres objectifs de décarbonation.

Ainsi, le Snef Act fournit un cadre regroupant et formalisant les actions entreprises dans nos agences et filiales depuis de nombreuses années et fixant un cap engageant l'ensemble du Groupe pour les années à venir.



FOURÉ LAGADEC IQANTO



ENGAGEMENT 1 : Agir sur notre propre empreinte carbone

Afin d'anticiper les grands changements de la société et soutenir les adaptations nécessaires à un développement durable, le Groupe Snef déploie des mesures d'atténuation portant sur quatre axes significatifs de ses émissions carbone, à savoir la mobilité, les déplacements, l'immobilier et les déchets.

Concernant la mobilité, le Groupe Snef s'engage à :

- préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs,
- remplacer la flotte de véhicules thermiques par des véhicules électriques, et équiper les agences de bornes électriques ;
- favoriser l'écoconduite, organiser, optimiser, repenser les déplacements de ses collaborateurs pour faire moins de kilomètres, et réduire sa flotte.

L'objectif 0 accident demeure la priorité.

Concernant **les déplacements**, le Groupe Snef s'engage à mettre en place et diffuser une politique de déplacement responsable.

Concernant l'immobilier, le Groupe Snef s'engage à :

- mesurer et mettre en place un plan de réduction des consommations énergétiques ;
- adopter les bonnes pratiques dans un plan de sobriété;
- agir sur la consommation grâce à l'efficacité énergétique;
- chasser le gaspillage dans ses agences ;
- adopter la politique du 0 papier, 0 matière plastique, 0 déchet.

Ainsi, depuis 2022, le Groupe Snef a quantifié les consommations réelles d'électricité de ses bâtiments et s'est fixé des objectifs en ligne avec la règlementation du Décret tertiaire : 40% d'économie d'énergie à horizon 2030 sur les surfaces de plus de 1 000 m².

Les déchets issus de nos activités sont regroupés du fait de leur nature en trois catégories :

- les déchets dangereux (Déchets Electriques et Electroniques/déchets amiantés) ;
- les déchets non-dangereux;
- les déchets de bureaux (papier, cartons, etc.).

En phase avec les notions d'économie circulaire, nos efforts visent à éliminer le gaspillage et une attention toute particulière est apportée au tri et à la valorisation des déchets. Nous disposons pour cela de conventions avec des éco-organismes pour les DEEE.

Indicateurs

Conscient des enjeux concernant le changement climatique, depuis 2018, le Groupe Snef tient à jour la mesure de son empreinte carbone, avec le choix volontariste d'intégrer les émissions du Scope 3 en plus des émissions des Scopes 1 et 2¹.

Les indicateurs clés de notre performance environnementale sont les ratios exprimés en gramme de CO2 par euro de chiffre d'affaires² (intensité carbone) :

Intensité carbone de l'Engagement 1 :

En g CO2 e / € chiffre d'affaires	2021	2022	2023	Evolution
Scopes 1, 2 et 33	29	25	20	Я
DEEE générés par les opérations	0,11	0,11	0,12	>
Déchets amiantés	n/a	0,1	0,1	\rightarrow

¹Méthodologie de comptabilisation de l'empreinte carbone : GHG Protocol – Périmètre France

² Périmètre France

³ Scope 3 hors achats



ENGAGEMENT 2 : Adopter une démarche d'achats responsables

Les Achats constituent **le plus fort impact carbone du Groupe**. Ils se composent de fournitures de matériels et équipements à destination de nos activités électriques, climatiques, mécaniques et numériques et de prestations de services d'ingénierie et de maintenance.

Le Groupe Snef s'engage donc à:

- Associer un impact carbone à ses achats afin de prendre des décisions éclairées;
- Valoriser cet impact carbone dans ses **chiffrages** et proposer des **offres différenciantes** avec des propositions de variantes à plus faible impact carbone;
- **Impliquer son réseau** de fournisseurs et sous-traitants dans la progression vers une démarche plus responsable.

Les actions phares de 2023 en matière d'achats responsables :

- la création d'un comité achats responsables afin de déterminer les actions à mener et suivre leur progression ;
- la rédaction d'une charte Achats Responsables Groupe afin de construire avec nos fournisseurs une relation commerciale durable autour de valeurs, règles et comportements partagés;
- l'intégration de nouveaux critères dans la sélection de nos fournisseurs afin de s'assurer de leur conformité avec nos exigences en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE);
- la mesure du bilan carbone achats est basée sur les familles de produits et de prestations de services en France en 2023 citées ci-dessus. Cette mesure de l'impact carbone de nos achats a été intégrée aux indicateurs achats mensuels dont disposent chacune de nos agences afin de leur donner cette visibilité et de les responsabiliser;
- le renforcement de notre collaboration avec notre principal fournisseur autour de thématiques RSE telles que la mesure de l'impact carbone de nos achats ;
- l'augmentation du volume d'achats solidaires et la volonté de doubler ce volume en 2024;

<u>Indicateurs</u>

Les indicateurs clés de notre performance environnementale sur les achats¹ sont les ratios exprimés en gramme de CO2 par euro de chiffre d'affaires² (intensité carbone) :

Intensité carbone de l'Engagement 2 :

En g CO2 e / € chiffre d'affaires	2021	2022	2023	Evolution
Achats de biens	99	112	112	\rightarrow
Achats de services	94	97	94	И
Total des achats	193	209	206	>

¹ Emissions correspondant aux phases de fabrication, transport et installation des produits et services achetés. Les phases d'utilisation des produits vendus (hors fluides frigorigènes) et fin de vie des produits vendus ne sont à ce jour pas comptabilisés dans l'empreinte carbone.

² Périmètre France



Engagement 3

Accompagner nos clients dans la transition énergétique et environnementale.

<u>ENGAGEMENT 3 : Accompagner nos clients dans la transition énergétique et environnementale.</u>

L'ambition du Groupe Snef est d'accroitre le nombre de projets ayant un impact positif pour la planète. Tous les projets d'investissements auxquels le Groupe Snef participe ont pour l'essentiel un objectif de réduction de l'empreinte carbone, soit par :

- une recherche d'efficacité des installations ;
- des transformations de procédés industriels ;
- l'évolution des infrastructures pour répondre aux enjeux des nouvelles mobilités;
- mais également dans le secteur des infrastructures, des bâtiments industriels et des immeubles tertiaires avec des préoccupations d'économie d'énergie ou de réemploi des matériaux.

Avec l'ensemble de ses filiales, le Groupe Snef est impliqué dès la phase d'ingénierie, d'intégration ou de maintenance.

Le Groupe Snef s'engage donc à:

- accroître le nombre de **projets qui ont un impact positif** pour la planète ;
- appréhender les gains carbones et énergétiques économisés par ses clients auxquels il participe;
- participer au mouvement de **décarbonation des énergies fossiles** en accompagnant ses clients de ce secteur au travers de projets vertueux.

Le Groupe Snef est un acteur majeur de la décarbonation et de la recherche de l'efficacité énergétique. Il est impliqué tant en phase d'ingénierie que d'intégration ou de maintenance des systèmes énergétiques bas carbone (nucléaire, renouvelable) ou de process alternatifs visant à réduire l'empreinte environnementale (récupération d'énergie, injection d'hydrogène par exemple).

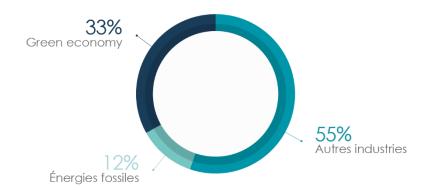
Le Groupe a développé ses activités dans le secteur des industries alternatives comme l'industrialisation de process de production, le transport de l'hydrogène, le recyclage, la fabrication de produits biosourcés, les engrais non polluants, etc. Ainsi, nous intervenons dans les processus de fabrication des énergies bas carbone et renouvelables (solaire,

hydro-électricité, nucléaire, biomasse, infrastructure avec les bornes de recharge, éolien), en ré-ingénierant les processus et offrant des solutions de matériels adaptés.

Notre activité s'inscrivant au cœur de la décarbonation, l'ensemble de nos métiers se retrouvent prescripteurs de solutions d'économie d'énergie ou de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Nous intervenons à toutes les étapes de la chaîne de valeur de nos clients industriels et énergétiques (qui représentent 88% de notre chiffre d'affaires 2023) en visant la réduction de leur empreinte carbone : nous effectuons les audits, préparons les plans directeurs et les études, nous intervenons dans les recherches de financement, nous réalisons, exploitons et maintenons les installations. Ces offres sont également destinées à nos clients consommateurs d'énergies fossiles en vue d'améliorer leurs bilans énergétiques.

Répartition du chiffre d'affaires 2023¹



-

¹ La « Green economy » inclut les énergies décarbonées



Engagement 4

Mobiliser les Entreprises du Groupe et ses collaborateurs.

ENGAGEMENT 4 : Mobiliser les Entreprises du Groupe et ses collaborateurs

L'ensemble du personnel du Groupe est sensibilisé aux enjeux environnementaux des projets : réglementation, procédures face aux risques, gestion des déchets, etc. Dans le respect du modèle d'organisation décentralisé du Groupe et dans l'objectif d'adapter les actions au plus près du terrain, les engagements en matière de protection de l'environnement sont déclinés au sein de chacune de nos Entreprises en vue d'en promouvoir l'application et l'amélioration continue.

Le Groupe Snef s'engage donc à:

- former ses collaborateurs aux écogestes et à l'écoconduite;
- sensibiliser ses collaborateurs sur la nécessité de la transition écologique;
- organiser des actions de mobilisation en faveur du développement durable;
- créer un réseau d'ambassadeurs RSE.

En 2023, de nombreuses actions ont été menées au sein du Groupe Snef dans le domaine de la formation et de la sensibilisation des équipes afin de les mobiliser et de les inciter à agir, comme des sessions sur le thème de l'environnement (ateliers de sensibilisation, bonnes pratiques, fresques du climat, écoconduite, etc.).

i. Evaluations des performances RSE par les parties prenantes externes

Nos métiers sont évalués par des organismes permettant à nos parties prenantes de mesurer l'évaluation de nos performances RSE et des risques associés.

En 2023, la politique RSE volontariste d'Ekium et ses filiales a été récompensée par une médaille d'or ECOVADIS qui démontre la prise en compte de l'ensemble des enjeux RSE et son niveau de maturité dans la façon de les aborder.

Snef SA, et ses filiales, ont été récompensées par une médaille de bronze ECOVADIS.

Certaines organisations (ISO 14001, MASE) réalisent aussi des audits thématiques qui intègrent un volet de vérification des engagements de la politique de développement responsable.

A ce jour, deux entités du Groupe, Imsat en Roumanie et Ekium Brésil, sont certifiées ISO 14001. Les volets environnementaux d'Ekium (hors Brésil) et de Fouré Lagadec sont intégrés dans leurs certifications MASE.

ii. Engagement de Groupe Snef envers la promotion du lien Nation-Armée et engagement dans les réserves

Depuis de nombreuses années, le Groupe Snef est partenaire des armées françaises, notamment la Marine au travers de projets et interventions visant à maintenir et renforcer la souveraineté de la France.

Le Groupe Snef soutient également l'engagement dans les réserves armées pour les salariés qui en font la demande, conformément à la loi.

Précision:

Compte tenu de la nature des activités du Groupe Snef, la Déclaration de Performance Extra-Financière n'intègre pas d'indicateurs sur les thématiques suivantes :

- gaspillage alimentaire;
- lutte contre la précarité alimentaire ;
- respect du bien-être animal; et
- l'alimentation responsable, équitable et durable.

<u>Annexe: Politique Qualité, Santé, Sécurité, Environnement & Développement</u>

Durable





Le Groupe SNEF entreprend avec un esprit d'amélioration continue, pour développer de façon durable son activité et satisfaire aux exigences de ses clients et de ses partenaires.

Cet engagement qui anime depuis plus de 110 ans le Groupe SNEF dans une démarche de progrès se traduit par une surveillance continue du contexte, des risques et des opportunités, pour répondre aux défis humains, environnementaux, réglementaires, normatifs, technologiques et économiques.

La vision QSSE et Développement Durable du Groupe SNEF est tournée vers la performance opérationnelle. Elle repose sur trois piliers, les entités du Groupe SNEF s'engageant ainsi à :

Promouvoir l'amélioration continue, fondement de tout système de management pour une entreprise rentable et durable.

Identifier leurs objectifs opérationnels, tout en contribuant aux objectifs du Groupe,

Faire connaître leurs objectifs, pour responsabiliser chacun des acteurs et mesurer l'efficacité de leurs actions.

Qualité, Santé, Sécurité, Environnement & Développement Durable

Pour la Santé et la Sécurité de ses équipes, le Groupe SNEF retient comme objectif « zéro accident » et considère la santé et la sécurité des personnes comme des enjeux essentiels. Le Groupe SNEF s'engage à respecter la réglementation et à maîtriser les risques dans une démarche globale de prévention.

Pour la Qualité de ses produits et de ses services, le Groupe SNEF a comme objectif opérationnel l'atteinte du « zéro réserve », la satisfaction de ses clients et la systématisation du retour d'expérience. La maîtrise du risque passe par la bonne gestion des compétences, la pertinence de ses processus et la surveillance de ses prestataires externes.

Pour la protection de l'Environnement, le Groupe SNEF s'engage à prévenir les pollutions et à réduire les impacts les plus significatifs de ses activités. Le conseil et l'accompagnement de ses clients face aux enjeux d'efficacité énergétique font partie des engagements du Groupe.

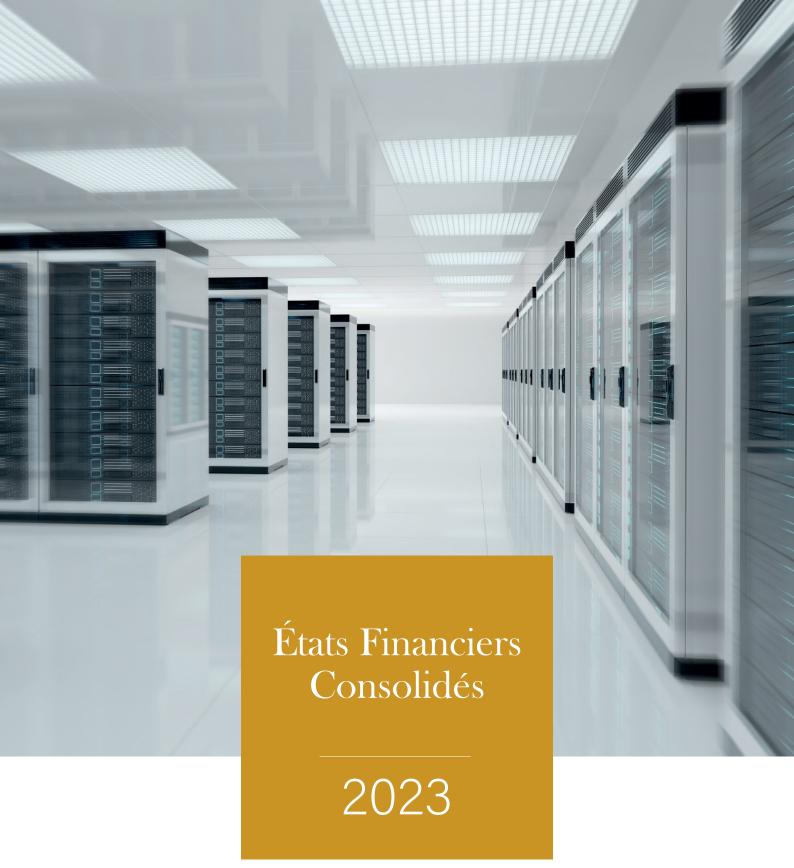
Pour le Développement Durable, le Groupe SNEF s'engage à concilier la logique économique avec le respect de la personne et la préservation de l'environnement. Ces valeurs, Ethique des affaires, Lutte contre la corruption, Ecoute des parties prenantes sont affirmées dans le Code de Conduite du Groupe.

La Direction Générale demande à chaque collaborateur de respecter au quotidien ces engagements.

Janvier 2024

Stéphane Corteel
Directeur Général

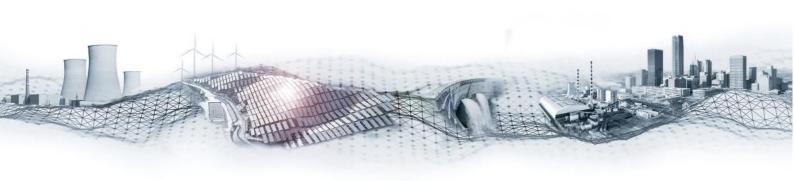




GROUPE SNEF

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

31 décembre 2023



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

€000		31 déc. 23	31 déc. 22
Chiffre d'affaires	Note 3.1	1 692 580	1 656 982
Achats consommés		(440 413)	(414 465)
Charges de personnel	Note 4	(632 521)	(611 243)
Charges externes		(473 513)	(496 392)
Impôts et taxes		(23 053)	(25 668)
Dotations nettes aux amortissements		(36 825)	(35 448)
Dotations nettes aux provisions		(3 519)	(9 402)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	Note 3.2	2 096	1 215
Résultat des sociétés mises en équivalence	Note 6	(18)	1 118
Résultat opérationnel courant		84 814	66 696
Résultat opérationnel non courant	Note 3.3	-	93 380
Résultat opérationnel		84 814	160 076
EBITDA		125 158	239 143
Résultat financier net	Note 7.2	(12 629)	(13 519)
Impôts sur le résultat	Note 10.2	(16 804)	(24 843)
dont CVAE		(2 601)	(5 047)
dont impôt différé		(1 718)	(7 840)
dont impôt social		(12 485)	(11 956)
Résultat net		55 381	121 714

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

€000	31 déc. 23	31 déc. 22
Résultat net	55 381	121 714
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	115	60
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	55 268	121 653
Variation des écarts de conversion (IAS 21) Variation des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (IAS 39) Impôts différés	(713) (5 508) 1 420	996 11 940 (3 388)
Éléments recyclables en résultat	(4 800)	9 548
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (IAS 19) Impôts différés	(2 582) 753	8 866 (2 240)
Éléments non recyclables en résultat	(1 829)	6 626
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de la société mère	(6 629)	16 173
Résultat Global attribuable aux actionnaires de la société mère	48 639	137 827

BILAN CONSOLIDÉ

€000		31 déc. 23	31 déc. 22
Goodwill	Note 5.1	183 729	162 132
Droit d'utilisation IFRS16	Note 5.3	71 740	62 378
Autres immobilisations incorporelles	Note 5.2	22 256	18 589
Immobilisations corporelles	Note 5.3	87 713	81 926
Participations dans des sociétés mises en équivalence	Note 6	55 036	56 152
Autres actifs financiers non courants	Note 7.1.1	9 485	8 001
Actifs d'impôts différés	Note 10.2	12 126	6 421
Total des Actifs non courants		442 085	395 600
Stocks	Note 3.4.1	15 065	11 383
Créances clients et autres créances	Note 3.4.2	744 366	740 908
Instruments financiers dérivés	Note 7.1.3	6 350	12 142
Actifs d'impôt exigibles		5 740	6 046
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7.1.2	214 937	191 051
Total des Actifs courants		986 458	961 529
TOTAL DE L'ACTIF		1 428 543	1 357 129
Capital social		42 066	42 066
Réserves et écarts actuariels		98 188	1 546
Gains (pertes) sur des couvertures de flux de trésorerie		8 369	12 456
Ecarts de conversion cumulés		(33 884)	(33 096)
Résultat net		55 381	121 714
Total des Capitaux Propres	Note 8.1	170 122	144 685
Dont part du Groupe		171 944	146 085
Dont participations ne donnant pas le contrôle - intérêts minoritaires		(1 822)	(1 399)
Dettes financières non courantes	Note 7.1.4	226 644	222 473
Dette non courante sur contrats de location	Note 7.1.4	58 124	50 714
Autres dettes non courantes	Note 3.4.3	3 879	3 144
Avantages au personnel	Note 4	38 425	31 083
Passifs d'impôts différés	Note 10.2	25 141	22 690
Total des Passifs non courants		352 213	330 105
Dettes financières courantes	Note 7.1.4	29 457	29 532
Concours bancaires	Note 7.1.2	3 612	4 9 1 4
Dette courante sur contrats de location	Note 7.1.4	15 505	12 783
Dettes fournisseurs et autres dettes	Note 3.4.3	774 521	745 802
Provisions courantes	Note 9.1	79 738	86 932
Instruments financiers dérivés	Note 7.1.3	0	284
Passifs d'impôt exigibles		3 374	2 094
Total des Passifs courants		906 208	882 340
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 428 543	1 357 129

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Capitaux propres au 31 décembre 2021 - part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle 1 188 391 42 066 1784 5 (564) 180 180 1784 180 180 1784 180 1	17 215 1 405 18 619 121 653 16 173 137 827 2 563 (3 914) 1 826
Total au 31 décembre 2021 42 066 (15 856) 3 910 (34 228) 22 726 Résultat net de l'exercice- part du Groupe - - - - - 121 653 Autres éléments du résultat global - 6 626 8 551 996 - Résultat Global - 6 626 8 551 996 121 653 Affectation du résultat de l'exercice précédent - 22 546 - - (22 546) Variation de la part Groupe résultant des actions propres 6 390 - 2 563 - - - - Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3 - (3 914) - - - - Charges liées au plan d'actions (1) - 1 826 - - - - Divers - 292 - - - - Capitaux propres au 31 décembre 2022 - part du Groupe 1 174 781 42 066 2 571 12 456 (32 665) 121 653 et participations ne donnant pas le contrôle	18 619 121 653 16 173 137 827 2 563 (3 914)
Résultat net de l'exercice- part du Groupe - - - - - 121 653 Autres éléments du résultat global - 6 626 8 551 996 - Résultat Global - 6 626 8 551 996 121 653 Affectation du résultat de l'exercice précédent - 22 546 - - (22 546) Variation de la part Groupe résultant des actions propres 6 390 - 2 563 - - - - Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3 - (3 914) - - - - Charges liées au plan d'actions (1) - 1 826 - - - - Dividendes versés - (9 725) - - - - Divers - 292 - - - Capitaux propres au 31 décembre 2022 - part du Groupe 1 174 781 42 066 2 571 12 456 (32 665) 121 653 et participations ne donnant pas le contrôle - - - - - - - -	121 653 16 173 137 827 - 2 563 (3 914)
Autres éléments du résultat global - 6 626 8 551 996 - Résultat Global - 6 626 8 551 996 121 653 Affectation du résultat de l'exercice précédent - 22 546 (22 546) Variation de la part Groupe résultant des actions propres 6 390 - 2 563	16 173 137 827 - 2 563 (3 914)
Résultat Global - 6 626 8 551 996 121 653 Affectation du résultat de l'exercice précédent - 22 546 - - (22 546) Variation de la part Groupe résultant des actions propres 6 390 - 2 563 - - - Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3 - (3 914) - - - Charges liées au plan d'actions (1) - 1 826 - - - Dividendes versés - (9 725) - - - Divers - 292 - - - Capitaux propres au 31 décembre 2022 - part du Groupe 1 174 781 42 066 2 571 12 456 (32 665) 121 653 et participations ne donnant pas le contrôle - (1 028) - (431) 60	137 827 - 2 563 (3 914)
Affectation du résultat de l'exercice précédent Variation de la part Groupe résultant des actions propres Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3 Charges liées au plan d'actions (1) Dividendes versés Divers Capitaux propres au 31 décembre 2022 - part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle 1 174 781 42 066 2 571 12 456 (32 665) 121 653 et participations ne donnant pas le contrôle (1028) - (431) 60	2 563 (3 914)
Variation de la part Groupe résultant des actions propres 6 390 - 2 563 - - - Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3 - (3 914) - - - Charges liées au plan d'actions (1) - 1 826 - - - - Dividendes versés - (9 725) - - - - Divers - 292 - - - - Capitaux propres au 31 décembre 2022 - part du Groupe 1 174 781 42 066 2 571 12 456 (32 665) 121 653 et participations ne donnant pas le contrôle - (1 028) - (431) 60	(3 914)
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFR\$ 3 - (3 914)	(3 914)
Charges liées au plan d'actions (1) - 1 826 - - - Dividendes versés - (9 725) - - - Divers - 292 - - - Capitaux propres au 31 décembre 2022 - part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle 1 174 781 42 066 2 571 12 456 (32 665) 121 653 et participations ne donnant pas le contrôle (1 028) - (431) 60	, ,
Dividendes versés - (9 725) - <td>1 826</td>	1 826
Divers - 292 -<	
Capitaux propres au 31 décembre 2022 - part du Groupe 1 174 781 42 066 2 571 12 456 (32 665) 121 653 et participations ne donnant pas le contrôle - (1 028) - (431) 60	(9 725)
et participations ne donnant pas le contrôle - (1 028) - (431) 60	292
	146 085
Tabel and 31 décombre 2000	(1 399)
Total au 31 décembre 2022 42 066 1 546 12 456 (33 096) 121 714	144 685
Résultat net de l'exercice- part du Groupe 55 268	55 268
Autres éléments du résultat global - (1 829) (4 087) (713) - Résultat Global - (1 829) (4 087) (713) 55 268	(6 629) 48 639
- (1 027) (4 007) (713) 33 200	40 037
Affectation du résultat de l'exercice précédent - 121 653 (121 653)	-
Variation de la part Groupe résultant des actions propres (341) - (290)	(290)
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3 - 315	315
Charges liées au plan d'actions (1) - 1 829	1 829
Dividendes versés - (23 199)	(23 199)
Divers - (1 434)	(1 434)
Capitaux propres au 31 décembre 2023 - part du Groupe 1 174 440 42 066 99 615 8 369 (33 378) 55 268	
et participations ne donnant pas le contrôle - (1 431) - (506) 115 Total au 31 décembre 2023 42 066 98 188 8 369 (33 884) 55 381	171 944 (1 822)

⁽¹⁾ Cf. note 4 « Effectifs, charges et avantages de personnel ».

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

€000	31 Déc. 23	31 Déc. 22
Résultat net	55 381	121 714
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Dotation nette aux amortissements et provisions	10 342	58 404
Dotation nette aux amortissements sur contrats de location	16 591	15 965
Variation des impôts différés	1 676	7 819
Variation des crédits à court terme	(197)	375
Coûts des avantages accordés (paiements en actions)	1 829	1 826
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des		
dividendes versées	1 171	(1 118)
Autres	1 209	1 293
Résultat des réalisations d'actifs	(841)	(134 153)
Capacité d'autofinancement	87 162	72 124
Variation nette du besoin en fonds de roulement :		
Variation de stocks	(626)	3 576
Variation des créances d'exploitation	14 140	(127 556)
Variation des dettes d'exploitation	15 361	73 555
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	28 876	(50 425)
Flux net de trésorerie générés par l'activité	116 038	21 700
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(5 849)	(5 050)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 735)	(24 183)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	1 547	3 096
Acquisition d'actifs financiers	(613)	(731)
Acquisition d'intérêts minoritaires	(3 654)	(7 390)
Produits de cession d'actifs financiers et titres consolidés	484	116 552
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise Note 12	(24 503)	(5 347)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(53 323)	76 946
Dividendes versés	(23 548)	(10 225)
Cessions/Rachat d'actions propres	(201)	2 563
Encaissements provenant d'emprunts et financements	31 023	1 <i>7 7</i> 81
Remboursements d'emprunts et financements	(28 812)	(25 975)
Variation de la dette sur contrats de location	(16 203)	(15 528)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(37 741)	(31 385)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie nette	162	(263)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie	25 026	67 262
Trésorerie nette en début d'exercice	186 137	119 138
Trésorerie nette en fin d'exercice	211 325	186 137
Valeurs mobilières de placement	63 835	66 065
Disponibilités	151 102	124 986
Concours bancaires	(3 612)	(4 914)
Trésorerie nette en fin d'exercice	211 325	186 137

Table des matières

COV	APTE DE	E RÉSULT	AT CONSOLIDÉ	2
ETAT	DU RES	SULTAT (GLOBAL	3
BILAI	N CON	solidé .		4
VARI	IATION	DES CA	PITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	5
TABL	eau de	S FLUX I	DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	6
Infor	mation	s relativ	es à l'entreprise	9
1	Princ	ipes co	omptables et méthodes d'évaluation	9
	1.1		pes comptables	
		1.1.1	Déclaration de conformité	
		1.1.2	Normes et interprétations applicables	9
		1.1.3	Hypothèses clés et appréciations	10
	1.2	Princi	pes de consolidation	11
2	Evén	ements	significatifs de la période	13
	2.1	Varia	tions de périmètre	13
	2.2	Chan	gements d'estimations et/ou de méthodes comptables	13
3	Infor	mation	opérationnelle	13
	3.1	Chiffre	e d'affaires	14
	3.2	Autre	s produits et charges opérationnels	14
	3.3	Résult	tat opérationnel non courant	15
	3.4	Détai	l de la variation du BFR	15
		3.4.1	Stocks	15
		3.4.2	Créances Clients et autres créances	16
		3.4.3	Dettes fournisseurs et autres dettes	17
4	Effec	tifs, cho	arges et avantages de personnel	17
5	Imm	obilisati	ions incorporelles et corporelles	19
	5.1	Good	twill	19
	5.2	Autre	s immobilisations incorporelles	21
	5.3	Immo	bilisations corporelles et droits d'utilisation sur contrats de location	22
6	Parti	cipatior	ns dans des sociétés mises en équivalence	25
7	Infor	mation	financière	26
	7.1	Actifs	et passifs financiers	26
		7.1.1	Actifs financiers	26
		7.1.2	Trésorerie	26
		7.1.3	Instruments financiers	27
		7.1.4	Passifs financiers	30

	7.2	Produits et charges financières	31
	7.3	Gestion du risque financier	32
8	Capi	taux propres	34
	8.1	Evolution des capitaux propres	34
	8.2	Gestion du risque de capital	35
9	Provi	sions pour risques et charges – Garanties	35
	9.1	Provisions pour risques et charges	35
	9.2	Engagements donnés et reçus	36
10	Impô	ts et résultat net	37
	10.1	Impôt sur le résultat	37
	10.2	Impôts courants et impôts différés	37
11	Evèn	ements postérieurs à la clôture	40
12	Périm	nètre de consolidation	40
	12.1	Evolution du périmètre de consolidation	40
	12.2	Liste des sociétés consolidées	42
13	Hono	raires des commissaires aux comptes	44

Informations relatives à l'entreprise

Groupe Snef est une société anonyme enregistrée en France au registre du commerce et des sociétés de Marseille, dont le siège social est 2b Boulevard Euroméditerranée Quai d'Arenc 13002 Marseille.

Groupe Snef est le premier Groupe français indépendant du secteur du Génie Electrique et Mécanique. Il intervient à toutes les étapes d'un projet, des études de faisabilité à la mise en service, notamment dans les métiers de l'électricité, des réseaux d'énergie et d'éclairage public, des Télécommunications, des automatismes et du génie climatique.

1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Principes comptables

1.1.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de Groupe Snef et de toutes ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que les informations comparatives 2022 ont été préparés en appliquant les normes et les interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_fr.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 mars 2024 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

1.1.2 Normes et interprétations applicables

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2023

Les normes et interprétations obligatoires suivantes s'appliquent pour la première fois au 1er janvier 2023 :

- 1. Amendements à IAS 1 précisant que la description des principes comptables doit se concentrer sur les politiques comptables significatives (i.e. influant sur les décisions des utilisateurs des états financiers), par exemple, en fournissant des informations spécifiques liées à l'application de jugements, ou sur des options choisies lorsque les normes offrent des choix et que les transactions concernées sont significatives. Cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.
- 2. Amendement à IAS 8, clarifiant la distinction entre changement de méthode comptable et changements d'estimations. Une estimation est définie comme un montant dont l'évaluation est incertaine. Il précise également qu'un changement de technique d'évaluation est un changement d'estimation et non un changement de méthode (sauf s'il s'agit de corriger une erreur). Cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.
- 3. Amendement à IAS 12, supprimant l'« initial recognition exception » lorsqu'une transaction donne naissance à des différences taxable et déductible de mêmes montants. Cet amendement devrait conduire à comptabiliser systématiquement des impôts différés selon les principes généraux d'IAS12 sur les contrats de location et les passifs de démantèlement reconnus en contrepartie d'une augmentation du coût de l'actif.

Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

4. Amendement à IAS 12, introduisant une exception obligatoire à la comptabilisation d'impôts différés associés aux impôts sur les résultats résultant de la mise en œuvre des règles Pilier 2 en contrepartie de nouvelles informations à donner en annexe. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'IASB non encore applicables au 31 décembre 2023

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1 er janvier 2023 :

- Amendement à IAS 1 sur le classement des dettes en non courant ;
- Amendement à IFRS 16 sur les contrats de location :
- Amendement à IAS 7 sur les opérations d'affacturage inversé;
- Amendement à IAS 21 sur la notion de convertibilité.

1.1.3 Hypothèses clés et appréciations

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes concernent principalement les postes suivants :

- La valorisation du chiffre d'affaires sur contrat reconnu à l'avancement (Cf Note 3.1);
- Le montant des provisions pour avantages au personnel (Cf Note 4);
- La valorisation des provisions courantes sur litiges, risques fiscaux ou sociaux (Cf Note 9.1);
- La reconnaissance d'actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles (Cf Note 10.2);
- La valorisation des écarts d'acquisition (Cf Note 5.1);
- La valorisation des contrats de location (hypothèses et options pouvant avoir une incidence sur la durée de location Cf Note 5.3).

1.2 Principes de consolidation

Principe de préparation des états financiers

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » définit la notion de contrôle et les procédures de consolidation selon la méthode de l'intégration globale. Elle redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité;
- L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

La norme IFRS 11 « Partenariats » définit la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint.

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

- Une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (co entrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- Une activité conjointe (joint-opération) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant comptabilise sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe. Les participations détenues par le Groupe dans des Sociétés en Participation (SEP) sont comptabilisées selon cette méthode.

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et les coentreprises au sens d'IFRS 11. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Cela concerne la participation du Groupe dans les sociétés Snef Telecom et Snef Nigeria.

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » définit les informations à mentionner dans les états financiers annuels au titre des participations dans des filiales, partenariats, entités associées ou entités structurées non consolidées.

Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité (y compris le goodwill) reste inchangée. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres.

Transactions éliminées

Tous les soldes et transactions intragroupes, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes sont totalement éliminés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la société et de la plupart de ses filiales est l'Euro (€). Les opérations en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

États financiers des activités à l'Etranger

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'Etranger est reprise en note 12.2. À la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de la société au taux de change en vigueur à la date de clôture et le compte de résultat est converti au taux de change moyen pondéré pour l'année, ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et classés en capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger doit être reclassé dans le compte de résultat.

2 Evénements significatifs de la période

2.1 Variations de périmètre

Les principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2023 sont les suivantes :

Croissance externe

- Acquisition en septembre 2023 du groupe Fiva. Fondé en 1990 à Cherbourg, le Groupe Fiva réalise des prestations d'ingénierie technique et de support pour la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement de projets industriels. Au-delà de la France, le Groupe est implanté en Espagne et en Australie, avec pour objectif d'accompagner ses clients dans leurs projets à l'international. Le groupe est constitué de 5 sociétés consolidées en intégration globale dans les comptes au 31 décembre 2023.
- Acquisition en septembre 2023 de Sofresid Engineering. Fondé en 1958 en Bretagne, Sofresid Engineering a développé une expertise reconnue dans les secteurs de la marine et des hydrocarbures. Plus récemment, la société a étendu ses opérations dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'éolien.
- Acquisition en juin 2023 d'Usinage Conception Mécanique Industrielle (UCMI), située à Bagnols-sur-Cèze. Cette société est spécialisée dans l'usinage, tournage, fraisage, mécano-soudure de petites séries pour le secteur de l'industrie et du nucléaire. Cette société a été fusionnée dans Fouré Lagadec Usinage le 1er septembre 2023.
- Acquisition en juillet 2023 de Mach Foreign Trade Distribution S.R.L et Evotech Engineering concept S.R.L. Mach est spécialisée dans le conseil et de la conception de solutions dans le secteur de l'automatisation industrielle.
- Acquisition en août 2023 de Génie Des Lieux le 1^{er} août 2023. Génie Des Lieux intervient sur les métiers d'AMO et de MOE utilisateurs. Elle a été fusionnée dans Watt Design & Build au 1^{er} décembre 2023.
- Acquisition en septembre 2023 de lago Technologie, située à Péronne-en-Mélantois (59). Cette société est spécialisée dans l'accompagnement et le conseil en nouvelles technologies, notamment digitales et intelligences artificielles.
- Rachat d'intérêts minoritaires dans les sociétés suivantes :
 - Exercice de l'option d'achat sur les 30% d'intérêts minoritaires de Mangrove en février 2023.
 - Acquisition de 45% des intérêts minoritaires de la société Watt Real Estate Management.

2.2 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables

Néant.

3 Information opérationnelle

3.1 Chiffre d'affaires

Méthode comptable

Le Groupe applique la norme IFRS 15 pour la reconnaissance du produit des activités ordinaires tiré des contrats avec des clients (« produits des activités ordinaires »).

Le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur la base du transfert de contrôle des biens ou des services en continu ou à une date précise. Le prix de la transaction traduit le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des différentes obligations de performance contenues dans chaque contrat identifié.

Lorsque le transfert de contrôle d'un bien ou d'un service s'effectue progressivement, le Groupe évalue à chaque clôture le degré d'avancement pour chaque obligation de prestation remplie. La reconnaissance du revenu a lieu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, et si elle répond aux critères suivants :

- Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation ;
- Le client obtient le contrôle de l'actif au fur et à mesure de sa construction ;
- L'actif final n'a pas d'utilité alternative pour le vendeur et il a un droit exécutoire au paiement pour le travail réalisé à date.

Les activités sur travaux non facturés ainsi déterminée nette des acomptes émis est portée à l'actif du bilan en factures à établir au poste clients et comptes rattachés. Les contrats pour lesquels les acomptes émis excèdent la créance partielle sur travaux non facturés sont maintenus pour le solde au passif du bilan en produits constatés d'avance.

A chaque clôture, l'avancement est calculé sur la base des coûts encourus par rapport aux coûts évalués à l'achèvement.

Aucune marge à l'avancement n'est reconnue si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à la fin du contrat.

La perte anticipée sur les contrats déficitaires est constatée au compte de résultat dès qu'elle est identifiée.

À la clôture des comptes, le Groupe procède à un certain nombre d'estimations pour déterminer le niveau de ses encours de production. Les deux principaux éléments ayant un impact significatif sur la valorisation des encours de production sont le pourcentage d'avancement des travaux et l'estimation du taux de marge attendu à la fin des contrats. La Direction suit sur une base régulière l'évolution de ses marges sur contrats.

Ventilation du chiffre d'affaires par région géographique

€000	31 déc. 23	31 déc. 22
France	1 422 776	1 409 104
Étranger	269 804	247 878
Chiffre d'affaires	1 692 580	1 656 982

3.2 Autres produits et charges opérationnels

€000	31 déc.23	31 déc.22
Plus values (moins values) sur cession d'immobilisations Goodwill négatif	1 176 -	1 114 -
Ecart de résultat sur filiales étrangères	307	(36)
Quote part sur opérations faites en commun	(0)	_
Produits (charges) de change opérationnels, nets	207	137
Autres éléments	407	-
Autres produits nets (charges nettes) opérationnels courant	2 096	1 215

3.3 Résultat opérationnel non courant

€000	31 déc. 23	31 déc. 22
Plus-value sur cession de Snef Telecom	-	123 797
Autres provisions	-	(30 417)
Résultat opérationnel non courant	-	93 380

Au 31 décembre 2022, la plus-value sur cession de Snef Telecom comprend à la fois la plusvalue constatée sur la cession des parts cédées nette de frais ainsi que la revalorisation en juste valeur de la quote-part des titres conservés, et consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les provisions comptabilisées en résultat opérationnel non courant sont relatives à des risques exceptionnels de contentieux sur chantiers au Brésil et en Afrique.

3.4 Détail de la variation du BFR

3.4.1 Stocks

Méthode comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur nette de réalisation. Des dépréciations de stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière par la société de la valeur nette de réalisation des actifs.

Détail des stocks

€ 000	31 déc. 23	31 déc. 22
Matières premières	10 502	9 621
Marchandises	5 143	2 372
Stocks bruts	15 645	11 993
Dépréciation des stocks	(580)	(609)
Stocks nets	15 065	11 383

3.4.2 Créances Clients et autres créances

Méthode comptable

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables aux conditions légales. Le Groupe dispose de contrats d'affacturage (Cf note 7.3).

S'agissant des dépréciations des créances clients, une dépréciation est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dûs selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les encours dépréciés sont constatés en perte quand ils sont jugés irrécouvrables.

Les créances échues de plus de 2 ans sont entièrement provisionnées sauf circonstances particulières examinées par le comité de suivi, ou relatives à des retenues de garanties non exigibles à la date d'analyse de la créance.

Par ailleurs, une analyse réalisée sur les 5 derniers exercices met en exergue que le taux de dotation moyen est cohérent au taux de perte moyen.

Détail des créances clients et autres créances

€ 000	31 déc. 23	31 déc. 22
Créances clients	359 436	313 619
Factures à établir	315 545	366 933
Créances fiscales et sociales	43 137	41 084
Autres avoirs à recevoir	9 167	7 937
Créances de compte courant sur entreprises liées	2 931	214
Avances et acomptes versés	5 091	7 710
Charges constatées d'avance	9 124	5 911
Créances sur affacturage dont retenues de garantie	7 235	5 053
Créances sur cessions d'immobilisations	1 137	173
Divers	8 745	7 809
Créances clients et autres créances	761 547	756 441
Dépréciation	(17 181)	(15 533)
Créances clients et autres créances nettes	744 366	740 908

Les mouvements de dépréciation des créances se détaillent comme suit :

€ 000	Dépréciation
Au 31 décembre 2022	(15 533)
Dotation nette de l'année	(712)
Ecarts de change	(86)
Mouvements de périmètre	(870)
Autres - reclassement	20
Au 31 décembre 2023	(17 181)

3.4.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

€ 000	31 déc. 23	31 déc. 22
Fournisseurs	225 082	195 985
Fournisseurs d'immobilisations	9 298	9 940
Avances et acomptes reçus	13 199	14 099
Dettes fiscales et sociales	244 367	220 162
Dettes en compte courant sur entreprises associée	199	505
Produits constatés d'avance	278 750	302 173
Divers	7 505	6 082
Dettes fournisseurs et autres dettes	778 401	748 946
Dont fournisseurs et autres dettes courantes	774 521	745 802
Dont autres dettes non courantes	3 879	3 144

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont payables aux conditions légales.

Les dettes fiscales et sociales ne portent pas intérêt et sont en principe payables mensuellement ou trimestriellement.

Les produits constatés d'avance représentent le montant des contrats pour lesquels les factures émises excédent l'activité reconnue en chiffre d'affaires. Ce poste ne porte pas intérêt.

Les autres postes créditeurs ne portent pas intérêt et ont une échéance moyenne inférieure à douze mois.

4 Effectifs, charges et avantages de personnel

Méthode comptable

Retraite et engagements assimilés

Le Groupe doit faire face à certains engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activité, selon les modalités d'ancienneté et de catégories professionnelles fixées par les conventions collectives des Travaux Publics, de la Métallurgie, du Bâtiment, de l'Immobilier et Syntec.

La méthode actuarielle retenue pour l'estimation des engagements afférents aux régimes d'Indemnités de Fin de Carrière est la méthode des unités de crédit projetées. Appliquée séparément à chaque salarié, cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur les années de service du salarié. Pour les conventions collectives prévoyant un plafond d'indemnité, les droits sont linéarisés sur les dernières années de services du salarié lui permettant d'atteindre l'indemnité maximale.

La provision figurant au bilan est évaluée selon des hypothèses qui portent principalement sur le taux d'actualisation, le taux d'évolution à long terme des salaires et l'âge de départ en retraite. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité, de rotation du personnel et d'incapacité.

Suivant la population concernée les principales hypothèses sont les suivantes :

- L'ancienneté à la date d'arrêté des comptes ;
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite : le taux de progression retenu au 31 décembre 2023 est de 3 ou 4 % par an (taux identiques au 31 décembre 2022), inflation incluse ;

- Les conditions de départ en retraite : l'hypothèse retenue est un départ volontaire, un taux de charges sociales patronales de 43% (taux identique au 31 décembre 2022) ;
- Les droits tels que définis par les conventions collectives ;
- Le taux d'actualisation : utilisation d'une courbe de taux Eikon « AA RATING EUR REPS CREDIT CURVE » (identique au 31 décembre 2022). Les taux au 31 décembre 2023 sont compris dans une fourchette entre 3% à 3.7% contre une fourchette entre 3.3 à 3.8% au 31 décembre 2022.
- La probabilité de payer la prestation, obtenue en associant la probabilité de survie à la probabilité de maintien du salarié dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite. Conformément à l'avis de la CNCC, seules les démissions sont prises en compte dans les hypothèses de sorties.
- Un départ à la retraite dès lors que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein.

Les écarts actuariels sont reconnus dès leur survenance en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

Les engagements de retraites sont couverts à hauteur de 2.3 millions d'euros par des actifs externalisés, résultant d'un contrat passé par une entité précédemment acquise par le Groupe.

Le montant de la provision au bilan est comptabilisé net de cette couverture.

Le Groupe n'a pas souscrit d'engagements pour pensions ou compléments de retraite au cours de l'exercice.

Par ailleurs, concernant la réforme des retraites en France pour laquelle la loi a été promulguée le 14 avril 2023, le Groupe a pris en compte les impacts des modifications de régime dans ses états financiers du 31 décembre 2023, conformément à IAS 19. Cette réforme s'articule autour de deux points principaux à savoir le recul progressif de l'âge légal de départ en retraite (de 62 à 64 ans) et l'augmentation de la durée de cotisation (à 43 annuités) pour bénéficier du taux plein. Cette réforme a conduit à diminuer la valeur de l'engagement au niveau du Groupe.

Rémunération en actions

Un plan de rémunération en actions Groupe Snef à émettre sur 3 ans et 3 mois a été mis en place au cours de l'exercice 2021, suite à l'approbation par l'Assemblée Générale du 28 décembre 2020 d'un projet d'attribution d'actions gratuites au profit de certains salariés et mandataires sociaux.

L'acquisition des droits par les salariés est conditionnée à leur présence et aux performances cumulées du Groupe sur les exercices 2021 – 2023.

Une charge de personnel de 1,8 million d'euros a été comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.

Cette charge est évaluée chaque année sur la base :

- De la juste valeur de l'action Groupe Snef à la date d'attribution de ces actions, réalisée par un expert indépendant ;
- D'une hypothèse de présence des salariés estimée par le management ;
- D'une hypothèse d'atteinte de performance du Groupe sur la période considérée.

Les actions seront émises et transférées aux bénéficiaires au terme de la période d'acquisition des droits.

Détail des charges de personnel et effectifs moyens

Charges de personnel	(632 521)	(611 243)
Charges sociales	(198 222)	(191 027)
Charges salariales	(434 300)	(420 216)
€000	31 déc. 23	31 déc. 22

Effectifs	31 déc. 23	31 déc. 22
Cadres et professions supérieurs	3 566	3 007
Employés, techniciens et agents de maitrise	5 593	5 133
Ouvriers	3 681	3 743
Total	12 840	11 883
dont France	9 671	8 843

Indemnités de départs en retraite

€000	31 déc. 23 3	31 déc. 22
Provisions début de période net des actifs de couverture	31 083	41 428
Prestations versées sur l'exercice Gains actuariels	(3 297) 2 577	(3 595) (8 961)
Dotations nettes des prestations servies	2 628	4 260
Intérêts financiers	1 140	220
Mouvement de périmètre	4 094	(2 374)
Autres mouvements et reclassements	199	105
Provisions fin de période	38 425	31 083

5 Immobilisations incorporelles et corporelles

5.1 Goodwill

Méthode comptable

Le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À compter de la date de prise de contrôle, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou des regroupements d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les UGT sont déterminées par le Groupe en fonction de ses indicateurs de suivi interne, et de la manière dont il tire profit de l'activité.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Le goodwill négatif résultant d'une acquisition à des conditions favorables est comptabilisé immédiatement en résultat.

Variation des Goodwill

€000	Goodwill	
Au 31 décembre 2021	154 822	
Entrées en périmètre	6 768	
Révision de Goodwill	428	
Ecart de conversion	114	
Au 31 décembre 2022	162 132	
Entrées en périmètre	20 552	
Révision de Goodwill	1 120	
Sorties de périmètre	-	
Ecart de conversion	(74)	
Au 31 décembre 2023	183 729	

Au cours de l'exercice, les goodwill provisoires suivants ont été comptabilisés :

- 16.9 millions d'euros sur l'UGT Ekium, résultat de l'acquisition du groupe Fiva et de la société Sofresid Engineering ;
- 1.9 million d'euros sur l'UGT Roumanie, résultat de l'acquisition de Mach;
- 1.3 million d'euros sur l'UGT Watt, résultat de l'acquisition de la société Génie Des lieux ;
- 0.4 million d'euros sur l'UGT Fouré Lagadec, résultat de l'acquisition de Usinage Conception Mécanique Industrielle ;

La révision du goodwill provisoire relatif à l'acquisition de la société CPQ Ingenieros a entrainé une augmentation de 1.1 million d'euros (UGT Ekium).

Les goodwill provisoires relatifs à l'acquisition des sociétés FL Usinage (ex Vochelet) et Navtis sont devenus définitifs et n'ont donné lieu à aucune révision en 2023.

Décomposition des goodwill par UGT

€000	31 déc. 22	Acquisition	Révision	Sortie de périmètre	Dépréciation	Ecart de conversion	31 déc. 23
UGT Concept	38 339	16 952	1 120	-	-	(11)	56 400
UGT Fouré Lagadec	40 880	439	-	_	-	-	41 319
UGT Snef	11 180	-	-	_	-	-	11 180
UGT Nucléaire	44 142	-	-	_	-	-	44 142
UGT Iqanto	5 429	-	-	_	-	-	5 429
UGT Watt	-	1 261	-	_	-	-	1 261
UGT Brésil	915	-	-	_	-	47	963
UGT Roumanie	19 144	1 899	-	_	-	(110)	20 933
UGT Cameroun	2 103	-	-	-	-	-	2 103
Total Goodwil net	162 132	20 552	1 120	-	-	(74)	183 729

Tests de valeur sur goodwill et dépréciation

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet de tests de perte de valeur a minima lors de chaque clôture annuelle ou dès la survenance d'un indice de perte de valeur.

La perte de valeur est alors comptabilisée comme une dépréciation au bilan avec pour contrepartie une charge dans le compte de résultat. Les pertes de valeur éventuelles constatées sur le goodwill sont irréversibles.

Les valeurs recouvrables des UGT sont déterminées sur la base d'un calcul de valeur d'utilité à partir de l'actualisation, des flux prévisionnels opérationnels de trésorerie. Les projections de flux opérationnels de trésorerie sont déterminées à partir des budgets et des plans d'affaires validés par la Direction, sur un horizon à 6 ans. Au-delà de cet horizon, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les tests réalisés en 2023 n'ont pas mis en évidence de risque de dépréciation significatif.

En outre, une analyse de sensibilité a été réalisée pour chaque UGT. D'une part (i) en augmentant le taux d'actualisation de 1.00% et en diminuant le taux de croissance long terme de 1.00%, et, d'autre part (ii), en augmentant le taux d'actualisation de 1.00% et en baissant le niveau de marge attendu de 1.00% sur chaque année du plan d'affaires et dans le calcul de la valeur terminale.

Cette analyse n'a pas conduit à mettre en évidence la nécessité de comptabiliser de perte de valeur significative en 2023.

5.2 Autres immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées aux coûts directement attribuables à l'acquisition de ces actifs. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Leur durée d'utilité est appréciée comme étant finie ou indéterminée. Les amortissements sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique dotations nettes aux amortissements.

Les profits ou les pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif incorporel sont déterminés comme la différence entre les produits nets de cession et la valeur comptable de l'actif. Ils sont enregistrés dans le compte de résultat quand l'actif est décomptabilisé.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'utilité de 5 ans.

Les dépenses de la phase de développement d'un projet généré en interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. Le Groupe inscrit à son actif les dépenses afférentes aux phases de développement en cours de son système d'information et de gestion (ERP). Les modules indépendants sont mis en service au rythme des mises en production effectives. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée à 7 ans.

Dépréciation des actifs non financiers amortissables

Les valeurs comptables des actifs non financiers amortissables sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs non financiers amortissables est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la ligne dotations nettes aux provisions.

Détail des immobilisations incorporelles

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021	48 579	(32 144)	16 435
Acquisitions et activation de frais de développement	5 050	-	5 050
Cessions et mises au rebut	(621)	606	(14)
Dotations aux amortissements	-	(2 929)	(2 929)
Effet des variations de change	269	(114)	155
Effet des variations de périmètre	(853)	746	(106)
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022	52 425	(33 834)	18 589
Acquisitions et activation de frais de développement	5 849	_	5 849
Cessions et mises au rebut	(1 642)	1 635	(7)
Dotations aux amortissements	-	(3 359)	(3 359)
Effet des variations de change	140	(56)	84
Effet des variations de périmètre	1 564	(472)	1 092
Autres, dont reclassements	27	(18)	9
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2023	58 363	(36 105)	22 256

5.3 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation sur contrats de location

Méthode comptable pour les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce composant iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Certaines immobilisations ont été réévaluées avant l'adoption des normes IFRS par le Groupe. Ces réévaluations ont été comptabilisées à la juste valeur des actifs concernés à la date d'enregistrement de ces ajustements.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif soit :

Constructions 30 ans Agencements et installations 20 ans

Autres immobilisations corporelles Entre 6 et 10 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif. Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Méthode comptable pour les droits d'utilisation sur contrats de location (IFRS 16)

Le Groupe applique IFRS 16, ainsi que les interprétations IFRIC 4 « Déterminer si un contrat contient un accord de location », SIC 15 « Avantages dans des contrats de location » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location ».

Un mode de comptabilisation unique est appliqué à tous les contrats de location pour lesquels il y a un transfert du contrôle du droit d'usage consistant à comptabiliser au démarrage du contrat :

- Une dette de loyers correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée estimée du contrat de location ;
- Un actif relatif au droit d'utilisation de l'immobilisation louée, amorti linéairement sur la même durée que celle de la dette.

Ces éléments sont comptabilisés dans des lignes distinctes du bilan consolidé.

Le Groupe est en position de preneur de contrats de location principalement pour des biens immobiliers, et n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur.

Le Groupe applique les mesures de simplification permises par la norme en excluant les contrats de location de courte durée (durée de location inférieure à 12 mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement prévues contractuellement), ainsi que les contrats portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur individuelle à neuf est de faible valeur. Les paiements relatifs à ces contrats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Les dettes de loyers ont été actualisées en utilisant des courbes de taux reflétant les taux marginaux d'endettement des preneurs en fonction des durées et des devises des contrats de locations sous-jacent.

Les durées de location sont définies contrat par contrat, et correspondent à la durée exécutoire raisonnablement certaine comprenant la durée ferme du contrat, et les éventuelles périodes de renouvellement prévues ou estimées.

Le droit d'utilisation, comptabilisé en contrepartie de la dette de loyers, est amorti linéairement sur la durée retenue pour le contrat de location.

Les loyers variables ou les prestations de services liées aux contrats de location ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'utilisation et de la dette de loyers. Ces éléments sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Détail des immobilisations corporelles et droits d'utilisation IFRS16

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2022	380 693	(236 388)	144 305
Terrains	6 228	(653)	5 575
Constructions	195 482	(103 631)	91 851
Installations techniques matériels et outillages	83 116	(69 455)	13 662
Autres immobilisations corporelles et en cours	144 737	(96 372)	48 366
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2023	429 565	(270 110)	159 454
Dont : Droits d'utilisation IFRS16	158 450	(86 710)	71 740
Immobilisations corporelles	271 113	(183 400)	87 713

Les variations des soldes s'analysent de la façon suivante :

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2021	375 677	(227 788)	147 889
Acquisitions	39 669	-	39 669
Cessions et mises au rebut	(10 201)	10 390	188
Mouvements de périmètre	(20 597)	13 143	(7 455)
Dotations aux amortissements	-	(32 241)	(32 241)
Effet des variations de change	(15)	157	142
Autres, dont reclassements	(3 839)	(48)	(3 887)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2022	380 693	(236 388)	144 305
Acquisitions	42 167	-	42 167
Cessions et mises au rebut	(8 804)	9 756	952
Mouvements de périmètre	15 491	(9 953)	5 538
Dotations aux amortissements	-	(33 468)	(33 468)
Effet des variations de change	164	(127)	37
Autres, dont reclassements	(146)	70	(76)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2023	429 565	(270 110)	159 454

6 Participations dans des sociétés mises en équivalence

_	Valeur des titres mis en équivalence			
€000	31 déc. 23	31 déc. 22	31 déc. 23	31 déc. 22
Snef Télécom	55 099	56 253	-	1 133
Snef services Nigéria	(64)	(101)	(18)	(15)
Sociétés mises en équivalence	55 036	56 152	(18)	1 118

€ 000	
Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2021	(92)
Mouvements de périmètre	55 121
Dividendes	-
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	1 118
Effet des variations de change et autres	5
Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2022	56 152
Mouvements de périmètre	-
Dividendes	(1 154)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	(18)
Effet des variations de change et autres	55
Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2023	55 036

La société Eiffage Energie Systèmes – Réseaux Mobiles (ex-Snef Telecom) est consolidée par mise en équivalence depuis octobre 2022.

7 Information financière

7.1 Actifs et passifs financiers

7.1.1 Actifs financiers

Méthode comptable actifs financiers

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers.

IFRS 9 prévoit trois grandes catégories comptables pour les actifs financiers: ceux évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Dépréciation d'actifs financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers doit être déprécié, selon le modèle des « pertes de crédit attendues », en application d'IFRS 9 (cf. Note 3.4.2).

Ce modèle de dépréciation concerne les actifs financiers évalués au coût amorti, les actifs sur contrats et les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais pas les placements dans des instruments de capitaux propres.

Détail des autres actifs financiers non courants

€000	31 déc. 23	31 déc. 22
Titres de participation non consolidés	566	418
Dépôts et cautionnements	4 166	2 408
Prêts aux salariés	390	45
Prêts construction	3 265	3 138
Autres actifs financiers	1 097	1 993
Total des autres actifs financiers non courants	9 485	8 001

Les prêts aux salariés ne portent pas intérêt. Ils ont une échéance moyenne de 12 mois.

Les prêts construction ne portent pas d'intérêt et sont octroyés pour une période de 20 ans.

Les dépôts et cautionnements sont essentiellement composés de dépôts de garantie sur des contrats de locations immobilières.

7.1.2 Trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les placements très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et ayant une échéance de moins de trois mois lors de leur entrée au bilan.

Le tableau des flux de trésorerie présente les flux réels liés à l'activité des sociétés présentes dans le périmètre au cours de l'exercice.

Les mouvements qui affectent le bilan mais qui ne sont pas considérés comme des flux (investissements sans financement, reclassements, effets des fusions et apports partiels d'actifs externes au Groupe, changements de méthodes comptables) sont présentés en annexe pour les plus significatifs.

Les effets sur la trésorerie des acquisitions de sociétés consolidées sont mentionnés au niveau des flux d'investissement sous la rubrique « Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise ».

Les effets sur la trésorerie des cessions de sociétés consolidées sont mentionnés au niveau des flux d'investissement sous la rubrique « Produits de cession d'actifs financiers et titres consolidés ».

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat net consolidé.

Les dépréciations d'actifs courants sont assimilées à des pertes potentielles. En conséquence, la variation de l'actif courant est présentée nette de dépréciation.

La trésorerie du tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie ainsi que les équivalents de trésorerie moins les concours bancaires qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie (Cf Tableau des Flux de Trésorerie dans les états financiers).

Détail de la Trésorerie et équivalents de trésorerie

€000	31 déc. 23	31 déc. 22
Disponibilités	214 937	191 051
Trésorerie et équivalents de trésorerie	214 937	191 051
	(0.410)	(4.01.1)
Concours bancaires	(3 612)	(4 914)
Trésorerie nette en fin d'exercice	211 325	186 137

La valeur comptable des disponibilités, rémunérées à des taux variables indexés sur les taux des dépôts à vue bancaires, est représentative de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2023, le Groupe disposait de 142.6 millions d'euros de lignes de crédit disponibles à court terme non utilisées pour lesquelles toutes les conditions de tirage étaient satisfaites (119.6 millions d'euros au 31 décembre 2022).

7.1.3 Instruments financiers

Méthode comptable

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des garantie de taux (swap et CAP de taux d'intérêt) pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Tous les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement en résultat. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions. Cependant les instruments dérivés

qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs et leurs variations de juste valeur sont alors comptabilisées directement au niveau du résultat.

La juste valeur des instruments financiers est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier les instruments financiers à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties des instruments financiers, par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. La juste valeur des contrats de change à terme est leur prix coté sur le marché à la date de clôture, déterminé par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires.

Pour le Groupe, les couvertures de flux de trésorerie concernent principalement les couvertures de change à terme de transactions hautement probables, ainsi que la couverture des flux d'intérêts à taux variables de certains emprunts et cessions de créances par des CAP et swaps prêteurs taux fixe.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe documente de manière formelle la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture. La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément ou de la transaction couvert, de la nature du risque couvert ainsi que de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert. Le Groupe s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie. La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été rétrospectivement hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée. Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante :

Couvertures de flux de trésorerie

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat, comme par exemple lorsqu'un produit financier couvert ou une charge financière couverte est comptabilisé(e) ou lorsqu'une vente prévue a lieu. Quand l'élément couvert est le coût d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les montants comptabilisés directement en capitaux propres associés sont exclus des capitaux propres et intégrés au coût initial de l'actif ou du passif non financier.

Si le Groupe s'attend à ce que la transaction prévue ou l'engagement ne se réalisent pas, les montants préalablement comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont enregistrés en résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue ou de l'engagement ferme.

Le Groupe a adopté le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9, en vertu duquel il doit s'assurer que ses relations de couverture sont cohérentes avec ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques, et adopter une approche plus qualitative de l'appréciation de ses couvertures.

Détail des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe.

Les valeurs de marché ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des valeurs mobilières et assimilées à de la trésorerie. Les justes valeurs des dérivés et des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus aux taux d'intérêt courants. Compte tenu de leurs échéances proches, la juste valeur des autres actifs et passifs financiers, calculée en utilisant les taux d'intérêt du marché, ne présente pas d'écart significatif avec leur valeur comptable.

€000	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste Valeur par capitaux propres	Coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	8 919	-	-	8 919	-
Créances clients et autres créances	744 366	-	-	744 366	-
Actifs financiers dérivés	6 350	-	-	-	6 350
Trésorerie	151 102	151 102	-	-	-
Equivalents de trésorerie	63 835	63 835	-	-	-
Titres de participation	566	-	566	-	-
Actif au 31 décembre 2023	975 138	214 937	566	753 285	6 350
Dettes financières	329 729	-	-	329 729	-
Concours bancaires	3 612	3 612	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	778 401	-	-	778 401	-
Passifs financiers dérivés	-	-	-	-	-
Passif au 31 décembre 2023	1 111 742	3 612	-	1 108 130	-

€000	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste Valeur par capitaux propres	Coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	7 584	-	-	7 584	-
Créances clients et autres créances	740 908	-	-	740 908	-
Actifs financiers dérivés	12 142	-	-	-	12 142
Trésorerie	124 986	124 986	-	-	-
Equivalents de trésorerie	66 065	66 065	-	-	-
Titres de participation	418	-	418	-	-
Actif au 31 décembre 2022	952 101	191 051	418	748 492	12 142
Dettes financières	315 502	-	-	315 502	-
Concours bancaires	4 914	4 914	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	748 946	-	-	748 946	-
Passifs financiers dérivés	284	-	-	-	284
Passif au 31 décembre 2022	1 069 645	4 914	-	1 064 448	284

Instruments financiers dérivés

Le tableau ci-après présente la ventilation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la date de clôture :

	31 déc	c. 23	31 déc. 22	
€000	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés de couverture de change	199	-	10	(284)
Instruments dérivés de couverture de taux	6 151	-	12 131	-
Total	6 350	-	12 142	(284)

Couvertures

Couvertures de flux de trésorerie - Change

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose de contrats de change à terme destinés à couvrir les variations de change EUR/USD.

€000	31 déc	c. 23	31 c	31 déc. 22	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	
Contrats de change à terme				_	
Couverture de flux de trésorerie	199		- 10) (284)	

Couvertures de flux de trésorerie – Taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023, le Groupe détient douze instruments destinées à couvrir les flux d'intérêts à taux variable sur emprunts et cessions de créances, soit 241 millions de notionnels nets. Des CAP et swap de taux sont utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt.

	31 déc	c. 23	31 déc. 22	
€000	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Couverture de taux d'intérêts				
Couverture de flux de trésorerie	6 151	-	12 131	

Les conditions des CAP et swap ont été négociées pour coïncider avec les conditions du financement couvert.

Les couvertures de flux de trésorerie ont été évaluées comme hautement efficaces au 31 décembre 2023. Au titre de ces contrats, une perte latente nette de 6 millions d'euros a été comptabilisée en autres éléments du résultat global.

7.1.4 Passifs financiers

Méthode comptable

Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables, à l'exception des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.

Dettes financières et concours bancaires

		Capital restant dû		
€000	Devise Dette	31 Déc. 23	31 Déc. 22	
Emprunts bancaires	EUR	169 484	165 274	
Emprunt obligataire	EUR	85 000	85 000	
Intérêts courus	EUR	1 371	1 421	
Dette locative IFR\$16	EUR	73 629	63 497	
Autres dettes financières	EUR	58	58	
Divers	EUR	24	22	
Emprunts et autres dettes financiè	ères	329 566	315 271	
Participation des salariés		163	231	
Total des dettes financières		329 729	315 502	
Dont dettes financières non coura	ntes	284 768	273 187	
Dont dettes financières courantes		44 962	42 315	
Concours bancaires		3 612	4 914	

Le détail des garanties et sûretés réelles données est fourni en note 9.2 « Engagements donnés et reçus ».

La maturité des dettes financières est présentée en note 7.3.

7.2 Produits et charges financières

Méthode comptable

Le résultat financier net comprend les charges d'intérêts sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif, les produits d'intérêts sur placements et les produits provenant des dividendes.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de locationfinancement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Détail du résultat financier

€000	31 déc. 23	31 déc. 22
Revenus sur instruments financiers et valeurs mobilières de placement	7 532	202
Ecarts nets de change sur éléments financiers	541	117
Autres produits de participation	-	29
Autres produits financiers	755	666
Produits financiers	8 828	1 013
Coût de l'endettement financier brut	(17 504)	(10 971)
Dotations des dépréciations des titres et créances	-	(253)
Charges financières IFRS16	(2 173)	(1 508)
Intérêts sur dette IAS19 (PIDR)	(1 140)	(220)
Autres charges financières	(640)	(1 579)
Charges financières	(21 457)	(14 532)
Résultat financier net	(12 629)	(13 519)

7.3 Gestion du risque financier

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Liquidités et financement

Le Groupe finance l'ensemble de ses investissements mobiliers et immobiliers d'une part, et ses opérations de croissance externe, d'autre part, par autofinancement ou emprunt moyen terme.

Le Besoin en Fonds de Roulement est financé par découvert bancaire ou par affacturage.

Le Groupe dispose de contrats d'affacturage, par lesquels des balances de comptes clients sont cédées par subrogation conventionnelle sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'analyse des risques et avantages telle que définie par IFRS 9 conduit le Groupe à décomptabiliser les créances cédées. Le Groupe reste mandataire de la facturation et du recouvrement des créances cédées mais n'en conserve pas le contrôle.

Outre ses lignes de financement moyen terme détaillées en note 7.1.4, le Groupe dispose d'une capacité de financement complémentaire à court terme de 145 millions d'euros répartie sur un pool bancaire.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe :

€000	àlan	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans et plus	Total
Emprunts bancaires	27 833	27 833	35 333	37 833	42 021	170 855
Emprunt Obligataire	-	30 000	-	15 000	40 000	85 000
Autres emprunts et dettes financières	82	-	-	-	-	82
Dette locative IFRS 16	15 505	14 479	13 367	9 985	20 293	73 629
Découverts bancaires	3 612	-	-	-	-	3 612
Participation des salariés	163	-	-	-	-	163
Fournisseurs	234 380	-	-	-	-	234 380
Avances et acomptes reçus sur commandes	13 199	-	-	-	-	13 199
Dettes fiscales et sociales	244 367	-	-	-	-	244 367
Comptes courants sur entreprises associées	199	-	-	-	-	199
Produits constatés d'avance	278 750	-	-	-	-	278 750
Divers	7 505	-	-	-	-	7 505
Total au 31 décembre 2023	825 597	72 313	48 700	62 818	102 314	1 111 742
Total au 31 décembre 2023 Emprunts bancaires	825 597 27 833	72 313 27 833	48 700 27 833	62 818 35 333	102 314 47 861	1 111 742
Emprunts bancaires			27 833		47 861	166 694
Emprunts bancaires Emprunt Obligataire	27 833 -		27 833		47 861	166 694 85 000
Emprunts bancaires Emprunt Obligataire Autres emprunts et dettes financières	27 833 - 80	27 833 - -	27 833 30 000 -	35 333 -	47 861 55 000 -	166 694 85 000 80
Emprunts bancaires Emprunt Obligataire Autres emprunts et dettes financières Dette locative IFRS 16	27 833 - 80 12 783	27 833 - -	27 833 30 000 -	35 333 -	47 861 55 000 -	166 694 85 000 80 63 497
Emprunts bancaires Emprunt Obligataire Autres emprunts et dettes financières Dette locative IFRS 16 Découverts bancaires	27 833 - 80 12 783 4 914	27 833 - -	27 833 30 000 -	35 333 -	47 861 55 000 -	166 694 85 000 80 63 497 4 914
Emprunts bancaires Emprunt Obligataire Autres emprunts et dettes financières Dette locative IFRS 16 Découverts bancaires Participation des salariés	27 833 - 80 12 783 4 914 231	27 833 - -	27 833 30 000 -	35 333 -	47 861 55 000 -	166 694 85 000 80 63 497 4 914 231
Emprunts bancaires Emprunt Obligataire Autres emprunts et dettes financières Dette locative IFRS 16 Découverts bancaires Participation des salariés Fournisseurs	27 833 - 80 12 783 4 914 231 205 925	27 833 - -	27 833 30 000 -	35 333 -	47 861 55 000 -	166 694 85 000 80 63 497 4 914 231 205 925
Emprunts bancaires Emprunt Obligataire Autres emprunts et dettes financières Dette locative IFRS 16 Découverts bancaires Participation des salariés Fournisseurs Avances et acomptes reçus sur commandes	27 833 - 80 12 783 4 914 231 205 925 14 099	27 833 - -	27 833 30 000 -	35 333 -	47 861 55 000 -	166 694 85 000 80 63 497 4 914 231 205 925 14 099
Emprunts bancaires Emprunt Obligataire Autres emprunts et dettes financières Dette locative IFRS 16 Découverts bancaires Participation des salariés Fournisseurs Avances et acomptes reçus sur commandes Dettes fiscales et sociales	27 833 - 80 12 783 4 914 231 205 925 14 099 220 162	27 833 - -	27 833 30 000 -	35 333 -	47 861 55 000 -	166 694 85 000 80 63 497 4 914 231 205 925 14 099 220 162
Emprunts bancaires Emprunt Obligataire Autres emprunts et dettes financières Dette locative IFRS 16 Découverts bancaires Participation des salariés Fournisseurs Avances et acomptes reçus sur commandes Dettes fiscales et sociales Comptes courants sur entreprises associées	27 833 - 80 12 783 4 914 231 205 925 14 099 220 162 505	27 833 - -	27 833 30 000 -	35 333 -	47 861 55 000 -	166 694 85 000 80 63 497 4 914 231 205 925 14 099 220 162 505

Risque de change

Compte tenu de son développement à l'international, le Groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît en effet des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de leur monnaie fonctionnelle.

Au cours de l'exercice 2023, environ 11% des achats du Groupe sont libellés dans une devise différente de celle de la société contractante. Les ventes dans le même cas, représentent moins de 4% du chiffre d'affaires. L'exposition au risque de change est essentiellement sur le dollar à fin décembre 2023.

La politique du Groupe étant de garantir la marge commerciale des affaires, aussi chaque exposition significative fait systématiquement l'objet d'une couverture.

Pour cela, le service financier met en place des couvertures du risque de change pour les engagements fermes, sur la base des déclarations, par les opérationnels, des transactions futures en devises :

- Soit, en ayant recours à des contrats de change à terme;
- Soit, en ayant recours à des options de change

Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée aux financements moyens et court terme mise en place par le Groupe.

La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La règle suivie par le Groupe consiste à garantir qu'au moins deux tiers de la dette soit à taux fixe, après couverture.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des garanties de taux plafond ou des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange des taux variables contre des taux fixes pour toutes les échéances des emprunts concernés. A la souscription de ces dérivés, les sous-jacents trouvent systématiquement leur existence dans les comptes de l'entreprise.

Au 31 décembre 2023, la totalité de la dette moyen terme du Groupe est à taux fixe ou à taux variable couvert.

Afin de maitriser les frais financiers du Groupe dans un contexte haussier des taux d'intérêt, le Groupe dispose également d'une couverture de taux d'intérêt du programme d'affacturage.

Les intérêts sur instruments financiers à taux variable sont réévalués à intervalles réguliers inférieurs à un an. Les intérêts sur des instruments financiers à taux fixe sont figés jusqu'à l'échéance de l'instrument.

Par ailleurs, dans le cadre de son exploitation, le Groupe utilise des lignes de facilités bancaires à court terme ; la sensibilité relative à une variation de 100 points de base appliquée sur les éléments connus à la clôture aurait un impact négatif de 35 milliers d'euros au résultat de l'exercice.

8 Capitaux propres

8.1 Evolution des capitaux propres

Méthode comptable

Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés nets d'effets d'impôt en déduction des capitaux propres.

Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres. Le Groupe dispose d'actions d'autocontrôle pour 34.5 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Détail des capitaux propres

€000	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Capital	42 066	42 066
Réserve légale	2 036	668
Titres d'autocontrôle	(34 324)	(33 235)
Réserves consolidées, dont Report à nouveau	131 903	35 139
Sous-total Primes et Réserves (part du Groupe)	99 615	2 571
Gains / (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie Ecarts de conversion cumulés Résultat (part du Groupe)	8 369 (33 378) 55 268	12 456 (32 665) 121 653
Total des capitaux propres (part du Groupe)	171 944	146 085

Au 31 décembre 2023, le capital social est composé de 1 274 716 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 33 euros.

Affectation de résultat

Le 10 mai 2023, l'Assemblée Générale de la société Groupe Snef a décidé l'affectation du résultat de 2022 en report à nouveau pour 0.8 millions d'euros, en dotation à la réserve légale pour 1.4 millions d'euros et une distribution de dividendes pour 25.2 millions d'euros.

Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie

La rubrique « Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie » enregistre la part du gain ou de la perte sur un instrument de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie considérée comme efficace. Le gain latent net constaté en autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie s'élève à 8.4 millions d'euros au 31 décembre 2023 (gain latent de 12.5 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Ecarts de conversion

Le poste « Ecarts de conversion cumulés » est utilisé pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers et des investissements nets dans les filiales étrangères.

8.2 Gestion du risque de capital

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion de son capital est d'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires.

Les seules contraintes règlementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par les capitaux propres.

9 Provisions pour risques et charges – Garanties

9.1 Provisions pour risques et charges

Méthode comptable

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Détail des provisions pour risques et charges

€000	Litiges *	Autres risques	Total
Au 31 décembre 2021	16 954	32 626	49 579
Dotations de l'exercice	4 746	41 647	46 393
Reprises utilisées	(2 312)	(2 842)	(5 154)
Reprises sans utilisation Ecart de change	(1 260) 198	(1 575) 228	(2 835)
Variation de périmètre Autres mouvements et reclassements	(219)	(445)	(665)
	(83)	(730)	(814)
Au 31 décembre 2022	18 023	68 909	86 932
dont provisions courantes	18 023	68 909	86 932
Dotations de l'exercice	3 613	5 474	9 087
Reprises utilisées	(2 977)	(9 385)	(12 362)
Reprises sans utilisation Ecart de change	(1 230)	(5 980)	(7 209)
	297	1 780	2 078
Variation de périmètre	2 840	(897)	1 944
Corrections d'ouverture	(4 953)	4 953	
Autres mouvements et reclassements Au 31 décembre 2023	(2 426)	1 696	(731)
	13 187	66 552	79 738
dont provisions courantes	13 187	66 552	79 738

^{*} Les provisions pour litiges sont relatives aux risques prud'homaux, sinistres, contentieux et fiscaux.

La politique du Groupe consiste à enregistrer tous les risques sur affaires, par correction des marges brutes à terminaison. Seuls les risques correspondant à des projets en phase contentieuse sont enregistrés en provision pour risques et charges.

9.2 Engagements donnés et reçus

Cautions données sur marchés

Les cautions données sur marchés s'élèvent à 200,8 millions d'euros au 31 décembre 2023 (198,9 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Garanties bancaires

Certains financements font l'objet de clauses « pari passu ». La clause « pari passu » associée à ces financements constitue un engagement par lequel l'emprunteur et ses filiales s'engagent à compter de la date de signature de ces contrats de financement à ne consentir aucune sûreté ou garantie à un tiers sur ses actifs, revenus et fonds de commerce, sans en faire bénéficier les prêteurs pari passu au même rang. Toutefois la présente clause ne s'appliquera pas aux sûretés existantes à la date de signature de ces contrats de financement, ni aux engagements hors bilan, y compris tout Engagement Par Signature, contractés par les membres du Groupe dans le cours normal des affaires et pour les besoins de leurs activités courantes.

Le covenant applicable au Groupe au titre des financements est respecté au 31 décembre 2023.

10 Impôts et résultat net

10.1 Impôt sur le résultat

Méthode comptable

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Le Groupe a opté pour l'affectation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable appliqué par les sociétés du même secteur d'activité.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

La loi de finances pour 2024 a transposé dans le droit français la directive UE/2022/2523 du Conseil du 15 décembre 2022 visant à mettre en œuvre l'accord trouvé au sein du Cadre inclusif OCDE/G20 sur l'application d'une imposition minimale de 15 % aux groupes réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750 m€. Cette nouvelle législation, dite « Pilier 2 », s'appliquera au Groupe à compter de l'exercice 2024. Une étude d'impact a été engagée afin d'évaluer les conséquences de Pilier 2 sur les comptes du Groupe, notamment en vérifiant l'éligibilité des filiales aux mesures de sauvegarde transitoires. Il résulte des travaux réalisés à ce stade que l'impact de cette nouvelle législation sur les comptes du Groupe devrait être non significatif.

Le Groupe a par ailleurs appliqué l'exemption temporaire de comptabilisation des actifs et passifs d'impôts différés liés à Pilier 2 prévue par les amendements à IAS 12 introduits par le règlement (UE) 2023/2468 du 8 novembre 2023.

10.2 Impôts courants et impôts différés

Méthode comptable

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable;
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même autorité fiscale.

Par simplification, la compensation est réalisée entité par entité pour des périodes de retournement des ID similaires.

Eléments composant la charge d'impôt

€ 000	31 déc. 23	31 déc. 22
Impôts sur les sociétés exigibles	(12 485)	(11 956)
Impôts différés Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (France)	(1 718) (2 601)	(7 840) (5 047)
(Charge) produit d'impôt	(16 804)	(24 843)

Eléments composant la charge d'impôt différé

€000	31 déc. 23	31 déc. 22
Retraitements sur activité (passage du chiffre d'affaires à l'avancement, provisions sur risques chantiers)	(5 322)	(5 866)
Indemnités de départ en retraite	263	314
IFRS 16 - Contrats de location	144	163
Immobilisations incorporelles (frais de développement) et corporelles (amortissements dérogatoires)	(616)	(1 233)
Immobilisations financières	52	308
Ecarts de conversion	168	237
Autres retraitements de consolidation (dépréciations, provisions)	406	(712)
Consommation des déficits fiscaux reportables	1 864	(2 047)
Autres différences temporelles statutaires	1 121	759
Dettes financières	200	236
(Charge) produit d'impôt différé	(1 718)	(7 840)

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux de droit commun applicable en France :

€000	31 déc. 2023 3	1 déc. 2022
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	71 790	145 439
CVAE classée en impôt	(2 601)	(5 047)
Résultat avant IS, y compris CVAE	69 189	140 392
Taux d'impôt théorique du Groupe	25,83%	25,83%
Charge d'impôt théorique	(17 868)	(36 256)
Incidence:		
des crédits d'impôt	1 823	986
des différences de taux d'imposition et imposition forfaitaire	41	(1 541)
des déficits reportables et différences temporaires non reconnues	(500)	(16 118)
des ajustement de l'impôt des périodes précédentes et des contrôles fiscaux	(188)	(1 328)
des ajustements sur différences temporaires et évolution des taux	5 002	(702)
des différences permanentes et autres	(2 514)	35 162
Charge d'impôt	(14 204)	(19 796)
Taux effectif d'impôt hors CVAE	20,5%	14,1%
CVAE classée en impôt	(2 601)	(5 047)
(Charge) produit d'impôt au taux réel y compris CVAE	(16 804)	(24 843)

Le taux d'imposition effectif est calculé sur la base du résultat avant impôt des sociétés intégrées.

Eléments composant les impôts différés actifs et passifs

€000	31 déc. 23	31 déc. 22
		_
Retraitements sur activité (passage du chiffre d'affaires à l'avancement,	(29 066)	(21 444)
provision sur risques chantiers)	(27 000)	(2: :::)
Indemnités de départ à la retraite	7 645	6 591
IFRS 16 - Contrats de location	578	706
Immobilisations incorporelles (frais de développement) et corporelles (amortissements dérogatoires)	(7 700)	(8 899)
Instruments dérivés	(1 772)	(3 145)
Autres retraitements (dépréciations, provisions)	2 430	2 022
Déficits fiscaux reportables	9 198	6 440
Autres différences temporelles statutaires	5 893	1 882
Dettes financières	(223)	(423)
Passifs nets d'impôts différés	(13 016)	(16 269)
soit après compensation par entité		
son apres compensation par entire		
Impôts différés actifs	12 126	6 421
Impôts différés passifs	(25 141)	(22 690)
Passifs nets d'impôts différés	(13 016)	(16 269)

Régime d'intégration fiscale

Le régime d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable. Groupe Snef est devenue la nouvelle société tête de Groupe à compter du 1^{er} janvier 2021.

Activation des déficits reportables

Les impôts différés sur déficits reportables sont activés en fonction de la capacité de chaque entité fiscale à les utiliser. L'analyse est basée sur les prévisionnels de résultats de chaque entité et tient compte des règles d'imputation et d'utilisation de chaque juridiction fiscale.

Les actifs correspondants sont revus annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

11 Evènements postérieurs à la clôture

Groupe Snef est entré le 9 février 2024 en négociations exclusives avec les principaux actionnaires d'Alliativ, actionnaire de contrôle de Visiativ, en vue d'acquérir 75,72% du capital d'Alliativ.

L'accord préliminaire a été signé le 27 février 2024 et la finalisation de l'acquisition est donc maintenant en attente de l'aval de l'autorité de la concurrence.

Visiativ est un spécialiste de la transformation numérique pour les PME-ETI et premier intégrateur européen des solutions et logiciels de Dassault Systèmes.

Le prix d'acquisition, sur la base d'une valeur de 37€ par action valorise 100% du groupe Visiativ à 171 millions d'euros.

12 Périmètre de consolidation

12.1 Evolution du périmètre de consolidation

Méthode comptable regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date d'acquisition. Ce prix n'est pas majoré des frais directement imputables à l'acquisition, qui sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert du contrôle au profit du Groupe (date d'acquisition). Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise. Le Goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise, augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé au titre des actifs et passifs repris. Conformément à IFRS 3 révisée, le Groupe se réserve la possibilité, pour chaque transaction de déterminer un Goodwill selon sa quote-part de détention ou incluant à leur juste valeur les participations ne donnant pas le contrôle.

Conformément à IFRS 3, la période d'évaluation de l'allocation du prix d'achat prend fin dès lors que l'acquéreur dispose de l'information pertinente à propos des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition ou dès lors qu'il considère qu'il n'obtiendra plus d'information supplémentaire. Cette période ne peut excéder 12 mois à partir de la date d'acquisition.

L'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) Iqanto est issue du regroupement des UGT Lab et Robotique existantes au 31 décembre 2022. Le regroupement de ces UGT est justifiée par une complémentarité et une interdépendance grandissantes de ces activités. Le secteur de la robotique connait en effet une profonde mutation vers les technologies du numérique et de l'intelligence artificielle. Ainsi, le savoir-faire de Robotique est complété par les compétences de Lab en gestion de la production et digitalisation des processus.

En conséquence, ces activités ont été intégrées sous une direction commune, dans le cadre de la stratégie du Groupe sur ces activités.

L'offre commerciale, le pilotage et les perspectives financières de ces activités sont analysés aux bornes de ce périmètre, justifiant leur regroupement au sein d'une même UGT pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill sous-jacent.

Regroupements 2023

La juste valeur des actifs et passifs identifiables des entrées de périmètre (cf. note 2.1) à leur date d'acquisition était la suivante :

€000	Entrées de périmètre 2023	Révision de Goodwill	Total
Coûts liés à l'acquisition	35 075		35 075
Coots les à l'acquisition	00070		00070
Juste valeur de la quote part d'actif net	14 523		14523
Dette sur option d'achat		(1 120)	(1 120)
Goodwill (Note 5.1)	20 552	1 120	21 672
Trésorerie sur acquisitions de l'exercice	(10 573)	-	(10 573)
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	24 503	-	24 503

12.2 Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de GROUPE Snef et les entités énumérées dans les deux tableaux suivants :

Périmètre France

Entité	Monnaie Fonctionnelle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SNEF SA	EUR	99,42%	IG
2F Maintenance	EUR	50,00%	IG
Atelier de Chaudronnerie de Montplaisir - ACM	EUR	100,00%	IG
Entreprise Amica	EUR	99,42%	IG
Ciel	EUR	99,42%	IG
CLID Services	EUR	100,00%	IG
CLID Systemes	EUR	100,00%	IG
Diva	EUR	100,00%	IG
Ekium Groupe	EUR	100,00%	IG
Ekium	EUR	100,00%	IG
Entreprise Rousseau	EUR	99,42%	IG
Firac	EUR	100,00%	IG
Foncière du Phare	EUR	100,00%	IG
Foncière 1	EUR	100,00%	IG
Foncière 2	EUR	100,00%	IG
Foncière 3	EUR	100,00%	IG
Foncière 4	EUR	100,00%	IG
Foncière 5	EUR	100,00%	IG
Fouré Lagadec	EUR	100,00%	IG
Fouré Lagadec Brest (ex: Sobec)	EUR	100,00%	IG
Fouré Lagadec - TMT Industrie	EUR	87,50%	IG
Fouré Lagadec Usinage (ex: Vochelet)	EUR	100,00%	IG
Gentiletti	EUR	99,42%	IG
Groupe Snef Cars	EUR	100,00%	IG
Iso Ingénierie	EUR	99,42%	IG
Mangrove	EUR	99,42%	IG
Prédict	EUR	51,73%	IG
Protea	EUR	99,42%	IG
SCI Gaulnes	EUR	100,00%	IG
SCI Garibaldi	EUR	70,00%	IG
Snef Clim	EUR	99,42%	IG
Snef Désamiantage	EUR	99,42%	IG
Snef Electro-Mécanique (SEM)	EUR	99,42%	IG
Snef Immo	EUR	99,42%	IG
Snef Lab	EUR	99,42%	IG
Snef Power Services	EUR	99,42%	IG
Snef Technologies	EUR	99,42%	IG
Eiffage Energie Système (ex: Snef Télécom)	EUR	29,83%	MEQ
Snef Titres	EUR	99,42%	IG
Sogeiva	EUR	100,00%	IG
Sofresid Engeneering	EUR	100,00%	IG
Technopro France	EUR	100,00%	IG
Tribord	EUR	99,42%	IG
Watt Design & Built	EUR	100,00%	IG
Watt Real Estate Management	EUR	100,00%	IG

Périmètre international

Entité	Monnaie Fonctionnelle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Alpis PC Prod SRL (Roumanie)	RON	99,08	IG
Comoserv (Roumanie)	RON	99,42	IG
Ekium Amio (Ile Maurice)	MUR	100,00	IG
CPQ Ingenieros (Espagne)	EUR	70,00	IG
Ekium PTY (Australie)	AUD	95,00	IG
Ekium Belgium (Belgique)	EUR	100,00	IG
Ekium Bénélux (Luxembourg)	EUR	100,00	IG
Ekium Brasil (Brésil)	BRL	99,42	IG
Ekium Suisse (Suisse)	CHF	100,00	IG
Endec (Pologne)	PLN	60,00	IG
Energ Power (Brésil)	BRL	99,42	IG
Fouré Lagadec Algérie (Algérie)	DZD	100,00	IG
Fouré Lagadec Maroc (Maroc)	MAD	99,98	IG
Fouré Lagadec Pressure Vessel (Maroc)	MAD	100,00	IG
Groupe Snef Sweden (Suède)	EUR	100,00	IG
lmsat (Roumanie)	RON	98,89	IG
Mach - Foreign Trade Distribution (Roumanie)	RON	99,42	IG
Mapicer (Maroc)	MAD	99,42	IG
Net Brinel SA (Roumanie)	RON	99,42	IG
Omnium Services (Cameroun et Tchad)	FCFA	99,42	IG
SCI FL Immobilière (Maroc)	MAD	100,00	IG
Sequor Automacao e Sistemas (Brésil)	BRL	55,58	IG
SESI (Gabon et Congo)	FCFA	100,00	IG
SNEF Algérie (Algérie)	DZD	99,42	IG
Snef Central Eastern Europe (Roumanie)	RON	99,42	IG
SNEF Congo (Congo)	FCFA	99,42	IG
SNEF Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)	FCFA	99,42	IG
SNEF Energia e Telecomunicaoes (Brésil)	BRL	99,32	IG
SNEF Gabon (Gabon)	FCFA	99,42	IG
SNEF Ireland (Irlande)	EUR	99,42	IG
SNEF Latam (Brésil)	BRL	99,42	IG
SNEF Monaco (Monaco)	EUR	69,30	IG
SNEF Services Nigéria Ltd. (Nigéria)	NGN	39,77	MEQ
SNEF Polska (Pologne)	PLN	99,42	IG
SNEF Portugal Eletricidad (Portugal)	EUR	99,42	IG
SNEF Serviços e Montagens (Brésil)	BRL	99,42	IG
SNEF Slovensko (Slovaquie)	EUR	99,42	IG
SNEF UK (Royaume Uni)	GBP	100,00	IG
Technopro Hispania (Espagne)	EUR	100,00	IG
Watt Rem Corp (USA)	USD	100,00	IG

IG : intégration globale MEQ : Mise en équivalence

Parties liées

Le tableau suivant fournit le montant des transactions qui ont été conclues avec les parties liées pour l'exercice :

€000	Ventes aux parties liées	Achats auprés des parties liées			Quote part de résultats avec parties liées
Transactions avec les parties liées	76	1 579	-	270	-

13 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice comptable 2023, les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 1 million d'euros.





Siège social
2b, Boulevard Euroméditerranée, quai d'Arenc
13012 Marseille
+33 4 91 61 58 00 /+33 4 91 61 58 13
www.groupesnef.fr





